

COMPTES CONSOLIDES

Orano

31 décembre 2021

Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020 *
Revenus des biens et services		3 274	3 684
Autres revenus **		1 452	-
CHIFFRE D'AFFAIRES		4 726	3 684
Coût des biens et services et des autres revenus		(3 336)	(3 100)
MARGE BRUTE		1 390	584
Frais de recherche et développement		(108)	(104)
Frais commerciaux		(34)	(36)
Frais généraux		(113)	(112)
Autres produits opérationnels	5	66	235
Autres charges opérationnelles	5	(430)	(227)
RESULTAT OPERATIONNEL		771	339
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	14	18	15
Résultat opérationnel après quote-part des résultats des coentreprises et entreprises associées		789	355
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie		9	19
Coûts de l'endettement financier brut	7	(137)	(163)
Coûts de l'endettement financier net		(128)	(144)
Autres produits financiers		848	310
Autres charges financières		(749)	(487)
Autres produits et charges financiers	7	100	(177)
RESULTAT FINANCIER		(29)	(321)
Impôts sur les résultats	8	(30)	(54)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		730	(21)
RESULTAT NET PART DU GROUPE		678	(71)
RESULTAT NET ATTRIBUABLE AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE		52	50

* En application de la décision définitive de l'IFRS IC, intervenue en mai 2021, concernant l'attribution des avantages postérieurs à l'emploi aux périodes de services (norme IAS 19), les données comparatives 2020 ont été retraitées par rapport aux données publiées dans les états financiers 2020. Les impacts de ces retraitements sont détaillés dans la note 36.

** Revenu non récurrent relatif à une transaction permettant de restituer le reliquat d'activité et de masse aux électriciens allemands, soldant ainsi l'ensemble des contrats de traitement préexistants (cf. notes 1.1 et 3)

Résultat global

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020 *
Résultat net		730	(21)
Autres éléments non recyclables au compte de résultat		21	(48)
Réévaluation du passif net au titre des engagements à prestations définies		17	(49)
Effet d'impôt relatif aux éléments non recyclables		0	0
Quote-part des autres éléments non recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts		5	0
Autres éléments recyclables au compte de résultat		1	(17)
Ecart de conversion		150	(185)
Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie		(151)	175
Effet d'impôt relatif aux éléments recyclables		2	(6)
Quote-part des autres éléments recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts		0	0
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	8	22	(65)
RESULTAT GLOBAL		752	(86)
- Part du groupe		694	(119)
- Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		59	33

* En application de la décision définitive de l'IFRS IC, intervenue en mai 2021, concernant l'attribution des avantages postérieurs à l'emploi aux périodes de services (norme IAS 19), les données comparatives 2020 ont été retraitées par rapport aux données publiées dans les états financiers 2020. Les impacts de ces retraitements sont détaillés dans la note 36.

Bilan consolidé

ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
ACTIFS NON COURANTS		20 517	18 824
Goodwill	9	1 268	1 174
Immobilisations incorporelles	10	1 226	1 175
Immobilisations corporelles	11	9 010	8 452
Droits d'utilisation – contrats de location	12	83	89
Actifs de démantèlement - part tiers	13	110	122
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	13	8 513	7 561
Titres des coentreprises et entreprises associées	14	12	6
Autres actifs non courants	15	161	154
Actifs d'impôts différés	8	133	92
ACTIFS COURANTS		4 428	4 997
Stocks et en-cours	16	1 428	1 388
Clients et comptes rattachés	17	639	681
Actifs sur contrats	18	94	104
Autres créances opérationnelles	19	610	728
Autres créances non opérationnelles		40	42
Impôts courants - actif	8	69	40
Autres actifs financiers courants	15	315	460
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	1 232	1 554
TOTAL ACTIF		24 945	23 821

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

(en millions d'euros)	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020 *	1 ^{er} janvier 2020 *
Capital		132	132	132
Primes et réserves consolidées		1 990	1 320	1 390
Réévaluation du passif net au titre des engagements à prestations définies		(225)	(243)	(195)
Gains et pertes latents sur instruments financiers		12	160	(7)
Réserves de conversion		(34)	(186)	(18)
Capitaux propres – part du groupe		1 876	1 183	1 302
Participations ne donnant pas le contrôle	23	(18)	(75)	(33)
CAPITAUX PROPRES	22	1 858	1 109	1 268
PASSIFS NON COURANTS		13 186	12 854	12 953
Avantages du personnel	24	526	1 045	1 090
Provisions pour opérations de fin de cycle	13	9 249	8 189	8 010
Autres provisions non courantes	25	406	288	316
Quote-part de situation nette déficitaire des coentreprises et entreprises associées	14	20	57	69
Dettes financières non courantes	26	2 915	3 206	3 407
Dettes de location non courantes	12	69	69	62
Passifs d'impôts différés	8	2	0	0
PASSIFS COURANTS		9 901	9 858	9 359
Provisions courantes	25	2 444	2 188	2 003
Dettes financières courantes	26	526	985	746
Dettes de location courantes	12	23	27	20
Fournisseurs et comptes rattachés		851	914	842
Passifs sur contrats	18	5 175	4 930	4 781
Autres dettes opérationnelles	27	857	784	940
Autres dettes non opérationnelles		3	4	6
Impôts courants - passif	8	22	26	20
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		24 945	23 821	23 581

* En application de la décision définitive de l'IFRS IC, intervenue en mai 2021, concernant l'attribution des avantages postérieurs à l'emploi aux périodes de services (norme IAS 19), les données comparatives 2020 ont été retraitées par rapport aux données publiées dans les états financiers 2020. Les impacts de ces retraitements sont détaillés dans la note 36.

Tableau de flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat net		730	(21)
Dotation nette aux amortissements et dépréciations des immobilisations et des titres de transaction de plus de trois mois	10,11 et 12	578	482
Dotation nette (reprise nette) aux provisions	13, 24 et 25	246	(153)
(Versements) / remboursements des assureurs sur actifs de couverture des passifs sociaux	24	(466)	44
Effet net des désactualisations d'actifs et de provisions		655	325
Charge d'impôts (courants et différés)		30	54
Intérêts courus nets compris dans le coût de l'endettement financier		125	140
Perte (profit) sur cession d'actifs immobilisés et variation de juste valeur des actifs financiers	5 et 7	(767)	(216)
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	14	(18)	(15)
Dividendes reçus des coentreprises et entreprises associées et quote-part des résultats versés des GIE		12	4
Autres éléments sans effet de trésorerie		(11)	37
Capacité d'autofinancement avant intérêts et impôts		1 114	682
Intérêts nets reçus (versés)		(138)	(132)
Intérêts nets versés sur dette de loyer		(4)	(3)
Impôts versés		(90)	(50)
Capacité d'autofinancement après intérêts et impôts		882	497
Variation du besoin en fonds de roulement	21	217	185
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		1 099	682
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(592)	(532)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		7	11
Acquisitions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie acquise		(44)	5
Acquisitions d'actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle		(4 232)	(2 304)
Cessions d'actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle		4 037	2 418
Variation des actifs financiers de gestion de trésorerie	15	143	(5)
Prêts accordés aux coentreprises et entreprises associées		(23)	(12)
Remboursement de prêts des coentreprises et entreprises associées		0	0
Acquisition d'autres actifs financiers		(9)	(30)
Cessions d'autres actifs financiers		0	0
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(712)	(448)
Augmentations de capital souscrites par les participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle		(3)	-
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle		(5)	(75)
Remboursement des dettes de loyer		(25)	(20)
Augmentation des dettes financières	26	0	492
Diminution des dettes financières	26	(720)	(534)
Variation des autres dettes financières	26	(25)	0
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		(778)	(137)
Impact des variations de taux de change		17	(33)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE		(375)	64
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice		1 484	1 420
Trésorerie à la clôture	20	1 232	1 554
(-) concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	26	(123)	(71)
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice		1 109	1 484

Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Notes	Nombre d'actions	Capital	Primes et réserves consolidées	Réévaluation du passif net au titre des engagements à prestations définies	Gains et pertes latents sur instruments financiers	Réserves de conversion	Total capitaux propres part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
1^{ER} JANVIER 2020 *		264 152 778	132	1 390	(195)	(7)	(18)	1 302	(33)	1 268
Résultat de l'exercice				(71)				(71)	50	(21)
Autres éléments du résultat global	8				(48)	167	(168)	(49)	(17)	(65)
Résultat global				(71)	(48)	167	(168)	(119)	33	(86)
Dividendes distribués									(75)	(75)
Autres variations				1				1		1
31 DECEMBRE 2020 *		264 152 778	132	1 320	(243)	160	(186)	1 183	(75)	1 109
Résultat de l'exercice				678				678	52	730
Autres éléments du résultat global	8				21	(148)	143	16	6	22
Résultat global				678	21	(148)	143	694	59	752
Dividendes distribués									(5)	(5)
Autres variations **				(8)	(3)		10	(1)	3	2
31 DECEMBRE 2021		264 152 778	132	1 990	(225)	12	(34)	1 876	(18)	1 858

* En application de la décision définitive de l'IFRS IC, intervenue en mai 2021, concernant l'attribution des avantages postérieurs à l'emploi aux périodes de services (norme IAS 19), les données comparatives 2020 ont été retraitées par rapport aux données publiées dans les états financiers 2020. Les impacts de ces retraitements sont détaillés dans la note 36.

** Les autres variations correspondent à la prise de contrôle de Cominak (cf. notes 1.1 et 23) et à l'acquisition de titres d'AREVA Mongol LLC (cf. notes 2 et 23)

Annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2021

Tous les montants sont présentés en millions d'euros, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent présenter des écarts d'arrondis.

INTRODUCTION

Orano est une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration domiciliée en France et régie par le code de commerce.

Le groupe propose des produits et services à forte valeur ajoutée sur l'ensemble du cycle du combustible nucléaire des matières premières au traitement des déchets. Ses activités, de la mine au démantèlement en passant par la conversion, l'enrichissement, le recyclage, la logistique et l'ingénierie, contribuent à la production d'une électricité bas carbone.

Conformément à l'article L. 233-16 du code de commerce, Orano SA qui a émis des titres de créances admis aux négociations sur le marché réglementé (Euronext Paris), est tenue de publier des comptes consolidés.

Les comptes consolidés du groupe Orano au 31 décembre 2021 ont été préparés conformément aux IFRS. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration d'Orano SA le 24 février 2022.

Note 1 – EVENEMENTS MARQUANTS, ESTIMATIONS ET JUGEMENTS ET PRINCIPES COMPTABLES

1.1 EVENEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE

Signature de contrats concernant le retour de déchets nucléaires allemands

Les électriciens allemands PreussenElektra, RWE, ENBW et Vattenfall ont signé en août 2021 un ensemble de contrats avec Orano pour un montant total de plus de 1 milliard d'euros concernant le retour de l'intégralité des déchets nucléaires allemands entreposés au sein de l'usine Orano la Hague. Ces contrats constituent le solde de la totalité des engagements pris par le passé au titre des déchets des électriciens allemands et prévoient le retour en Allemagne de l'équivalent en masse et en radioactivité de ces déchets contenus dans les éléments de combustibles usés issus des réacteurs allemands. Plus de 97 % du total de la radioactivité a d'ores et déjà été renvoyé. Ces contrats sont entrés en vigueur le 7 septembre 2021 après la signature d'un accord intergouvernemental entre l'Allemagne et la France (cf. note 3).

Impacts de la crise sanitaire du Covid-19

En 2021, seules les activités minières du groupe ont été impactées par la crise du Covid de janvier à mai, avec l'arrêt de la mine de Cigar Lake et de l'usine de McClean Lake. A fin décembre, la crise du Covid-19 n'affecte pas la valeur des actifs industriels du groupe mais impacte défavorablement les résultats de la période dans le secteur Mines.

Situation de la mine de McArthur River et de l'usine de traitement de Key Lake au Canada

Cameco a annoncé le 09 février 2022 le redémarrage progressif en 2022 de la mine de McArthur River (détenue par Cameco pour 69,8 % et Orano pour 30,2 %) et de l'usine de traitement du minerai de Key Lake (propriété de Cameco pour 83,3 % et d'Orano pour 16,7 %) qui étaient jusqu'alors maintenues sous cocon. L'augmentation de la production devrait s'étaler sur plusieurs années, avec à cet horizon une réduction de la production de la Mine de Cigar Lake compte tenu des équilibres de marché.

Arrêt de la production de Cominak

Le 31 mars 2021, la mine d'Akouta au Niger exploitée par Cominak a cessé définitivement sa production après plus de 40 années d'activité et 75 000 tonnes d'uranium extraits. La transition sociale (plan dédié à l'accompagnement des salariés et sous-traitants) et sociétale (mesures de soutien à l'économie locale notamment via l'aide à l'entrepreneuriat, à la santé, au système éducatif et au transfert des infrastructures gérées par Cominak vers l'État du Niger) a commencé immédiatement. Les travaux de réaménagement seront suivis d'une période de surveillance environnementale.

Depuis fin février 2021, Orano Mining détient 59 % du capital de Cominak après la reprise de la part détenue par l'un des actionnaires historiques, la société japonaise OURD, qui a contribué financièrement au devis de démantèlement et de transition lors du rachat par Orano de sa participation. Les autres actionnaires sont SOPAMIN (Niger) à hauteur de 31 % et ENUSA (Espagne) à hauteur de 10 % (cf. notes 5 et 23).

Evolution du capital d'Orano SA

Le 22 février 2021, l'État a acquis 10 566 111 actions, soit 4,0 % du capital d'Orano SA auprès d'AREVA SA.

Le 12 juillet 2021, la Caisse des Dépôts et consignations, en qualité de fiduciaire de la fiducie constituée par AREVA SA au bénéfice de prêteurs, a cédé 12 121 953 actions d'Orano SA à l'État, soit 4,6 % du capital. En conséquence, cette fiducie s'est éteinte et le solde des 26 415 277 actions d'Orano SA détenues jusqu'alors par la Caisse des Dépôts et consignations, soit 14 293 324 actions, a été transféré à AREVA SA.

Le 13 juillet 2021, l'État a acquis 31 698 333 actions d'Orano SA auprès d'AREVA SA, soit 12,0 % du capital.

Le 1er octobre, l'État a acquis 24 830 361 actions de la société Orano SA, représentant environ 9,4% du capital de la société, auprès de la société AREVA SA.

Depuis cette date, le capital d'Orano SA est détenu par l'État à hauteur de 79,99 %, AREVA SA à hauteur de 0,01 %, le CEA à hauteur de 1 action, JNFL à hauteur de 5 %, MHI à hauteur de 5 %, ainsi que par Natixis dans le cadre d'une fiducie à hauteur de 10 %.

1.2 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

Pour établir ses états financiers consolidés, Orano doit procéder à des estimations, faire des hypothèses et recourir à des jugements qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs ou de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Orano revoit ses estimations et jugements de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles, notamment dans les domaines suivants :

- les marges prévisionnelles sur les contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement : ces estimations sont réalisées par les équipes projet et revues par la direction conformément aux procédures du groupe (cf. notes 1.3.6 et 25) ;
- les flux de trésorerie prévisionnels et les taux d'actualisation et de croissance utilisés pour réaliser les tests de perte de valeur du goodwill et des autres actifs corporels et incorporels (cf. notes 1.3.7.5, 9, 10 et 11) ;
- l'ensemble des hypothèses utilisées pour évaluer les engagements de retraite et autres avantages du personnel, notamment les taux d'évolution des salaires et d'actualisation, l'âge de départ des employés et la rotation des effectifs (cf. notes 1.3.10 et 24) ;
- l'ensemble des hypothèses utilisées pour évaluer les provisions pour opérations de fin de cycle (cf. notes 1.3.12 et 13) et, le cas échéant les actifs correspondant à la quote-part financée par les tiers, notamment :
 - les devis prévisionnels de ces opérations,
 - les taux d'inflation et d'actualisation,
 - l'échéancier prévisionnel des dépenses,
 - la durée d'exploitation des installations,
 - le scénario retenu au regard de la connaissance de l'état initial des installations, de l'état final visé et des filières de traitement et d'évacuation des déchets et de leur disponibilité,
 - les modalités de mise à l'arrêt définitif,
 - les exigences de sûreté et évolutions réglementaires ;
- les hypothèses utilisées pour évaluer l'existence de provisions ou passifs éventuels au titre des matières nucléaires propriétés du groupe : les devis prévisionnels de ces opérations, l'échéancier prévisionnel des dépenses et les taux d'inflation et d'actualisation (cf. notes 1.3.11 et 25) ;
- les estimations et jugements relatifs à l'issue des litiges en cours, et de manière générale à l'ensemble des provisions et passifs éventuels d'Orano (cf. notes 1.3.11 et 25) ;
- les estimations et jugements relatifs à la recouvrabilité des créances dues par les clients et des autres actifs financiers (cf. notes 1.3.6 et 1.3.9.5) ; et
- la prise en compte des perspectives de résultats imposables futurs permettant la reconnaissance des impôts différés actifs (cf. notes 1.3.13 et 8).

Les enjeux liés au changement climatique sont déclinés via la mise en œuvre d'une feuille de route « Engagements », traduction opérationnelle de notre raison d'être. Orano s'est ainsi fixé des objectifs de réduction de ses émissions de CO2 (réduction de 40 % des émissions des Scope 1 et 2 par rapport à l'année de référence 2015) à l'horizon 2025 en s'appuyant à la fois sur des plans de performance énergétique de ses sites industriels et une stratégie d'investissements ciblés comme par exemple, l'électrification complète de la production de vapeur de l'usine de La Hague ou le projet de mise en œuvre d'une installation photovoltaïque pour le site minier de Somaïr au Niger.

Les trajectoires financières utilisées pour les tests de dépréciations intègrent les dépenses associées à ces investissements. En outre, le groupe a analysé l'impact de ses objectifs sur la durée d'utilité des immobilisations corporelles ou l'évaluation des provisions pour risques et confirme l'absence d'impact significatif sur les états financiers.

1.3 PRINCIPES COMPTABLES

1.3.1. Base d'établissement

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les états financiers consolidés d'Orano au 31 décembre 2021 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales telles que publiées par l'International Accounting Standard Board (IASB) et approuvées par l'Union européenne au 31 décembre 2021. Ces normes internationales comprennent les normes IAS (International Accounting Standards), IFRS (International Financial Reporting Standards) et les interprétations émises par l'IFRS Interpretation Committee (« IFRS-IC ») et par l'ancien Standard Interpretation Committee (« SIC »).

Les normes et interprétations du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne sont disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/standards-interpretations/index_fr.htm.

Le groupe n'a anticipé aucune norme, amendement ou interprétation publiés par l'IASB dont la mise en œuvre n'est pas obligatoire en 2021.

Les états financiers consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments dérivés et de certains actifs financiers qui ont été évalués à leur juste valeur. Les passifs financiers (hors instruments dérivés) sont évalués selon le principe du coût amorti.

Normes, amendements et interprétations entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2021

- amendements à IFRS 9, IAS 39, et IFRS 7 « Réforme des taux d'intérêt de référence (Phase II) » ;
- amendements à IFRS 16 « Allègements de loyer liés au covid-19 au-delà du 30 juin 2021 ».

Ces amendements d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2021 n'ont pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés du groupe.

Décision de l'IFRIC relative à l'IAS 19

En mai 2021, l'IASB a approuvé la décision de l'IFRIC portant sur l'attribution des droits des régimes pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi. Cette décision porte sur la prise en compte, dans le rythme de comptabilisation des engagements, du plafonnement des droits prévus dans les conventions collectives. Sont principalement concernées par cette décision les indemnités de fin de carrière en France.

A l'ouverture de l'exercice 2020, le retraitement s'est traduit par une réduction des engagements pour les régimes concernés en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Décision de l'IFRIC sur les contrats en mode SAAS (IAS 38)

L'IFRIC a publié une décision sur le traitement des coûts de configuration et de personnalisation de logiciels utilisés en mode SaaS (Software as a Service) qui conduit à constater ces coûts en charges lorsque les services sont reçus. La société a engagé un recensement des coûts immobilisés qui devront être passés en charge du fait de la décision de l'IFRIC. L'analyse, qui présente certaines complexités opérationnelles, devrait être finalisée au cours du premier semestre 2022. Si la décision de l'IFRIC a un impact significatif, sa mise en œuvre se traduira par un changement de méthode comptable dont les effets seront reflétés de manière rétrospective.

Nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne ne nécessitant pas encore d'application obligatoire et non appliquées par anticipation

- amendement à IFRS 3 « Référence au cadre conceptuel » ;
- améliorations annuelles 2018 - 2020 relatives à IFRS 9 et IFRS 16 ;
- amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers – classement des dettes en courant ou non courant » et « Information à fournir sur les principes et méthodes comptables » ;
- amendement à IAS 8 « Définition d'une estimation comptable » ; et
- amendement à IAS 12 « Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction ».

Amendement à IAS 37 « Contrats déficitaires - coûts d'exécution du contrat »

L'amendement précise que, pour apprécier le caractère déficitaire d'un contrat, les coûts inévitables d'exécution d'un contrat comprennent non seulement les coûts incrémentaux mais également une allocation de coûts communs directement rattachables au contrat. Cet amendement sera d'application obligatoire au 1er janvier 2022.

Ces amendements et améliorations n'ont pas été appliqués par anticipation au 1er janvier 2021. Le groupe est en cours d'analyse sur les incidences potentielles de ces amendements.

1.3.2. Règles de présentation des états financiers

Actifs et passifs courants / non courants

Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle normal de l'activité sont classés en courant dans le bilan consolidé. Les autres actifs et passifs sont classés en courant d'une part, non courant d'autre part, selon que leur échéance est à plus ou moins d'un an par rapport à la date de clôture.

Autres produits et charges opérationnels

Les produits et charges qui, par nature, revêtent un caractère inhabituel, anormal ou peu fréquent sont présentés en autres produits et charges opérationnels. Cette rubrique inclut notamment :

- les dotations et reprises de dépréciation relatives aux pertes de valeur ;
- les résultats de cession des actifs non financiers ;
- les variations de provision pour opérations de fin de cycle sur les installations arrêtées induites par les variations de devis ;
- les coûts de démantèlement et de traitement et reprise des déchets, ainsi que les reprises de provisions correspondantes ;
- les effets des plans de restructuration ; et
- les effets des modifications de régime de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi.

1.3.3. Méthodes de consolidation

Filiales

Les entités sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif font l'objet d'une consolidation par intégration globale. Le contrôle du groupe sur ses filiales repose sur son exposition ou sur ses droits à des revenus variables résultant de son investissement dans ces entités, ainsi que sur sa capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

En cas de changement du pourcentage d'intérêt du groupe dans une filiale sans perte de contrôle, celui-ci est comptabilisé comme une transaction entre actionnaires.

Les soldes et transactions intragroupe sont éliminés.

La date d'acquisition à partir de laquelle le groupe consolide les comptes de l'entreprise acquise correspond à la date de sa prise de contrôle effective.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans l'actif net des filiales consolidées sont présentées sur une ligne distincte des capitaux propres en « participations ne donnant pas le contrôle ». Les participations ne donnant pas le contrôle comprennent le montant des intérêts minoritaires à la date de prise de contrôle et la part des minoritaires dans la variation des capitaux propres depuis cette date. Sauf accord contractuel qui indiquerait une allocation différente, les résultats négatifs des filiales sont systématiquement répartis entre capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère et aux participations ne donnant pas le contrôle sur la base de leurs pourcentages d'intérêt respectifs, et cela même si ces derniers deviennent négatifs.

Les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle, sans impact sur le contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du groupe et enregistrées en capitaux propres.

Coentreprises et entreprises associées

Une entreprise associée est une entité sur laquelle le groupe exerce une influence notable. L'influence notable correspond au pouvoir d'influencer la prise des décisions financières et opérationnelles clés au sein de l'entité, sans que cela ne démontre un contrôle ou un contrôle conjoint du groupe.

Une coentreprise est un accord conjoint dans lequel les parties, qui exercent un contrôle conjoint, ont droit à une quote-part de l'actif net de la coentreprise. Le contrôle conjoint est mis en évidence lorsque, sur la base des droits prévus par cet accord, la prise des décisions relatives aux activités pertinentes de l'entité requiert l'accord unanime des parties.

Les éléments pris en compte pour mettre en évidence une influence notable ou un contrôle conjoint sont similaires à ceux utilisés pour l'analyse du contrôle du groupe sur ses filiales. Les coentreprises et entreprises associées au groupe sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Participations dans les activités conjointes

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les partenaires (coparticipants) qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits directs sur ses actifs et des obligations sur les passifs relatifs à celle-ci. En tant que coparticipant, le groupe comptabilise ligne à ligne les actifs et passifs, ainsi que les produits et les charges relatifs à ses intérêts dans les activités conjointes.

1.3.4. Prise en compte de l'effet des monnaies étrangères

Les états financiers consolidés du groupe sont libellés en euros, qui correspond également à la monnaie fonctionnelle de la société-mère du groupe. Le groupe a déterminé la monnaie fonctionnelle de chacune de ses filiales en fonction de l'environnement économique dans lequel elle opère principalement. Dans la majorité des cas, la monnaie fonctionnelle correspond à la monnaie locale.

Opérations libellées en monnaies étrangères

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont initialement converties par la filiale concernée dans sa monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires en monnaies étrangères sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable ; les résultats de change en découlant sont comptabilisés :

- en résultat opérationnel lorsqu'ils concernent des comptes correspondant à des transactions commerciales (créances clients, dettes fournisseurs) ;
- en résultat financier lorsqu'ils concernent des opérations financières (prêts ou emprunts).

Conversion des états financiers des sociétés consolidées dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle du groupe

Dans le cadre du processus de consolidation, les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont convertis en euros au taux de clôture et les charges et produits sont convertis au taux en vigueur à la date de la transaction. Les différences de change sont reconnues en Ecart de conversion au sein des Autres éléments du résultat global. Dans le cas d'une cession d'une entité étrangère, la quote-part des écarts de conversion accumulés se rapportant à cette entité est recyclée au compte de résultat.

1.3.5. Information sectorielle

Les secteurs opérationnels retenus pour présenter l'information sectorielle ont été identifiés sur la base du reporting interne utilisé par le principal décideur opérationnel afin d'allouer les ressources aux différents secteurs et d'évaluer leurs performances.

Le principal décideur opérationnel du groupe est la Direction générale assistée du Comité Exécutif.

L'analyse du reporting interne et des spécificités des métiers du groupe conduit Orano à présenter les trois secteurs opérationnels suivants : Mines, Amont et Aval. Les informations relatives à Orano Med sont présentées en « Corporate et Autres activités ».

Les activités du secteur Mines couvrent l'exploration (recherche de nouveaux gisements), les projets miniers (études et construction de mines), l'exploitation (extraction de l'uranium naturel, puis concentration par voie chimique en U3O8) et le réaménagement des sites après l'exploitation.

Les activités du secteur Amont regroupent principalement la conversion du concentré d'uranium (U3O8) en hexafluorure d'uranium (UF₆), puis l'enrichissement de l'UF₆ par centrifugation.

Enfin, les activités de l'Aval regroupent les métiers du recyclage de combustibles usés, de la logistique nucléaire (conception et fabrication d'emballages, et réalisation de transports de matières et déchets nucléaires), de démantèlement et services (démantèlement d'installations nucléaires, gestion de déchets et services aux exploitants nucléaires), ainsi que les métiers d'ingénierie (conception et réalisation de projets complexes).

Les méthodes utilisées pour mesurer les indicateurs clés de chaque secteur lors de l'élaboration du reporting interne sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés. En conséquence, les informations communiquées dans les tableaux relatifs à l'information sectorielle sont présentées selon les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour les états financiers consolidés du groupe.

En outre, les transactions entre les segments opérationnels ont été effectuées à des conditions de marché.

L'EBITDA est égal au résultat opérationnel retraité des dotations nettes aux amortissements et provisions opérationnels (hors dépréciations nettes des actifs circulants) ainsi que des résultats de cession d'immobilisations, des pertes et profits sur les contrats de location d'actifs et des effets liés aux prises et aux pertes de contrôle.

Par ailleurs, le calcul de l'EBITDA est retraité de façon :

- i) à refléter les flux de trésorerie en lien avec les passifs sociaux (prestations versées et abondement aux actifs de couverture) en remplacement du coût des services rendus comptabilisé ;
- ii) à exclure le coût des opérations de fin de cycle des installations nucléaires du groupe (démantèlement, reprise et conditionnement des déchets) effectuées au cours de l'exercice.

Les actifs sectoriels incluent les « Stocks et en-cours », les créances (hors impôt) et les actifs non courants, à l'exception des « actifs d'impôts différés » et des « Titres des coentreprises et entreprises associées ». Orano a adopté une gestion centralisée de sa fiscalité et de sa trésorerie. Par conséquent, les éléments correspondants du bilan et du compte de résultat ne sont pas affectés aux secteurs.

En outre, les informations sur les actifs et passifs sectoriels ne sont pas fournies régulièrement au principal décideur opérationnel ; néanmoins, le groupe a choisi de présenter les actifs allouables par secteur opérationnel sur une base volontaire.

Enfin, Orano publie des informations par zone géographique : le chiffre d'affaires consolidé d'Orano est réparti entre les cinq zones géographiques suivantes en fonction de la destination des ventes : France, Europe hors France, Amériques (Nord et Sud), Asie-Pacifique, Afrique et Moyen-Orient.

1.3.6. Chiffre d'affaires

Le groupe intervient sur les différentes étapes du cycle du combustible, en proposant les produits et services suivants :

- fourniture de concentrés d'uranium (U3O8) ;
- fourniture de services de conversion et d'enrichissement ou d'UF₆ et UF₆ enrichi ;
- services de traitement-recyclage ;
- services d'ingénierie de support à l'exploitant et de démantèlement d'installations nucléaires ; et
- services et solutions logistiques de transport et entreposage, incluant la conception et la fabrication d'emballages.

Contrats clients et obligations de performance

Les contrats conclus avec les clients sont analysés afin de déterminer les obligations de performance qui constituent l'unité de compte élémentaire pour la reconnaissance du revenu.

Prix du contrat

Le prix du contrat correspond au montant de la contrepartie qu'Orano s'attend à recevoir en échange des biens et services transférés. Ce prix inclut les éléments fixes fermes, ainsi que les éléments variables à hauteur de la part dont l'obtention est considérée comme hautement probable. Les éléments variables incluent les révisions de prix pouvant résulter de clauses d'indexation ou d'avenants, les effets potentiels de pénalités ou de rabais, etc.

Le prix du contrat est retraité dans le cas où l'une des parties au contrat reçoit un avantage de financement significatif de l'autre partie, autrement dit lorsque la combinaison (i) du décalage temporel entre l'encaissement et le transfert de contrôle des biens et services du contrat (i.e. la reconnaissance du chiffre d'affaires) et (ii) du taux d'intérêt applicable à une facilité de crédit équivalente, a un effet significatif sur le prix du contrat négocié par les parties. Ce retraitement revient à reconnaître le revenu sur la base d'un prix de transaction reflétant le prix que le client aurait payé pour une transaction au comptant, c'est-à-dire nette de tout élément lié aux modalités de financement. L'ajustement ainsi déterminé sur le prix de contrat est reconnu concomitamment à la reconnaissance du chiffre d'affaires, tandis que la charge ou le produit financier est reconnu à due proportion de l'évolution et de l'amortissement de la facilité de crédit implicite résultant des termes de paiement. Le taux d'intérêt appliqué est le taux de financement marginal que la partie recevant le financement obtiendrait auprès d'un établissement financier en négociant, le jour de la signature du contrat, un emprunt dont les caractéristiques sont similaires au financement implicite accordé.

Allocation du prix du contrat aux obligations de performance

Le prix du contrat est alloué à chaque obligation de performance en fonction des proportions des prix de vente séparés, généralement en ligne avec les modalités contractuelles. A défaut, le prix de vente de l'obligation de performance est calculé sur la base des coûts et d'une marge attendue pour des prestations similaires.

Reconnaissance du revenu associé à chaque obligation de performance

Le chiffre d'affaires est reconnu lorsque l'entreprise transfère au client le contrôle des biens ou services. En application de ce principe, le chiffre d'affaires est reconnu :

- pour les contrats de fourniture de concentrés : à la livraison des concentrés d'uranium sur les sites de conversion désignés par les clients ; la livraison peut se matérialiser par une livraison physique ou par un transfert du compte de matière détenue par Orano chez le convertisseur vers le compte de matière détenue par le client chez ce même convertisseur (« book transfer ») ;
- pour les contrats de conversion et d'enrichissement : à la livraison de l'UF₆. La livraison peut se matérialiser par une livraison physique ou par un transfert du compte de matière détenue par Orano vers le compte de matière détenue par le client chez l'enrichisseur ou l'assembleur du combustible ;
- pour les prestations de traitement-recyclage, de transport et d'entreposage : à l'avancement des services rendus ; lorsque le contrat prévoit une participation du client au financement de la construction d'un actif nécessaire à la réalisation des prestations couvertes par le contrat, le chiffre d'affaires relatif au financement reçu est dégagé à l'avancement des prestations sous-jacentes sur la durée d'utilisation de l'actif, sauf à ce que

le client prenne le contrôle de l'actif construit (auquel cas, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de la construction de l'actif) ; et

- pour les contrats de conception et de fabrication d'équipements répondant aux spécifications techniques du client : à l'avancement, sauf à ce que le groupe ne dispose pas d'un droit aux paiements suffisant au titre des prestations réalisées à date en cas d'interruption du contrat motivé par une raison autre que le défaut du groupe.

Lorsque la reconnaissance du chiffre d'affaires se fait à l'avancement dans les cas décrits ci-dessus, la mesure de l'avancement est déterminée par le rapport entre les coûts encourus et les coûts à terminaison. Le chiffre d'affaires est reconnu dans la mesure où il est hautement probable qu'il ne fera l'objet d'aucune reprise ultérieure.

Actifs et passifs sur contrats

Les actifs sur contrats correspondent au droit dont dispose le groupe au titre des travaux réalisés et qui ne constituent pas encore un droit inconditionnel à paiement.

Les passifs sur contrats correspondent aux montants comptabilisés en cas de paiements reçus excédant le montant reconnu en revenu au titre de la satisfaction d'une obligation de performance. Ils comprennent notamment :

- les montants reçus de clients et concourant au financement d'investissements affectés à l'exécution de contrats de longue durée auxquels ils ont souscrit ; et
- les autres avances et acomptes reçus de clients repris au fur et à mesure de la réalisation des prestations couvertes par le contrat.

Conformément aux dispositions de la norme, le groupe effectue la compensation par contrat entre actifs et passifs sur contrats.

Les créances clients représentent le droit inconditionnel du groupe à recevoir un paiement dont l'exigibilité ne dépend que du seul passage du temps.

Coûts d'obtention de contrats

Les coûts encourus en vue d'obtenir un contrat ne sont capitalisés que si :

- il s'agit de coûts marginaux que le groupe n'aurait pas encourus s'il n'avait pas obtenu le contrat, et
- le groupe s'attend à les recouvrer.

1.3.7. Évaluation des actifs corporels et incorporels

1.3.7.1. Actifs incorporels

Un actif incorporel est comptabilisé s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable, sur la base d'hypothèses raisonnables et documentées.

Les actifs incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production.

Goodwill

Le groupe applique l'amendement à IFRS 3, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2020, afin de déterminer si une acquisition doit être comptabilisée en tant que regroupement d'entreprises ou comme une acquisition d'actif(s) isolé(s).

En application de la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », le goodwill relatif à un regroupement d'entreprises représente la différence entre :

- d'une part la somme des éléments suivants :
 - le prix d'acquisition au titre de la prise de contrôle à la juste valeur à la date d'acquisition,
 - le montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise et,
 - pour les acquisitions par étapes, la juste valeur, à la date d'acquisition, de la quote-part d'intérêt détenue par le groupe dans l'entité acquise avant la prise de contrôle ;
- d'autre part, le montant net des actifs acquis et passifs repris, évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition

Lorsque la différence qui en résulte est négative, celle-ci est immédiatement comptabilisée en résultat.

Le montant du goodwill est définitivement arrêté dans les douze mois suivant la date d'acquisition.

Le goodwill est alloué aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou groupe d'UGT au niveau desquelles il est suivi.

Le goodwill provenant de l'acquisition de filiales est présenté séparément au bilan. Le goodwill n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an, selon les modalités décrites en 1.3.7.5.

Après leur comptabilisation initiale, le goodwill est inscrit à son coût diminué, le cas échéant, des pertes de valeurs constatées. Au compte de résultat, les pertes de valeur relatives au goodwill sont présentées en « Autres charges opérationnelles ».

Le goodwill provenant de l'acquisition d'entreprises associées et de coentreprises est inclus dans la valeur comptable de la participation présentée au bilan du groupe. Au compte de résultat, les pertes de valeur relatives à ce goodwill sont enregistrées dans la ligne « Quote-part de résultat net des entreprises associées et coentreprises ».

Lorsqu'une UGT ou partie d'UGT vient à être cédée, la quote-part de goodwill correspondant au périmètre cédé est prise en compte dans la valeur comptable de son actif net utilisée pour déterminer le gain ou la perte réalisé. Cette quote-part de goodwill est évaluée en fonction de la valeur relative du périmètre cédé au sein de l'UGT ou groupe d'UGT.

Dépenses de Recherche et Développement

Les dépenses de recherche engagées par le groupe pour son propre compte sont comptabilisées en charges au fur et à mesure qu'elles sont encourues.

Les dépenses de Recherche et Développement financées par des clients dans le cadre de contrats sont incluses dans le coût de revient de ces contrats et sont comptabilisées dans la rubrique « coût des produits et services vendus ».

Les dépenses relatives à un projet de développement sont comptabilisées en tant qu'actifs incorporels si ce projet remplit les critères suivants :

- le projet est clairement défini et ses coûts sont identifiés séparément et évalués de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet a été démontrée ;
- il est dans l'intention du groupe d'achever le projet en vue de son utilisation ou de sa vente ;
- les ressources techniques et financières adéquates sont disponibles pour l'achèvement du projet ; et
- il est probable que les avantages économiques futurs associés au projet reviendront au groupe.

Les coûts de développement ainsi capitalisés sont ensuite amortis sur la durée d'utilité probable de l'immobilisation incorporelle à partir de sa mise en service. Ils font l'objet d'un amortissement minimum linéaire.

Études et travaux d'exploration minière

Les études et travaux d'exploration minière sont évalués selon les règles suivantes :

- les dépenses d'exploration ayant pour but de mettre en évidence de nouvelles ressources minérales et les dépenses liées aux études et travaux d'évaluation des gisements mis en évidence sont engagées avant que la rentabilité du projet ne soit déterminée ; elles sont inscrites en charges de l'exercice dans le compte « Frais de Recherche et Développement » ;
- les frais de recherche minière se rapportant à un projet qui, à la date de clôture des comptes, présente de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale sont immobilisés. Ils sont valorisés en incorporant des coûts indirects à l'exclusion des charges administratives. Les frais de recherche minière immobilisés sont amortis au prorata du tonnage extrait des réserves qu'ils ont permis d'identifier.

Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels, qui comprennent notamment des droits miniers et de la technologie acquise, sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Ils sont amortis suivant le mode estimé le plus représentatif de leur utilisation (amortissement linéaire ou en fonction des unités de production), à partir de la date de leur mise en service et sur la plus courte de leur durée d'utilisation probable ou, le cas échéant, de la durée de leur protection juridique.

1.3.7.2. Actifs corporels

Les actifs corporels sont évalués à leur coût de revient (coût d'acquisition ou de production) incluant les dépenses de mise en service, minoré du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

En cas d'acquisition d'un groupe d'actifs, le groupe a choisi, pour la répartition du coût d'acquisition, d'évaluer les actifs et les passifs qui ne sont pas évalués au coût de revient selon les normes IFRS qui leur sont applicables, puis d'allouer le coût d'acquisition résiduel aux actifs et aux passifs évalués au coût de revient au prorata de leurs valeurs respectives (IFRIC Update 11/17).

Le coût des installations réalisées en interne comprend tous les coûts de main-d'œuvre, de pièces et tous les autres coûts de production qui participent à la construction de l'actif.

Le coût de revient des installations nucléaires inclut la quote-part des provisions pour opérations de fin de cycle à la charge du groupe, évaluée à la date de leur mise en service, intitulée « Actif de démantèlement – part propre » (cf. note 1.3.12). Conformément à l'interprétation IFRIC 1, les variations des provisions pour opérations de fin de cycle provenant de changements d'estimations ou d'hypothèses de calcul et se rapportant à des installations nucléaires en exploitation ont pour contrepartie une variation de même montant des actifs auxquels ces provisions se rapportent.

Les actifs corporels sont amortis selon le mode estimé le plus représentatif de la dépréciation économique des biens (amortissement linéaire ou en fonction des unités de production) ; chaque composant est amorti sur la durée d'utilisation qui lui est propre.

Les terrains miniers sont amortis sur la durée d'exploitation du gisement, les agencements et aménagements des terrains sur 10 ans, les constructions entre 10 et 45 ans, les installations techniques, matériels et outillages industriels autres que les installations nucléaires sur 5 à 10 ans, les installations générales et agencements divers sur 10 à 20 ans, les emballages industriels sur 10 à 20 ans, les autres matériels de transport, matériels de bureau, matériels informatiques et mobiliers sur 3 à 10 ans. Les installations nucléaires sont amorties de façon linéaire sur leur durée estimée d'utilisation.

Ces durées sont révisées en cas d'évolution significative de leur durée estimée d'utilisation.

Les variations de la valeur des actifs de démantèlement (quote-part propre) sont amorties de façon prospective sur la durée d'utilisation résiduelle des installations.

1.3.7.3. Contrats de location

Les contrats de location sont comptabilisés au bilan dès leur prise d'effet, par la constatation à l'actif d'un droit d'utilisation enregistré en « Droits d'utilisation – contrats de location » et au passif par une dette enregistrée en « Dettes de location ». Un contrat contient un contrat de location s'il confère au groupe le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une période déterminée moyennant le paiement d'une contrepartie.

A la date de prise d'effet du contrat, la dette de location correspond à la valeur actualisée des paiements futurs.

Les paiements de location sont actualisés au taux marginal d'endettement. Le taux retenu, déterminé par devise et par maturité, correspond au taux que le preneur aurait eu à payer pour emprunter, sur une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires à l'obtention d'un bien de valeur similaire au droit d'utilisation de l'actif loué dans un environnement économique similaire.

La valeur du droit d'utilisation est déterminée à la date de prise d'effet du contrat de location à partir du montant initial de la dette de location auquel sont ajoutés, le cas échéant :

- les paiements d'avance faits au loueur, nets des avantages reçus du bailleur,
- les coûts directs initiaux : il s'agit des coûts marginaux encourus par le preneur pour la conclusion du contrat ;
- les coûts estimés de remise en état du bien loué ; ce montant est actualisé et enregistré en contrepartie d'une provision pour remise en état.

Au compte de résultat, la charge de loyer est remplacée par une charge d'amortissement du droit d'utilisation et une charge d'intérêt. Ce retraitement entraîne la comptabilisation d'impôts différés. Dans le tableau des flux de trésorerie, seule la charge d'intérêt impacte les flux de trésorerie générés par l'activité ; le remboursement du principal de la dette de location impacte en effet les flux de trésorerie liés aux opérations de financement.

Les loyers des contrats de location portant sur des actifs de faible valeur unitaire ou de courte durée sont comptabilisés directement en charges.

Le droit d'utilisation et la dette de loyers sont amortis sur la durée du contrat qui correspond à la période ferme de l'engagement en tenant compte des périodes optionnelles qui sont raisonnablement certaines d'être exercées. La probabilité d'exercer une option de renouvellement ou de ne pas exercer une option de résiliation est déterminée par typologie de contrat ou au cas par cas sur la base des dispositions contractuelles et réglementaires, de la nature de l'actif sous-jacent, de sa spécificité et de son emplacement, le cas échéant.

Dans le cadre des tests de perte de valeur, les droits d'utilisation sont alloués à l'UGT ou au groupe d'UGT auxquels ils appartiennent. A cet effet, la valeur du droit d'utilisation est intégrée à la valeur comptable de l'UGT ou du groupe d'UGT et les paiements de loyers ayant servi à calculer la dette de loyers sont exclus des flux de trésorerie futurs utilisés pour la détermination de la valeur d'utilité de l'UGT / du groupe d'UGT testés. Ces modalités de réalisation des tests de perte de valeur en lien avec l'application d'IFRS 16 n'ont pas d'incidence matérielle sur le résultat des tests compte tenu du montant des droits d'utilisation.

1.3.7.4. Incorporation des coûts d'emprunt

Conformément aux prescriptions de la norme IAS 23 révisée applicable à partir du 1er janvier 2009, les coûts d'emprunt relatifs aux investissements corporels et incorporels, se rapportant à des projets engagés postérieurement à cette date et dont la durée de construction ou de préparation est supérieure à un an, sont inclus dans le coût de revient de ces actifs.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans la valorisation des actifs corporels et incorporels :

- lorsqu'ils ont été mis en service avant le 1er janvier 2009 ; ou
- lorsqu'ils ont été mis en service postérieurement à cette date, mais les dépenses ont été engagées et comptabilisées en immobilisations en cours au 31 décembre 2008.

1.3.7.5. Pertes de valeur des actifs corporels et incorporels et du goodwill

Les actifs qui ne génèrent pas de flux de trésorerie largement indépendants les uns des autres sont regroupés dans les unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles ces actifs appartiennent. Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Elles reflètent la manière dont les activités sont gérées au sein du groupe.

Des tests de pertes de valeur sont réalisés sur les actifs corporels et incorporels à durée de vie déterminée lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles ou incorporelles peuvent être reprises ultérieurement s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif et si celle-ci redevient de ce fait plus élevée que la valeur nette comptable. La valeur de l'actif après reprise de la perte de valeur est plafonnée à la valeur comptable qui aurait été déterminée nette des amortissements si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours des exercices antérieurs.

La valeur recouvrable des gisements non exploités de l'activité Mines est évaluée sur la base de multiples en terre. Les reprises de perte de valeur, lorsqu'elles sont possibles, sont appréciées en considération de l'évolution de ces multiples et des perspectives d'exploitations futures.

En outre, des tests de perte de valeur sont effectués systématiquement au moins une fois par an pour le goodwill et les actifs incorporels à durée de vie indéterminée, et dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Ces tests sont effectués au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT auxquels le goodwill et les actifs incorporels appartiennent.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à la valeur nette comptable des actifs qui lui sont rattachés. Les pertes de valeur constatées sur le goodwill ne peuvent faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Le groupe réalise les tests de dépréciation de ses actifs sur la base de sa meilleure estimation de leur valeur recouvrable, qui correspond à la plus élevée entre :

- sa juste valeur diminuée des frais de cession, ce qui correspond à sa valeur nette de réalisation, évaluée sur la base de données observables lorsqu'il en existe (transactions récentes, offres reçues de repreneurs potentiels, multiples de valeurs boursières d'entreprises comparables, multiple des ressources d'uranium en terre obtenu en rapportant les valeurs boursières des comparables avec les réserves et ressources déclarées sur les gisements) ; et

- sa valeur d'utilité, égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels qu'elle génère, tels qu'ils résultent du plan stratégique validé par la gouvernance et de ses hypothèses sous-jacentes, augmentée de sa « valeur terminale » correspondant à la valeur actualisée à l'infini des flux de trésorerie de l'année « normative » estimée à l'issue de la période couverte par les flux prévisionnels. Cependant, certaines UGT ou groupes d'UGT ont une durée de vie définie (par les ressources en minerai dans les mines, ou par la durée des autorisations d'exploitation dans les activités nucléaires) ; dans ce cas, les flux de trésorerie pris en compte pour évaluer leur valeur d'utilité ne sont pas actualisés à l'infini, mais dans la limite de leur durée attendue d'exploitation.

Les taux d'actualisation retenus s'appuient sur le coût moyen pondéré du capital de chacun des actifs ou groupes d'actifs concernés. Ils sont calculés après impôt.

Les tests de dépréciation sont sensibles aux hypothèses macroéconomiques (dont la parité avec le dollar américain) et sectorielles retenues, notamment en termes d'évolution des prix du minerai ou des services de conversion et d'enrichissement, mais également de durée d'utilisation des actifs sous-jacents. Compte tenu de ces sensibilités, le groupe révisé ses estimations et hypothèses sous-jacentes a minima une fois par an, ou plus, lorsque l'évolution des conditions de marché le requiert.

1.3.8. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût historique et de leur valeur nette de réalisation, qui correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

Les consommations de stocks sont généralement valorisées en utilisant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'entrée des stocks comprend tous les coûts directs de matières, les coûts de main d'œuvre ainsi que l'affectation des coûts indirects de production.

Dans le cas de prêts de matière avec transfert de titre de propriété, le groupe comptabilise en stock la matière empruntée au coût unitaire moyen pondéré, qui correspond à la juste valeur estimée de la contrepartie remise à la date de la transaction. Une dette correspondant à l'obligation de restitution de la matière est comptabilisée pour la même valeur dans le compte « Fournisseurs et comptes rattachés ».

Une provision pour contrat onéreux est constituée ou ajustée dès lors que le coût unitaire moyen pondéré anticipé de la restitution devient supérieur à celui de la dette initialement enregistrée.

1.3.9. Actifs et passifs financiers

Actifs financiers

Les actifs financiers se composent :

- des actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle ;
- des titres de participation dans des sociétés non consolidées ;
- des prêts, avances et dépôts ;
- des créances clients et comptes rattachés ;
- de certaines autres créances opérationnelles ;
- des comptes bancaires nantis ;
- de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ; et
- de la juste valeur positive des instruments financiers dérivés.

Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent :

- les dettes financières ;
- les dettes fournisseurs et comptes rattachés ;
- certaines autres dettes opérationnelles ;
- les concours bancaires ; et
- la juste valeur négative des instruments financiers dérivés.

1.3.9.1. Classement et évaluation des actifs et passifs financiers

La norme IFRS 9 prévoit que les actifs financiers soient classés en trois catégories : coût amorti, juste valeur par résultat et juste valeur par les autres éléments du résultat global, en fonction des modalités de gestion (« business model ») définies par l'entité et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels (critère du « solely payments of principal and interest », SPPI).

Les actifs répondant à la définition d'instruments de dette (flux contractuels de trésorerie associés à des paiements d'intérêts et aux remboursements de capital) sont comptabilisés :

- au coût amorti lorsque le groupe les détient en vue de collecter l'ensemble des flux de trésorerie contractuels ;
- en juste valeur par résultat lorsque le groupe les détient en vue de les céder et réaliser une plus-value ;
- en juste valeur par les autres éléments du résultat global lorsque le groupe les détient dans un objectif mixte de collecte des flux de trésorerie contractuels et de cession (avec recyclage de la plus ou moins-value en résultat en date de cession).

Les actifs répondant à la définition d'instruments de capitaux propres (titres d'actions ou de fonds communs de placement actions) sont comptabilisés en juste valeur par résultat, sauf à ce que le groupe opte pour l'option permettant de les comptabiliser de manière irrévocable en juste valeur par les autres éléments du résultat global (sans recyclage des plus ou moins-values en résultat).

Par exception à ces principes, certains instruments peuvent être comptabilisés en juste valeur par résultat lorsque ce traitement permet de compenser une position symétrique affectant le compte de résultat.

1.3.9.2. Modalités d'évaluation des actifs et passifs financiers

Hormis les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, le groupe évalue ses actifs et passifs financiers à leur juste valeur à la date de clôture. La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour vendre un actif ou payé pour transférer un passif lors d'une transaction normale entre intervenants de marché à la date d'évaluation.

Tous les actifs et passifs évalués à la juste valeur sont valorisés à partir de techniques qui cherchent à maximiser l'utilisation de données observables sur le marché. Ces techniques sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- niveau 1 (cours cotés non ajustés) : cours auxquels le groupe peut avoir accès sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques ;
- niveau 2 (données observables) : techniques d'évaluation utilisant uniquement des données observables directement ou indirectement sur un marché actif pour un instrument similaire ; et
- niveau 3 (données non observables) : techniques d'évaluation utilisant principalement des données non observables, y compris des données observables faisant l'objet d'ajustements significatifs.

1.3.9.3. Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle

Cette rubrique regroupe l'ensemble des placements qu'Orano dédie au financement de ses opérations futures de fin de cycle des activités nucléaires : démantèlement des installations et reprise et conditionnement des déchets. Elle comprend des lignes d'actions et d'obligations cotées détenues de façon directe, des fonds communs de placement (FCP) dédiés actions, des FCP dédiés obligataires et monétaires, et des liquidités. Elle inclut également des créances résultant d'accords passés avec des tiers pour la prise en charge d'une quote-part du financement des opérations de fin de cycle ; ces créances sont comptabilisées selon la méthode décrite en note 1.3.9.5.

Orano ne consolide pas ligne à ligne les actifs de ses FCP dédiés dans la mesure où la société ne les contrôle pas suivant les critères de la norme IFRS 10 :

- Orano n'intervient pas dans la gestion des FCP dédiés qui est effectuée par des sociétés de gestion de premier plan indépendantes du groupe ;
- Orano ne détient pas de droit de vote dans les FCP ;
- les FCP ne réalisent pas d'opérations directes ou indirectes sur les instruments financiers émis par Orano ;
- les FCP réalisent exclusivement des placements financiers qui n'ont pas un caractère stratégique pour Orano ;
- Orano ne tire aucun avantage et ne supporte aucun risque, autres que ceux normalement associés aux placements dans les FCP et ceci proportionnellement à sa participation ; et
- les conventions de gestion restreignent la possibilité de résiliation par Orano à des cas spécifiques (faute, fraude, etc...). Orano n'a donc pas la possibilité de changer la société de gestion du fonds à tout moment.

En conséquence, les FCP dédiés sont inscrits au bilan sur une seule ligne, pour une valeur correspondant à la quote-part d'Orano dans leur valeur liquidative à la date de clôture de l'exercice.

Hormis les obligations d'état et la créance sur EDF et le CEA, résultant du surfinancement de l'Andra, qui sont comptabilisées au coût amorti, l'ensemble du portefeuille d'actifs dédiés aux opérations de fin de cycle est enregistré dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par résultat.

1.3.9.4. Prêts, avances et dépôts

Ce poste comprend principalement des créances rattachées à des participations non consolidées, des avances sur acquisitions de titres de participation et des dépôts et cautionnements.

Ils sont évalués suivant la méthode du coût amorti, et dépréciés lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur au bilan.

1.3.9.5. Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées suivant la méthode du coût amorti.

La dépréciation est calculée sur la base du modèle fondé sur les pertes attendues (« expected credit loss »). Selon ce modèle, les pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défauts dans les 12 mois à venir) sont enregistrées sur les instruments émis ou acquis dès leur entrée au bilan. Les pertes de crédit attendues à maturité (résultant de risques de défauts sur toute la durée de vie résiduelle de l'instrument) sont comptabilisées lorsqu'une augmentation significative du risque de crédit est constatée depuis la comptabilisation initiale ou dans le cas de créances commerciales à court terme. Le groupe détermine la perte attendue sur la base (a) du montant de l'exposition au défaut, (b) du taux de perte associé et (c) de la probabilité de défaut.

1.3.9.6. Autres actifs financiers courants

Les actifs financiers de gestion de trésorerie comprennent des titres de créances négociables dont l'échéance est supérieure à trois mois et des titres d'OPCVM non monétaires placés à un horizon de gestion à court terme facilement mobilisables, ne répondant pas strictement aux critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7. Les titres de créances sont évalués suivant la méthode du coût amorti et les OPCVM en juste valeur par résultat.

1.3.9.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les disponibilités bancaires et les comptes courants financiers avec des sociétés non consolidées.

Les équivalents de trésorerie se composent des placements dont l'échéance est inférieure ou égale à trois mois à l'origine ou qui peuvent être convertis en liquidités de façon quasi immédiate en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur selon les critères énoncés par la norme IAS 7. Ils incluent notamment des titres de créances négociables et des titres d'OPCVM monétaires en euros conformes au règlement européen UE 2017/1131 (dit « MMF ») ; les titres de créances sont évalués suivant la méthode du coût amorti et les OPCVM en juste valeur par résultat.

1.3.9.8. Dettes financières

Les dettes financières se composent :

- de certaines avances rémunérées reçues des clients : les avances portant intérêts reçues des clients sont classées en dettes financières lorsqu'elles sont réglées en trésorerie et en passifs sur contrats dans les autres cas ;
- des emprunts auprès des établissements de crédit ;
- des emprunts obligataires émis par Orano ;
- des découverts bancaires courants ; et
- des dettes liées à des locations financières.

Les dettes financières sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts obligataires faisant l'objet d'une couverture de taux (swap taux fixe / taux variable) qualifiée de couverture de juste valeur sont réévalués de façon symétrique à l'instrument dérivé de couverture.

1.3.9.9. Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Le groupe a choisi de continuer d'appliquer les dispositions d'IAS 39 en matière de comptabilité de couverture.

1.3.9.9.1. Risques couverts et instruments financiers

Orano utilise des instruments dérivés pour couvrir ses risques de change et de taux d'intérêt. Les instruments dérivés utilisés consistent essentiellement en des contrats de change à terme, des swaps de devises et de taux, des swaps d'inflation et des options de change.

Les risques couverts concernent des créances, des dettes et des engagements fermes ou prévisionnels en monnaies étrangères.

1.3.9.9.2. Comptabilisation des instruments dérivés

Les instruments dérivés sont mesurés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, et réévalués lors de chaque clôture comptable jusqu'à leur dénouement.

Le mode de comptabilisation des instruments dérivés varie selon qu'ils sont désignés comme éléments de couverture de juste valeur, de couverture de flux de trésorerie, de couverture d'investissements nets à l'étranger, ou qu'ils ne sont pas qualifiés d'éléments de couverture.

Couverture de juste valeur

Cette désignation concerne les couvertures d'engagements fermes en monnaies étrangères : achats, ventes, créances et dettes. L'élément couvert et l'instrument dérivé sont réévalués de façon symétrique, et leurs variations de valeur sont enregistrées simultanément en compte de résultat.

Couverture de flux de trésorerie

Cette désignation concerne les couvertures de flux de trésorerie futurs probables : achats et ventes prévisionnels en monnaies étrangères.

Les éléments couverts de nature hautement probable ne sont pas valorisés au bilan. Seuls les instruments dérivés de couverture sont réévalués lors de chaque clôture comptable ; en contrepartie, la part efficace des variations de valeur est comptabilisée en « Autres éléments du résultat global » et présentée au bilan pour son montant net d'impôt dans la rubrique de capitaux propres « Gains et pertes latents différés sur instruments financiers » ; seule la part inefficace de la couverture affecte le compte de résultat.

Les montants comptabilisés en « Gains et pertes latents différés sur instruments financiers » sont rapportés au compte de résultat lorsque l'élément couvert affecte celui-ci, c'est-à-dire lors de la comptabilisation des transactions faisant l'objet de la couverture.

Couverture d'investissements nets à l'étranger

Cette désignation concerne les emprunts contractés dans une monnaie étrangère, ainsi que les emprunts contractés en euros et faisant l'objet d'un swap de change dans une monnaie étrangère, afin de financer par exemple l'acquisition d'une filiale ayant la même monnaie fonctionnelle. Les écarts de change relatifs à ces emprunts sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » et présentés au bilan pour leur montant net d'impôt dans la rubrique de capitaux propres « Réserves de conversion » ; seule la part inefficace de la couverture affecte le compte de résultat.

Les montants comptabilisés en réserves de conversion sont rapportés au compte de résultat lors de la cession de la filiale concernée.

Instruments dérivés non qualifiés de couverture

Lorsque les instruments dérivés ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture, les variations de juste valeur sont portées immédiatement en compte de résultat.

1.3.9.3. Présentation des instruments dérivés comptabilisés au bilan et au compte de résultat

Présentation au bilan

Les instruments dérivés utilisés pour couvrir des risques liés à des transactions commerciales sont présentés au bilan en créances et dettes opérationnelles ; les instruments dérivés utilisés pour couvrir des risques liés à des prêts, des emprunts et des comptes courants sont présentés en actifs financiers ou en dettes financières.

Présentation au compte de résultat

La réévaluation des instruments dérivés et des éléments couverts relatifs à des transactions commerciales affectant le compte de résultat est comptabilisée en « Autres charges et produits opérationnels », à l'exception de la part correspondant au report/déport, qui est comptabilisée en résultat financier.

La réévaluation des instruments financiers de couverture et des éléments couverts relatifs à des prêts et emprunts en monnaies étrangères affectant le compte de résultat est comptabilisée en résultat financier.

1.3.9.10. Décomptabilisation des actifs et passifs financiers

Le groupe décomptabilise un actif financier lorsque :

- les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif expirent ; ou
- le groupe transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels liés à l'actif financier du fait du transfert de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de cet actif.

Le groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

1.3.10. Avantages du personnel

Les engagements en matière de retraite, préretraite, indemnités de départ, couverture sociale, médailles du travail, prévoyance et autres engagements assimilés, tant pour le personnel actif que pour le personnel retraité, sont comptabilisés en application des dispositions de la norme IAS 19 révisée.

Les prestations servies dans les avantages postérieurs à l'emploi sont distinguées selon que le niveau des prestations dépend (i) des cotisations faites par le salarié (régimes à « cotisations définies ») ou (ii) d'un niveau d'engagement défini par l'entreprise (régimes à « prestations définies »).

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées : selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime. Pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, le plafonnement des droits prévus dans les conventions collectives est pris en compte dans le rythme de comptabilisation des engagements.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses actuarielles (évolution des salaires, d'âge de départ, de probabilité de versement, taux de rotation et taux de mortalité). Ces paiements futurs sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation déterminé en fonction des taux des emprunts obligataires, de durée équivalente à celle des passifs sociaux de la société, émis par les entreprises de première catégorie.

Le groupe a constitué des actifs financiers auprès d'un assureur pour couvrir des dépenses de régimes à prestations définies. La comptabilisation des actifs de couverture est enregistrée en contre partie de la trésorerie versée à l'assureur.

Le montant des avantages du personnel résulte de l'évaluation des engagements minorée de la juste valeur des actifs destinés à leur couverture.

Les réévaluations du passif net au titre des engagements à prestations définies (variation de l'engagement et des actifs financiers due aux changements d'hypothèses et écarts d'expérience) sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global » ; ils ne sont pas recyclables au compte de résultat.

En revanche, les écarts actuariels se rapportant aux avantages du personnel en cours d'emploi (par exemple, les médailles du travail) sont comptabilisés au compte de résultat en « autres produits et charges opérationnels ».

Les coûts relatifs aux avantages du personnel (retraites et autres avantages similaires) sont scindés en deux catégories :

- la charge de désactualisation de la provision, nette du rendement attendu des actifs de couverture, est portée en résultat financier ; le rendement attendu des actifs est évalué en utilisant un taux d'intérêt identique au taux d'actualisation de la provision ;
- la charge correspondant au coût des services rendus est répartie entre les différents postes de charges opérationnelles par destination : coûts des produits et services vendus, charges de recherche et développement, charges commerciales et marketing, charges administratives.

Le coût des services passés, incluant la charge ou le produit lié aux modifications/liquidations de régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « Autres charges et produits opérationnels ».

1.3.11. Provisions liées aux opérations d'exploitation

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation actuelle légale, contractuelle ou implicite, résultant d'un événement passé et dont l'extinction devrait se traduire pour l'entité par une sortie probable de ressources sans contrepartie attendue après la date de clôture. Cette sortie de ressources doit pouvoir être estimée avec une fiabilité suffisante pour pouvoir constituer une provision.

Les provisions pour lesquelles la sortie de ressources doit avoir lieu dans un délai supérieur à deux ans sont actualisées si l'effet de l'actualisation est significatif.

Provisions pour travaux restant à effectuer

Les provisions pour travaux restant à effectuer couvrent un ensemble de charges futures à encourir sur les sites de la Hague et de Melox (secteur Aval), du Tricastin et de Malvési (secteur Amont) au titre du traitement des déchets et d'autres opérations issues du cycle d'exploitation. Les travaux portent essentiellement, pour le secteur Aval, sur des activités d'entreposage, de traitement, de conditionnement, de transport et de stockage de déchets technologiques et de procédés, et, pour le secteur Amont, sur des travaux de traitement et de conditionnement des effluents nitrates et des poussières.

Par ailleurs, le groupe détient des matières nucléaires dans des formes physiques ou chimiques variées pouvant nécessiter des traitements spécifiques pour les rendre commercialisables. Le groupe apprécie la nécessité de constituer une provision au cas par cas sur la base (i) des obligations existantes à la clôture, (ii) de l'existence et de la disponibilité de filières de traitement ou de la faisabilité de projets de développement de nouvelles filières, (iii) des coûts estimés de la valorisation de ces matières et (iv) des perspectives commerciales ou avantages économiques attendus de ces matières une fois valorisées. Une provision est constatée lorsque les perspectives commerciales ou les avantages économiques sont insuffisants au regard des coûts de traitements ou de développement des filières de valorisations et que la provision peut être estimée de manière fiable.

Le taux d'actualisation est déterminé sur la base de la courbe de taux d'état français (taux OAT) à la clôture, prolongée pour les maturités non liquides par un taux d'équilibre à long terme, à laquelle est ajouté un spread d'obligations d'entreprises de qualité investissement ainsi qu'une prime d'illiquidité. Sur la base des flux de décaissements attendus, un taux unique équivalent est déduit de la courbe de taux ainsi construite.

Le taux d'inflation est fixé en cohérence avec les anticipations d'inflation à long terme dans la zone Euro et en tenant compte de l'objectif de la Banque centrale européenne.

Les changements d'hypothèses relatifs aux changements de devis, de taux d'actualisation et d'inflation et d'échéanciers sont comptabilisés en résultat.

Contrats déficitaires

Un contrat déficitaire est un contrat dont les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques à recevoir attendus du contrat. Les coûts inévitables d'un contrat reflètent le coût net de sortie du contrat, c'est-à-dire le plus faible du coût d'exécution du contrat ou de toute indemnisation ou pénalité découlant du défaut d'exécution.

Lorsque le groupe enregistre un contrat déficitaire, l'obligation actuelle résultant de ce contrat fait l'objet d'une provision (après prise en compte de toute dépréciation d'actif relative aux actifs dédiés à l'exécution de ce contrat).

Provisions pour restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée par le groupe lorsqu'il a une obligation implicite, qui est matérialisée lorsque : (i) il existe un plan formalisé et détaillé précisant l'activité ou la partie de l'activité concernée, la localisation et le nombre de personnes affectées, l'estimation des dépenses qui seront engagées et la date à laquelle le plan sera mis en œuvre ; et (ii) les personnes affectées ont été valablement informées des principales caractéristiques du plan.

Provisions pour réaménagement des sites miniers

Ces provisions correspondent aux dépenses prévisibles liées aux coûts de reconstitution des sites miniers à la charge du groupe. La provision est constituée au fur et à mesure de l'exploitation du site, selon le principe de la « dégradation progressive ».

La provision pour reconstitution des sites miniers est égale au prorata du cumul des tonnages traités depuis la mise en service du site sur le tonnage total du site (quantités déjà traitées et restant à traiter).

1.3.12. Provisions pour opérations de fin de cycle

Les provisions pour opérations de fin de cycle couvrent :

- les coûts de démantèlement pour mener l'installation à l'état final du déclassement incluant les coûts de traitement et de conditionnement des déchets issus des opérations de démantèlement ;
- les coûts d'entreposage, de reprise, traitement et conditionnement de certains déchets historiques issus d'anciens contrats de traitement de combustibles usés qui n'ont pu être traités en ligne (RCD) ;
- les coûts liés à la gestion long terme des déchets radioactifs (entreposage, transport et stockage) ; et
- les coûts de surveillance des sites de stockage après leur fermeture.

A la clôture, ces coûts sont ajustés aux conditions économiques existantes et positionnés par échéance de décaissement afin d'être actualisés à partir du taux d'inflation et du taux d'actualisation correspondant à la chronique de dépenses prévisionnelles.

Les provisions pour opérations de fin de cycle à la charge du groupe et relatives au démantèlement des installations font partie intégrante du coût de revient de ces installations.

Elles sont donc évaluées et comptabilisées en totalité dès la date de mise en service active de l'installation nucléaire correspondante, en contrepartie d'un actif de démantèlement présenté au sein des actifs corporels (cf. note 1.3.7.2).

Traitement de l'amortissement

L'actif de démantèlement est amorti linéairement sur la même durée que les installations concernées.

La charge d'amortissement correspondante ne participe pas à l'avancement des contrats et ne rentre pas dans le coût de revient des stocks. Elle est cependant intégrée dans la rubrique du compte de résultat intitulée « Coût des produits et services vendus », en déduction de la marge brute.

Traitement des charges de désactualisation

La provision est désactualisée à la fin de chaque exercice : la désactualisation représente l'augmentation de la provision due au passage du temps. Cette augmentation a pour contrepartie un compte de charge financière.

Taux d'inflation et d'actualisation pris en compte pour l'actualisation des opérations de fin de cycle

Les taux d'inflation et d'actualisation pris en compte pour l'actualisation des provisions pour opérations de fin de cycle sont appréciés à partir des principes décrits ci-après.

Le taux d'inflation est fixé en cohérence avec les anticipations d'inflation à long terme dans la zone Euro et en tenant compte de l'objectif de la Banque centrale européenne.

Le taux d'actualisation est fixé en application de la norme IAS 37 sur la base des conditions de marché à la date de clôture, ainsi que des caractéristiques propres au passif. Le taux est ainsi déterminé à partir d'une courbe de taux sans risque France à la clôture, prolongée pour les maturités non liquides par un taux d'équilibre à long terme (source taux UFR publié par l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles pour les passifs assurantiels de très long terme, présentant des décaissements au-delà des horizons de marché), à laquelle est ajouté un spread d'obligations d'entreprises de qualité investissement ainsi qu'une prime d'illiquidité. Sur la base des flux de décaissements attendus, un taux unique équivalent est déduit de la courbe des taux ainsi construite.

La révision du taux d'actualisation est ainsi fonction des taux de marché et des évolutions structurelles de l'économie conduisant à des changements durables à moyen et long termes.

Selon les articles D. 594-1 et suivants du Code de l'environnement et l'arrêté du 21 mars 2007 relatif à la sécurisation du financement des charges nucléaires modifié le 1er juillet 2020, un déficit ou un surplus de couverture (ratio des actifs dédiés à la juste valeur sur les provisions de fin de cycle loi) est calculé sur la base du taux d'actualisation net d'inflation ainsi déterminé, dès lors que ce taux d'actualisation réel reste inférieur :

- au taux de rendement prévisionnel des actifs de couverture, prudemment estimé en tenant compte de l'horizon des décaissements ; et
- à la valeur réelle du plafond fixé par arrêté des ministres chargés de l'économie et de l'énergie qui est égale à la valeur non arrondie représentative des anticipations en matière de taux d'intérêt réel à long terme, retenue pour le calcul publié par l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles du taux à terme ultime applicable à la date considérée, majorée de cent cinquante points de base. Ce plafond est applicable à compter de l'année 2024. Jusqu'à cette date, le plafond est égal à la moyenne pondérée de 2,3 % et de ce nouveau plafond. La pondération affectée au montant de 2,3 % est fixée à 50 % pour l'année 2020, 25 % pour l'année 2021, 12,5 % pour l'année 2022 et 6,25 % pour l'année 2023.

Dans le cas où le taux d'actualisation réel, pris en compte pour le calcul de l'actualisation des obligations de fin de cycle, est supérieur au taux plafond réglementaire, le déficit ou surplus de couverture serait déterminé à partir de ce dernier.

Traitement des changements d'hypothèses

Les changements d'hypothèses concernent les changements de devis, de taux d'actualisation et d'inflation et d'échéanciers.

En application de la méthode prospective :

- si l'installation est en exploitation, l'actif de démantèlement est ajusté du même montant que la provision ; l'actif de démantèlement est amorti sur la durée de vie résiduelle des installations ;
- si l'installation n'est plus en exploitation ou s'il s'agit d'opérations de reprises et conditionnements des déchets historiques (RCD), l'impact est pris en résultat sur l'année du changement pour la quote-part restant à la charge du groupe. L'impact des changements de devis est porté au résultat opérationnel au sein des « Autres produits et charges opérationnels » ; l'impact des changements de taux d'actualisation et d'inflation liés aux évolutions des conditions de marché et aux changements d'échéancier est porté au résultat financier ; et
- Dans le cadre d'un contrat commercial impliquant la prise de propriété de déchets créant une obligation de constitution d'un passif de fin de cycle, la marge sur affaires doit être impactée du coût de cette obligation, par la contrepartie du compte de provisions au bilan.

Actifs de fin de cycle (part tiers)

Le groupe peut être amené à réaliser des opérations de démantèlement dont le financement, pour une quote-part, est à la charge de tiers. La provision pour opérations de fin de cycle couvre la totalité des opérations. Elle est comptabilisée en contrepartie du compte « Actif de démantèlement – part propre » pour la quote-part à la charge du groupe et en contrepartie du compte d'actif non courant intitulé « Actifs de fin de cycle – part tiers » à hauteur du financement attendu de la part du tiers.

L'actif de fin de cycle – part des tiers ne fait pas l'objet d'amortissement.

Il est actualisé de manière symétrique aux provisions correspondantes. L'effet de désactualisation venant augmenter la valeur de l'actif est enregistré dans un compte de produit financier.

Il est réduit à mesure que les travaux contractualisés sont réalisés.

1.3.13. Impôts sur les résultats

Les impôts sur les résultats comprennent la charge (le produit) d'impôt courant et la charge (le produit) d'impôt différé, calculés conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Impôt courant

Les actifs et passifs d'impôt courant sont évalués en fonction du montant attendu qui sera reçu ou payé à l'administration fiscale.

L'impôt courant relatif à des éléments comptabilisés au sein des capitaux propres est également reconnu en capitaux propres, et non au sein du compte de résultat. Lorsqu'elles sont sujettes à interprétation, le management réévalue régulièrement les positions qu'il a prises dans ses déclarations fiscales, et il comptabilise des provisions en conséquence lorsqu'il le juge nécessaire.

Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont déterminés sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs comptables et les bases fiscales des éléments d'actif et de passif, auxquelles est appliqué le taux d'impôt attendu sur la période de renversement des différences temporelles et qui a été adopté à la date de clôture. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les différences temporelles imposables entraînent la comptabilisation d'impôts différés passifs.

Les différences temporelles déductibles, les déficits reportables et les crédits d'impôts non utilisés entraînent la comptabilisation d'impôts différés actifs à hauteur des montants dont la récupération future est probable. Les actifs d'impôt différé font l'objet d'une analyse de recouvrabilité au cas par cas en tenant compte des prévisions de résultat issues du plan d'action stratégique du groupe.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables provenant des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf si le groupe est en mesure de contrôler l'échéance de renversement des différences temporelles et qu'il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. Les impôts sont revus à chaque clôture pour tenir compte notamment des incidences des changements de législations fiscales et des perspectives de recouvrabilité.

Les impôts différés sont comptabilisés au compte de résultat, à l'exception de ceux qui se rapportent aux « Autres éléments du résultat global » qui sont également enregistrés en « Autres éléments du résultat global ».

Orano a opté pour la comptabilisation en impôt sur le résultat de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) à laquelle ses filiales françaises sont soumises au taux de 1,6 % (taxe pour frais de CCI incluse), depuis l'année 2010. A partir de 2021, ce taux va baisser à 0,75 %. En application de la norme IAS 12, l'option retenue entraîne la comptabilisation d'impôts différés au taux de 0,75 % sur les différences temporelles correspondantes.

Recouvrabilité des impôts différés actifs

Le montant des impôts différés actifs est revu à chaque date de reporting, et il est réduit le cas échéant dans la mesure où il n'est plus probable que des profits taxables futurs permettront d'utiliser tout ou partie de ce montant. De même, les impôts différés actifs non reconnus sont réévalués à chaque date de reporting et sont reconnus à hauteur de l'estimation des profits taxables futurs sur lesquels ils pourront être imputés.

La partie recouvrable des actifs d'impôts différés du groupe correspond à celle pour laquelle la probabilité de recouvrement est supérieure à 50 %. En pratique, pour établir cette probabilité, le groupe procède à une analyse en trois étapes : (a) démonstration du caractère non récurrent des déficits, (b) analyse des perspectives de résultats futurs et (c) analyse des opportunités liées à la gestion fiscale.

S'agissant des perspectives de résultats futurs, la probabilité de réalisation de bénéfices imposables futurs sur lesquels imputer les pertes reportables est appréciée au regard des prévisions de résultat issues du plan stratégique validé par la gouvernance.

L'estimation des pertes imputables tient également compte de la réglementation annuelle d'imputation maximale (50 % pour la France).

Compensation des impôts différés

Les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée au sein d'une même entité fiscale lorsque celle-ci a le droit de compenser ses créances et dettes d'impôt exigible.

Note 2 – PERIMETRE

REPARTITION DES SOCIETES CONSOLIDEES FRANCE / ETRANGER

(nombre de sociétés)	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Intégration Globale	25	51	27	43
Activité conjointe	-	5	-	6
Mise en équivalence	1	4	1	5
Sous-Total	26	60	28	54
Total	86		82	

PRINCIPALES OPERATIONS REALISEES EN 2021

Prise de contrôle de Transnuclear Ltd

Transnuclear Ltd est la société créée en 1984 par KOBE STEEL et Orano Nuclear Packages and Services (« Orano NPS ») pour le développement des projets d'entreposage à sec au Japon, la réalisation d'études d'ingénierie et analyses de sûreté, et le transport de certaines matières nucléaires pour le marché japonais.

Le 15 janvier 2021, Orano NPS et KOBE STEEL ont acquis la participation de 5 % détenue par SOJITZ (2,5 % pour Orano NPS et 2,5 % pour KOBE STEEL). Au terme de l'opération, Transnuclear Ltd est détenu à 50 % par Orano NPS et à 50 % par KOBE STEEL. En parallèle à cette opération d'acquisition, une renégociation du pacte d'actionnaires avec KOBE STEEL a été menée et finalisée, permettant à Orano NPS de prendre le contrôle sur les aspects stratégiques de fonctionnement et de décisions de Transnuclear Ltd. Cette opération n'a pas d'impact significatif sur les comptes.

Acquisition des titres d'AREVA Mongol LLC

Le 28 janvier 2021, CFMM a acquis les titres détenus par MITSUBISHI CORP dans AREVA Mongol LLC, soit 34 %. AREVA Mongol LLC est désormais détenu à 100 % par CFMM. AREVA Mongol détient Cogegobi à 100 % et Badrakh Energy LLC à 66 %. En conséquence, les participations ne donnant pas le contrôle d'AREVA Mongol LLC et de Cogegobi sont reclassées en capitaux propres - part du groupe ainsi qu'une part de celles de Badrakh Energy LLC (cf. note 23).

Acquisition de sociétés auprès du Groupe Daher

Le 30 septembre, Orano NPS a acquis les activités nucléaires du Groupe Daher en Allemagne et en Amérique du Nord (majoritairement réalisées par les sociétés Daher Nuclear Technologies GmbH et TLI Inc., sa filiale). Cette acquisition va permettre à Orano NPS de bénéficier de savoir-faire et d'implantations complémentaires, notamment en Allemagne et aux États-Unis, tout en élargissant son offre de produits et services. Le prix s'élève à 12 millions d'euros auquel s'ajoute un remboursement de compte courant octroyé par l'ancien actionnaire pour un montant de 16 millions d'euros réalisé de manière concomitante soit un montant total payé de 28 millions d'euros. L'allocation provisoire du prix d'acquisition a donné lieu à la reconnaissance d'un goodwill de 10 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2021 s'élève à 38 millions d'euros dont 10 millions d'euros réalisés depuis la date d'acquisition.

Acquisition de STSI

Le 29 octobre, Orano NPS a acquis auprès de Geodis, filiale du Groupe SNCF, la Société de Transports Spéciaux Industriels (STSI) spécialisée dans les transports multimodaux de matières sensibles, en particulier le transport ferroviaire et routier de matières nucléaires pour un prix de 22 millions d'euros auquel s'ajoute un remboursement de dette au précédent actionnaire de 2 millions d'euros réalisé de manière concomitante soit un montant total payé de 24 millions d'euros. Au 31 décembre 2021, un goodwill provisoire a été comptabilisé à hauteur de 18 millions d'euros. L'allocation du prix d'acquisition sera réalisée sur l'exercice 2022.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2021 s'élève à 8 millions d'euros dont 2 millions d'euros réalisés depuis la date d'acquisition.

PRINCIPALES OPERATIONS REALISEES EN 2020

Acquisition de trois sociétés spécialisées en maintenance industrielle

Orano DS, filiale de l'activité « Démantèlement et Services » d'Orano, a acquis le 29 juin 2020 auprès du groupe allemand KSB, trois sociétés spécialisées en maintenance industrielle (robinetterie, machines tournantes, chaudronnerie) : KSB Service Energie (KSE), KSB Service Cotumer (KSC) et Société de Travaux d'Ingénierie Industrielle (STII). Acteurs reconnus auprès du parc nucléaire français et dans l'industrie des services nucléaires, ces sociétés complètent l'offre de services d'Orano en ressources spécialisées et complémentaires des métiers de maintenance nucléaire où le groupe est déjà présent.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de développement d'Orano dans les métiers de services, notamment en matière de maintenance industrielle.

Acquisition d'intérêts complémentaires d'Orano dans McClean Lake et Midwest

Orano Canada Inc a acquis, en décembre 2020, des intérêts complémentaires détenus par son partenaire japonais OURD dans l'usine de McClean Lake (7,5 %) et le gisement de Midwest (5,67 %) au Canada. En conséquence, les intérêts d'Orano sont portés à 77,5 % pour McClean Lake et 74,8 % pour Midwest, aux côtés de Denison Mines qui détient les intérêts restants. Cette opération a été comptabilisée en acquisition d'un groupe d'actifs.

PERIMETRE DES SOCIETES CONSOLIDEES

(IG : intégration globale / MEE : mise en équivalence / AC : activité conjointe)

Unité (nom) ou entités de rattachement Raison sociale, forme	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Pays	% intérêt		% intérêt
FRANCE				
Orano		IG 100	IG	100
Orano Support		IG 100	IG	100
Orano Assurance et Réassurance		IG 100	IG	100
SI-nerGIE		MEE 50	MEE	50
Orano Mining		IG 100	IG	100
CFMM		IG 100	IG	100
Orano Expansion		IG 95,28	IG	95,28
Orano Chimie Enrichissement		IG 100	IG	100
Eurodif (2)		IG 100	IG	100
Sofidif (2)		IG 60	IG	60
SET Holding		IG 95	IG	95
SET		IG 95	IG	95
Laboratoire d'étalons d'activité		IG 100	IG	100
Orano Recyclage		IG 100	IG	100
Orano Temis		IG 100	IG	100
Orano NPS		IG 100	IG	100
Lemaréchal		IG 100	IG	100
STSI		IG 100		
Orano Démantèlement		IG 100	IG	100
Orano DS – Démantèlement et Services		IG 73,86	IG	73,86
Orano KSE (3)			IG	73,86
Orano Cotumer (3)			IG	73,86
Orano STII (3)			IG	73,86
CNS		IG 51	IG	51
Trihom (1)		IG 48,75	IG	48,75
SICN		IG 100	IG	100
Orano DA – Diagnostic Amiante		IG 74	IG	74
Orano Projets		IG 100	IG	100
Orano Med		IG 100	IG	100

(1) Le pourcentage de contrôle sur cette entité est supérieur à 50 %.

(2) Suite à la recapitalisation d'Eurodif en 2019, Sofidif ne détient plus aucune participation dans les sociétés du groupe.

(3) Sociétés fusionnées

Unité (nom) ou entités de rattachement Raison sociale, forme	Pays	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
			% intérêt		% intérêt
EUROPE (Hors France)					
Urangesellschaft - Frankfurt	Allemagne	IG	100	IG	100
Orano Nuclear Cargo and Service (1)	Allemagne	IG	100		
Orano Nuclear Trucking (1)	Allemagne	IG	100		
Orano GmbH	Allemagne	IG	100	IG	100
Dekontaminierung Sanierung Rekultivierung	Allemagne	IG	100	IG	100
Orano UK Ltd.	Grande-Bretagne	IG	100	IG	100
Enrichment Technology Company Ltd (ETC)	Grande-Bretagne	MEE	50	MEE	50
Orano Projects Ltd.	Grande-Bretagne	IG	100	IG	100
AMERIQUE					
Orano USA LLC	États-Unis	IG	100	IG	100
PIC	États-Unis	IG	100	IG	100
Orano Federal Services LLC	États-Unis	IG	100	IG	100
UG USA	États-Unis	IG	100	IG	100
TN Americas LLC	États-Unis	IG	100	IG	100
Orano CIS LLC	États-Unis	IG	100	IG	100
Interim Storage Partners LLC	États-Unis	MEE	51	MEE	51
TLI (1)	États-Unis	IG	100		
TLI Freight Services (1)	États-Unis	IG	100		
TLI Shipping (1)	États-Unis	IG	100		
Orano Decommissioning Services LLC	États-Unis	IG	100	IG	100
Orano Decommissioning Holding LLC	États-Unis	IG	100	IG	100
Accelerated Decommissioning Partners LLC	États-Unis	MEE	25	MEE	25
Orano Med LLC	États-Unis	IG	100	IG	100
Orano Canada Inc.	Canada	IG	100	IG	100
Cigar Lake	Canada	AC	37,10	AC	37,10
Key Lake	Canada	AC	16,67	AC	16,67
Kiggavik	Canada	AC	66,09	AC	66,09
McArthur River	Canada	AC	30,20	AC	30,20
McClellan Lake	Canada	AC	77,5	AC	77,5
Midwest	Canada	AC	74,83	AC	74,83
Orano Est Canada	Canada	IG	100	IG	100
Urangesellschaft Canada Limited	Canada	IG	100	IG	100
Uranor Inc.	Canada	IG	100	IG	100
Orano Quebec Inc.	Canada	IG	100	IG	100
TLI Canada (1)	Canada	IG	100		
Uramin Inc	Iles Vierges	IG	100	IG	100
ASIE / PACIFIQUE					
Orano Japan	Japon	IG	100	IG	100
Orano Cycle Japan Projects	Japon	IG	100	IG	100
ANADEC – Orano ATOX D&D Solutions Co. Ltd.	Japon	MEE	50	MEE	50
Transnuclear Ltd	Japon	IG	50	-	-
Orano Beijing Technology Co. Ltd.	Chine	IG	100	IG	100
UG Asia Limited	Chine	IG	100	IG	100
AREVA Mongol LLC	Mongolie	IG	100	IG	66
COGEGOBI	Mongolie	IG	100	IG	66
Badrakh Energy LLC	Mongolie	IG	66	IG	43,56
Orano Korea	Rép. de Corée	IG	100	IG	100
AREVA India Private Ltd.	Inde	IG	100	IG	100
Katco	Kazakhstan	IG	51	IG	51
Nurlikum Mining LLC	Ouzbékistan	IG	51	IG	51
Orano Holdings Australia Pty Ltd	Australie	IG	100	IG	100
Orano Australia Pty Ltd.	Australie	IG	100	IG	100

(1) Sociétés acquises auprès du Groupe Daher

Unité (nom) ou entités de rattachement Raison sociale, forme	Pays	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
			% intérêt		% intérêt
AFRIQUE / MOYEN-ORIENT					
Somaïr	Niger	IG	63,40	IG	63,40
Imouraren SA	Niger	IG	63,50	IG	63,50
Cominak	Niger	IG	59	MEE	34
TN Niger	Niger	IG	100	IG	100
Orano Mining (Namibia) Pty Ltd.	Namibie	IG	100	IG	100
Orano Processing Namibia	Namibia	IG	100	IG	100
Erongo Desalination Company (PTY) Ltd.	Namibie	IG	100	IG	100
Uramin Centrafrique	Rép. centrafricaine	IG	100	IG	100
Orano Gabon	Gabon	IG	100	IG	100
Comuf	Gabon	IG	68,42	IG	68,42
Jordan AREVA Ressources	Jordanie	IG	50	IG	50

SOCIETES NON CONSOLIDEES

Au 31 décembre 2021, la valeur nette des titres non consolidés détenus à 50 % et plus représente 13 participations et s'élève à 9 millions d'euros au bilan. La société juge qu'il n'y a pas de risque associé à ces participations et les considère comme non significatives.

Note 3 – INFORMATIONS SECTORIELLES

PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Résultat 2021

(en millions d'euros)	Mines	Amont	Aval	Corporate, autres activités et éliminations	Total
Chiffre d'affaires brut	1 076	1 038	2 823	(210)	4 726
Ventes inter - secteurs	(11)	(87)	(130)	228	-
Chiffre d'affaires contributif	1 065	951	2 693	18	4 726
Résultat Opérationnel avant activité de fin de cycle	269	191	617	(20)	1 058
Résultat des activités de fin de cycle	-	(16)	(271)	-	(287)
Résultat Opérationnel	269	176	346	(20)	771
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	-	-	-	-	18
Résultat Financier	-	-	-	-	(29)
Impôts sur les résultats	-	-	-	-	(30)
Résultat net	-	-	-	-	730
EBITDA *	429	204	764	1	1 398
% du CA brut	39,9 %	19,7 %	27,1 %	n.a.	29,6 %

* cf. notes 1.3.5 et 6

Au 31 décembre 2021, le groupe a réalisé environ 29 % de son chiffre d'affaires avec EDF.

En outre, le groupe a réalisé un revenu non récurrent avec les électriciens allemands représentant 31 % du CA de la période (cf. ci-après).

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert du contrôle de la matière pour les secteurs Mines et Amont, et majoritairement à l'avancement pour le secteur Aval.

Le secteur Aval a été marqué par deux événements :

- La signature des contrats concernant les déchets nucléaires allemands
- Les difficultés de production des usines de la BU Recyclage

Signature de contrats concernant les déchets nucléaires allemands

Les contrats signés en août 2021 avec les électriciens allemands prévoient des échanges d'unités de résidus permettant la restitution du reliquat d'activité et de masse sous la forme de déchets vitrifiés et d'emballages usés. Ces échanges sont devenus effectifs à l'entrée en vigueur des contrats. Une restitution physique aux électriciens allemands de l'équivalent de l'activité et de la masse métallique associée à ces déchets a été fixée au plus tard au 31 décembre 2024. Avant cette échéance, seront réalisées (i) des prestations d'entreposage des colis de déchets et (ii) des opérations d'assainissement et d'entreposage d'emballages de transport au titre de l'équivalence en masse métallique.

L'accord se décompose en substance en (i) un échange d'unités de résidus, (ii) l'extinction des obligations de performance antérieures, et (iii) de nouvelles obligations de performance au titre (a) de l'entreposage des colis de déchets et (b) de l'assainissement et de l'entreposage des emballages de transport. La restitution de l'ensemble des déchets aux clients allemands conduit à dénouer l'ensemble des contrats historiques encore actifs au moment de la réalisation de l'opération d'échange intervenue en septembre 2021.

L'opération d'échange n'entrant pas dans le champ d'application d'IFRS 15 et s'agissant d'un montant très significatif, le produit perçu est présenté sur une ligne distincte « Autres Revenus » du compte de résultat consolidé. L'opération étant néanmoins réalisée dans le prolongement des activités ordinaires du groupe, ces « autres revenus » sont présentés au sein de l'agrégat « Chiffre d'affaires » dans le secteur Aval. Les prestations d'entreposage des colis de déchets, d'assainissement et d'entreposage des emballages constituent bien, en revanche, des prestations dans le champ d'application d'IFRS 15.

Ces contrats historiques ont été intégralement payés par le passé, et ont donné lieu à une reconnaissance partielle du chiffre d'affaires en fonction de l'avancement des prestations. Le solde des avances versées non encore reconnu constitue ainsi un produit sur l'exercice qui s'ajoute aux montants perçus au titre de la signature des contrats avec les électriciens en août 2021.

Ce montant total est alloué entre (i) l'opération d'échange et (ii) les obligations de performance identifiées. Pour les obligations de performance de l'entreposage des colis de déchets, l'assainissement et l'entreposage des emballages de transport, le prix est alloué sur la base d'un coût attendu plus une marge applicable pour des prestations similaires. Le prix alloué à l'opération d'échange est égal au montant résiduel.

Les impacts sur le chiffre d'affaires 2021 sont comptabilisés en « Autres revenus » pour 1 452 millions d'euros au titre de l'opération d'échange et du dénouement des contrats préexistants et en « Revenus des biens et services » pour 0,8 millions d'euros au titre des prestations qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 15.

Difficultés de production des usines de la BU Recyclage

Les usines du Recyclage ont rencontré des difficultés entraînant des pertes de production qui ont eu un impact sur l'avancement des contrats de traitement-recyclage. Des plans d'actions sont en cours pour redresser la capacité de production de l'usine de Melox et sécuriser la production de l'usine de la Hague.

Bilan 2021

(en millions d'euros)	Mines	Amont	Aval	Corporate, autres activités et éliminations	Total
Actifs corporels et incorporels (y compris goodwill et droits d'utilisation – contrats de location)	2 671	4 291	4 509	118	11 588
Actifs de fin de cycle et de couverture des opérations de fin de cycle	-	1 814	6 809	-	8 624
Autres actifs non courants	100	0	3	202	305
Sous-total Actifs non-courants	2 771	6 105	11 321	320	20 517
Stocks et créances (hors impôts)	515	1 245	875	176	2 811
Autres actifs courants	-	0	-	1 617	1 617
Sous-total Actifs courants	515	1 245	875	1 793	4 428
TOTAL ACTIF	3 286	7 350	12 197	2 113	24 945

Résultat 2020

(en millions d'euros)	Mines	Amont	Aval	Corporate, autres activités et éliminations	Total
Chiffre d'affaires brut	1 088	1 045	1 730	(179)	3 684
Ventes inter - secteurs	(9)	(45)	(138)	192	-
Chiffre d'affaires contributif	1 079	999	1 592	13	3 684
Résultat Opérationnel avant activité de fin de cycle *	371	234	(99)	(48)	458
Résultat des activités de fin de cycle	-	(10)	(110)	1	(119)
Résultat Opérationnel *	371	224	(209)	(47)	339
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	-	-	-	-	15
Résultat Financier	-	-	-	-	(321)
Impôts sur les résultats	-	-	-	-	(54)
Résultat net	-	-	-	-	(21)
EBITDA	502	317	146	(34)	931
% du CA brut	46,1 %	30,4 %	8,4 %	n.a.	25,3 %

* En application de la décision définitive de l'IFRS IC, intervenue en mai 2021, concernant l'attribution des avantages postérieurs à l'emploi aux périodes de services (norme IAS 19), les données comparatives 2020 ont été retraitées par rapport aux données publiées dans les états financiers 2020.

Au 31 décembre 2020, le groupe a réalisé environ 46 % de son chiffre d'affaires avec EDF.

Bilan 2020

(en millions d'euros)	Mines	Amont	Aval	Corporate, autres activités et éliminations	Total
Actifs corporels et incorporels (y compris goodwill)	2 522	4 312	3 935	120	10 889
Actifs de fin de cycle et de couverture des opérations de fin de cycle	-	1 718	5 965	-	7 683
Autres actifs non courants	82	1	4	164	252
Sous-total Actifs non-courants	2 605	6 031	9 904	283	18 824
Stocks et créances (hors impôts)	581	1 260	761	341	2 943
Autres actifs courants	1	-	-	2 053	2 054
Sous-total Actifs courants	582	1 260	761	2 395	4 997
TOTAL ACTIF	3 186	7 292	10 665	2 678	23 821

PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Exercice 2021

Chiffre d'affaires contributif par secteur d'activité et par zone de localisation des clients

(en millions d'euros)	Mines	Amont	Aval	Corporate et autres activités	Total
France	460	436	789	10	1 695
Europe (hors France)	148	103	1 566	8	1 826
Amérique	149	207	179	0	535
Asie Pacifique	260	205	156	0	621
Afrique et Moyen-Orient	47	0	2	-	49
TOTAL	1 065	951	2 693	18	4 726

Acquisition d'actifs corporels et incorporels (hors goodwill) par secteur d'activité et par zone géographique d'origine des unités

(en millions d'euros)	Mines	Amont	Aval	Corporate et autres activités	Total
France	9	91	397	12	509
Europe (hors France)	42	-	5	-	48
Amérique	30	-	8	5	43
Asie Pacifique	-	-	-	-	-
Afrique et Moyen-Orient	29	-	-	-	29
TOTAL *	105	91	410	17	629

* cf. notes 10 et 11

Exercice 2020

Chiffre d'affaires contributif par secteur d'activité et par zone de localisation des clients

<i>(en millions d'euros)</i>	Mines	Amont	Aval	Corporate et autres activités	Total
France	343	495	1 089	10	1 938
Europe (hors France)	78	199	199	2	479
Amérique	129	171	182	0	482
Asie Pacifique	503	134	116	0	753
Afrique et Moyen-Orient	26	0	5	-	32
TOTAL	1 079	999	1 592	13	3 684

Acquisition d'actifs corporels et incorporels (hors goodwill) par secteur d'activité et par zone géographique d'origine des unités

<i>(en millions d'euros)</i>	Mines	Amont	Aval	Corporate et autres activités	Total
France	21	129	299	13	463
Europe (hors France)	23	-	5	-	29
Amérique	24	-	8	2	34
Asie Pacifique	0	-	0	0	0
Afrique et Moyen-Orient	24	-	-	-	24
TOTAL	92	129	312	16	550

Note 4 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES PAR NATURE

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Charges de personnel *	(1 360)	(1 243)
Effectifs équivalents temps plein moyens	18 835	17 946

* Hors engagements de retraites

Note 5 –AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES OPERATIONNELS

AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Profit sur cessions d'actifs non financiers	7	15
Reprise de perte de valeur sur actifs	-	70
Autres produits	58	149
Total autres produits opérationnels	66	235

En 2020, la reprise de perte de valeur concerne principalement l'usine Philippe Coste.

En 2021, les autres produits comprennent notamment des résultats de change et indemnités sur opérations commerciales ainsi que des reprises de provisions non utilisées.

En 2020, les autres produits comprennent notamment :

- une reprise de provision liée à la renégociation du contrat cadre de santé / prévoyance pour 95 millions d'euros (cf. note 24) ;
- une indemnité d'assurance au titre de la réparation des dommages matériels sur les cristallisoirs de l'usine de Philippe Coste pour 18 millions d'euros.

AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Perte de valeur sur actifs (hors goodwill)	(51)	(26)
Pertes sur cessions d'actifs non financiers	(2)	(5)
Coûts de démantèlement nets des dotations / reprises de provisions pour opérations de fin de cycle	(287)	(119)
Autres charges	(90)	(76)
Total autres charges opérationnelles	(430)	(227)

Les pertes de valeur sur actifs concernent principalement la dépréciation d'actifs comptabilisée chez TN Americas LLC comme décrite dans la note 11.

Les coûts de démantèlement nets des dotations / reprises de provisions sont décrits dans la note 13.

Au 31 décembre 2021, les autres charges comprennent principalement :

- des charges liées au report des travaux de mise en exploitation des sites miniers d'Imouraren et de Trekkopje, ainsi qu'à l'entretien d'infrastructures, à hauteur de 16 millions d'euros (contre 17 millions d'euros au 31 décembre 2020) ;
- un effet lié à l'acquisition des passifs nets de Cominak pour 19 millions d'euros (cf. note 1.1) ; et
- des dotations aux provisions relatives au réaménagement de sites miniers (cf. note 25).

Note 6 – ÉTAT DE PASSAGE DU RESULTAT OPERATIONNEL A L'EBITDA

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat Opérationnel	771	339
Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur nettes de reprises des immobilisations incorporelles	78	79
Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur nettes de reprises des immobilisations corporelles	474	380
Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur nettes de reprises des droits d'utilisation – contrats de location	26	24
Résultat de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	(6)	(10)
Effets liés aux prises et pertes de contrôle	19	(3)
Dotations aux provisions nettes de reprises *	258	(153)
(Versements) / remboursements des assureurs sur actifs de couverture des passifs sociaux	** (466)	44
Coûts des opérations de fin de cycle effectuées	243	230
EBITDA	1 398	931

* à l'exception des dotations et reprises sur l'actif circulant

** cf. note 24

Note 7 – RESULTAT FINANCIER

COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT

Le coût de l'endettement financier brut à fin décembre 2021 comprend les charges d'intérêts relatives aux emprunts obligataires pour un montant de 113 millions d'euros (contre 134 millions d'euros au 31 décembre 2020).

La charge d'intérêts relative à IFRS 16 encourue sur l'exercice 2021 s'élève à 3 millions d'euros (identique au 31 décembre 2020).

AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Variation de juste valeur par résultat des actifs financiers de couverture	758	206
Dividendes reçus	66	59
Rémunération des créances et produits de désactualisation des actifs financiers de couverture	4	5
Charges de désactualisation sur opérations de fin de cycle	(278)	(295)
Effets des changements de taux d'actualisation et d'inflation (cf. note 13)	(231)	34
Effets des révisions d'échéanciers	-	1
<i>Part liée aux opérations de fin de cycle</i>	319	10
Résultat de change	12	(0)
Variation de juste valeur par résultat des titres non dédiés	4	0
Intérêts sur avances reçues sur contrats	(69)	(71)
Résultat financier sur retraites et autres avantages du personnel	(5)	(7)
Charges de désactualisation des dettes et autres provisions nettes des effets de changements de taux d'actualisation et d'inflation	(145)	(62)
Autres produits financiers	6	4
Autres charges financières	(22)	(53)
<i>Part non liée aux opérations de fin de cycle</i>	(219)	(188)
Autres produits et charges financiers	100	(177)

Les autres charges financières sont principalement constituées du report / déport sur les instruments financiers de couverture de change.

Note 8 – IMPOTS SUR LES BENEFICES

ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPOT

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Impôts courants (France)	(26)	(31)
Impôts courants (autres pays)	(37)	(16)
Total impôts courants	(63)	(48)
Impôts différés	33	(6)
Total impôts	(30)	(54)

Les principales filiales françaises du périmètre, qui sont détenues à 95 % au moins, ont constitué à compter du 1^{er} septembre 2017 une intégration fiscale.

Au 31 décembre 2021, aucun impôt différé actif n'a été reconnu au titre des déficits reportables des entités françaises incluses dans le périmètre d'intégration fiscale.

Compte tenu de la mise en place de l'intégration fiscale constituée à compter du 1^{er} septembre 2017 autour d'Orano SA, les relations futures entre les filiales et Orano SA au titre de la période couverte par l'intégration fiscale sont régies par une convention d'intégration fiscale, bâtie sur un principe de neutralité.

En 2020, le groupe a bénéficié de certaines mesures fiscales mises en place aux États-Unis par le CARES Act, dans le cadre des décisions spécifiques destinées à faire face aux conséquences économiques de la crise Covid. Il a ainsi pu bénéficier des dispositions favorables liées au carry-back qui avaient été supprimées par la réforme fiscale entrée en vigueur le 1er janvier 2018.

Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôts

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat net de l'exercice	730	(20)
<i>Moins</i>		
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	(18)	(15)
Charge (produit) d'impôt	30	54
Résultat avant impôts	742	19
(Charge) / Profit d'impôt théorique à 28,41 % en 2021 et à 32,02 % en 2020	(211)	(6)
<u>Incidence de la fiscalité de groupe</u>		
Opérations imposées à un taux autre que le taux de droit commun	4	5
Impôts différés non reconnus	142	(42)
Autres variations des différences permanentes	35	(11)
(Charge) / Produit réel d'impôt	(30)	(54)
Taux effectif d'imposition	4%	na

Orano ne reconnaît pas les impôts différés actifs dans l'intégration fiscale en France. Les variations nettes sur l'exercice se traduisent par une reprise d'impôts différés actifs et une diminution de la dépréciation associée.

Détail des autres variations des différences permanentes

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Régime société mère filiales et dividendes intragroupe	(1)	(1)
Effet des différences permanentes locales	4	(21)
Ecart entre le taux d'impôt français et les taux applicables à l'étranger	5	10
CVAE	(16)	(25)
Impact du changement de taux d'imposition	47	31
Autres	(4)	(5)
Total autres variations des différences permanentes	35	(11)

ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actifs d'impôts différés	133	92
Passifs d'impôts différés	2	0
Total actifs et (passifs) d'impôts différés	131	91

Pour l'ensemble des sociétés françaises, le taux d'impôts attendu des différences temporelles est de 25,83 % pour les renversements à partir de 2022.

Principaux actifs et passifs d'impôts différés consolidés par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
<i>Effet fiscal des différences temporelles liées aux :</i>		
Immobilisations et actifs non courants	99	86
Actifs circulants	9	3
Avantages du personnel	10	8
Provisions réglementées	(164)	(160)
Provisions pour opérations de fin de cycle et remise en état des sites miniers	34	28
Effets des reports déficitaires et impôts latents	116	101
Autres différences temporelles	27	24
Total des Impôts différés actifs et (passifs) nets	131	91

Variation des actifs et passifs d'impôts différés consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Au 1er janvier	91	108
Impôts comptabilisés au compte de résultat	33	(6)
Impôts comptabilisés directement en autres éléments du résultat global	1	(6)
Variations de périmètre	0	1
Ecart de conversion	6	(6)
Total actifs et (passifs) d'impôts différés	131	91

Produits et charges d'impôts différés consolidés par catégorie de différences temporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Immobilisations et actifs non courants	28	(23)
Actifs circulants	(8)	1
Avantages du personnel	(144)	(21)
Provisions réglementées	(8)	1
Provisions pour opérations de fin de cycle et remise en état des sites miniers	8	(5)
Reports déficitaires nets et impôts latents	13	48
Dépréciation des impôts différés (non reconnus)	142	(42)
Autres différences temporelles	2	35
Total des produits et (charges) d'impôts différés	33	(6)

Détail des impôts différés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021			31 décembre 2020		
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Réévaluation du passif net au titre des engagements à prestations définies	17	(1)	16	(49)	-	(49)
Ecart de conversion	150	-	150	(185)	-	(185)
Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie	(151)	2	(149)	175	(6)	168
Quote-part du résultat global des entreprises associées, net d'impôt	5	-	5	-	-	-
Total des gains et (pertes) des autres éléments du résultat global après impôt	21	1	22	(59)	(6)	(65)

ACTIFS D'IMPOTS DIFFERES NON COMPTABILISES

(en millions d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Crédits d'impôts	-	-
Pertes fiscales	699	647
Autres différences temporelles	825	920
Total des impôts différés non reconnus	1 523	1 567

Note 9 – GOODWILL

(en millions d'euros)	31 décembre 2020	Acquisitions	Cessions	Pertes de valeur	Ecarts de conversion et autres	31 décembre 2021
Mines	786	-	-	-	66	851
Amont	161	-	-	-	-	161
Aval	227	28	-	-	1	256
Total	1 174	28	-	-	67	1 268

TEST DE DEPRECIATION DU GOODWILL

Comme indiqué dans les notes 1.2. « Estimations et jugements » et 1.3.7.5 « Pertes de valeurs des actifs corporels et incorporels et du goodwill », le groupe réalise des tests de dépréciation au moins une fois par an et dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable des actifs des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou groupes d'unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill est affecté (après prise en compte des dépréciations d'actifs incorporels et corporels détaillées dans les notes 10 et 11) à leur valeur recouvrable.

Les taux d'actualisation utilisés pour effectuer ces tests résultent de calculs de coût moyen du capital et reflètent les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et le risque spécifique de l'actif, de l'UGT ou du groupe d'UGT en question ; ils sont déterminés sur la base des données de marché observées et des évaluations des organismes spécialisés (taux sans risque de marché, prime de risque des marchés actions, indices de volatilité, « spreads » de crédit et ratios d'endettement des entreprises comparables de chaque secteur).

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels des UGT ou groupes d'UGT :

Au 31 décembre 2021	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance de l'année normative	Année normative
Mines	7,0 %- 11,0 %	n/a	n/a
Amont	6,5 %	n/a	n/a
Aval	6,5 %- 7,5 %	1,5 %	2040

Au 31 décembre 2020	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance de l'année normative	Année normative
Mines	7,0 %- 12,0 %	n/a	n/a
Amont	6,5 %	n/a	n/a
Aval	6,5 %- 7,5 %	1,5 %	2040

Les taux de change utilisés pour préparer ces tests de dépréciation sont les taux en vigueur à la date de clôture de l'exercice ou le taux de couverture lorsque les flux futurs ont été couverts.

Mines

La valeur recouvrable du groupe d'UGT de la BU Mines est déterminée à partir de sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité des activités minières est calculée en utilisant les données prévisionnelles de toute la période allant jusqu'au terme prévu des activités d'extraction des mines existantes (Canada, Kazakhstan, Niger) et de leur commercialisation (soit au plus tard jusqu'en 2045), sans prendre en compte d'année normative. Cette valeur d'utilité est obtenue en actualisant les flux de trésorerie futurs prévisionnels par mine à des taux compris entre 7,00 % et 11,00 % (entre 7,00 % et 12,00 % au 31 décembre 2020) et sur la base des taux de change au 31 décembre 2021.

Les flux de trésorerie futurs ont été déterminés en utilisant, pour la composante fixe du carnet de commandes, les prix fixés contractuellement et, pour la composante variable, les prix de marché basés sur la courbe prévisionnelle de prix établie par Orano. La courbe prévisionnelle de prix est également utilisée pour la partie des ventes non encore contractualisée. Cette courbe de prix est fondée notamment sur la vision d'Orano de l'évolution de l'offre (mines d'uranium et ressources secondaires) et de la demande d'uranium (liée à la consommation du parc mondial de centrales nucléaires à l'horizon de la courbe et à la politique d'achat des électriciens concernés).

La valeur d'utilité ainsi déterminée est supérieure à la valeur nette comptable des actifs du groupe d'UGT Mines, et le test n'entraîne donc pas de dépréciation du goodwill.

Le test reste sensible aux taux d'actualisation, aux parités de change ainsi qu'aux anticipations des prix futurs de l'uranium. La valeur d'utilité des actifs du groupe d'UGT de la BU Mines se dégraderait à hauteur des montants suivants en cas d'utilisation :

- de taux d'actualisation supérieurs de 50 points de base : 92 millions d'euros ;
- d'un taux de change euro/dollar américain plus élevé de 5 centimes (soit 1,18 au lieu de 1,13) : 225 millions d'euros ; et
- d'hypothèses de prix de vente inférieures de 5 dollars par livre d'uranium par rapport aux courbes prévisionnelles de prix établies par Orano sur toute la période des plans d'affaires : 327 millions d'euros.

Sur ce dernier point, l'analyse de sensibilité a été réalisée sans prendre en compte une révision des quantités d'uranium économiquement exploitables ainsi que des plannings de production découlant de cette variation de prix.

Prises individuellement ou cumulées, ces dégradations n'entraîneraient pas de dépréciation du goodwill alloué au groupe d'UGT de la BU Mines.

En outre, les tests de dépréciation et de sensibilité ont été réalisés dans une hypothèse de continuité d'exploitation au Kazakhstan.

Amont

Dans le secteur Amont, le goodwill est porté par l'UGT Enrichissement. La valeur recouvrable de l'UGT est déterminée à partir de la valeur d'utilité, calculée en utilisant les données prévisionnelles de toute la période allant jusqu'au terme prévu de l'exploitation des actifs industriels, sans prendre en compte d'année normative. Cette valeur d'utilité est obtenue en actualisant les flux de trésorerie futurs prévisionnels à 6,50 % (contre 6,50 % au 31 décembre 2020) et sur la base d'un taux de change euro/dollar américain de 1,13 correspondant au taux de clôture du 31 décembre 2021 (contre 1,23 au 31 décembre 2020).

Les flux de trésorerie futurs ont été déterminés en utilisant, pour la composante fixe du carnet de commandes, les prix fixés contractuellement et, pour la composante variable, les prix de marché basés sur la courbe prévisionnelle de prix établie et mise à jour par Orano. La courbe prévisionnelle de prix est également utilisée pour la partie des ventes non encore contractualisée. Cette courbe de prix est fondée notamment sur la vision d'Orano de l'évolution de l'offre (capacités d'enrichissement, stocks et ressources secondaires) et de la demande d'uranium enrichi (liée à la consommation du parc mondial de centrales nucléaires à l'horizon de la courbe et à la politique d'achat des électriciens concernés).

Le test de perte de valeur pratiqué au 31 décembre 2021 n'a pas donné lieu à la constatation d'une dépréciation du goodwill.

Le test est sensible au taux d'actualisation, ainsi qu'à la parité euro / dollar américain. La valeur d'utilité des actifs de l'UGT Enrichissement se dégraderait à hauteur des montants suivants en cas d'utilisation :

- d'un taux d'actualisation supérieur de 50 points de base : 301 millions d'euros ;
- d'un taux de change euro / dollar américain plus élevé de 5 centimes (soit 1,18 au lieu de 1,13) : 36 millions d'euros ; et
- d'hypothèses de prix de vente inférieurs de 5 euros par UTS par rapport aux courbes prévisionnelles de prix établies par Orano : 255 millions d'euros.

Prise individuellement ou en cumulées, ces sensibilités n'entraîneraient pas de dépréciation de goodwill.

Aval

Dans le secteur Aval, le goodwill est porté par la BU Recyclage à hauteur de 172 millions d'euros, par la BU NPS à hauteur de 69 millions d'euros et par la BU DS à hauteur de 15 millions d'euros. Les valeurs d'utilité calculées pour faire les tests de valeur sont obtenues en actualisant les flux de trésorerie futurs prévisionnels à un taux compris entre 6,5 % et 7,5 % (identiques à ceux du 31 décembre 2020).

Les difficultés de production rencontrées par les usines du recyclage en 2021 n'ont pas eu d'impact sur le résultat du test.

Les analyses de sensibilité effectuées montrent que l'utilisation de taux d'actualisation supérieur de 50 points de base et/ou de taux de croissance de l'année normative inférieurs de 50 points de base n'auraient pas abouti à la constatation d'une dépréciation du goodwill.

Note 10 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	Frais de recherches minières	Frais de R&D	Droits miniers	Concessions & brevets	Logiciels	Immob. Incorp. en cours	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2020	1 953	56	1 088	404	353	61	182	4 097
Investissements	35	-	-	-	-	34	-	70
Cessions	-	-	-	-	(8)	(1)	(1)	(10)
Ecart de conversion	123	-	61	2	-	3	3	191
Variation de périmètre	7	-	-	9	1	-	5	23
Autres variations	9	-	-	1	17	(18)	-	9
Valeurs brutes au 31 décembre 2021	2 126	57	1 149	415	365	78	189	4 379
Amortissements et provisions au 31 décembre 2020	(1 223)	(56)	(1 087)	(102)	(307)	(4)	(142)	(2 922)
Dotations nettes aux amortissements - pertes de valeur ⁽¹⁾	(48)	-	-	(8)	(9)	-	(13)	(78)
Cessions	-	-	-	1	8	-	1	9
Écart de conversion	(70)	-	(61)	(1)	-	-	(3)	(136)
Variation de périmètre	(7)	-	-	(4)	(1)	-	(5)	(17)
Autres variations	-	-	-	(1)	(7)	-	1	(8)
Amortissements et provisions au 31 décembre 2021	(1 349)	(57)	(1 149)	(115)	(317)	(4)	(162)	(3 153)
Valeurs nettes au 31 décembre 2020	729	-	-	302	46	57	40	1 175
Valeurs nettes au 31 décembre 2021	777	0	0	299	48	75	27	1 226

(1) Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur l'exercice 2021.

Note 11 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Installations, matériels et outillages industriels	Actifs de démantèlement - part groupe	Autres	En cours	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2020	150	1960	20 715	1 244	1 435	1 918	27 422
Investissements	-	2	22	-	6	528	559
Cessions	(1)	(23)	(151)	-	(35)	-	(209)
Ecart de conversion	4	22	90	-	60	5	181
Variation de périmètre	5	46	182	-	44	1	277
Autres variations	-	42	124	378 ⁽²⁾	19	(194)	369
Valeur brute au 31 décembre 2021	157	2 050	20 982	1 623	1 529	2 258	28 599
Amortissements et provisions au 31 décembre 2020	(81)	(1 119)	(15 340)	(649)	(1 158)	(624)	(18 970)
Dotations nettes aux amortissements / Pertes de valeur ⁽¹⁾	(1)	(44)	(323)	(46)	(27)	(32)	(474)
Cessions	-	23	150	-	34	-	208
Ecart de conversion	-	(11)	(41)	-	(52)	(3)	(107)
Variation de périmètre	(1)	(37)	(174)	-	(42)	-	(255)
Autres variations	1	48	(119)	-	22	57	9
Amortissements et provisions au 31 décembre 2021	(81)	(1 140)	(15 846)	(695)	(1 224)	(602)	(19 589)
Valeurs nettes au 31 décembre 2020	69	841	5 376	595	277	1 294	8 452
Valeurs nettes au 31 décembre 2021	76	910	5 135	928	305	1 657	9 010

(1) Dont 51 millions d'euros de perte de valeur

(2) Dont 69 millions d'euros liés aux révisions de devis et 310 millions d'euros liés au changement de taux d'actualisation réel des provisions de fin de cycle (cf. note 13)

ACTIFS MINIERS

Les actifs corporels et incorporels des sites miniers et industriels (constitutifs des UGT du secteur Mines) font l'objet d'un test de perte de valeur à chaque clôture (selon les principes énoncés dans la note 1.3.7.5) compte tenu des conditions dégradées du marché de l'uranium.

Actifs miniers en Namibie – Trekkopje

La valeur nette comptable des actifs incorporels et corporels immobilisés en Namibie comprend à la fois des infrastructures minières et celles d'une usine de dessalement produisant de l'eau industrielle.

La valeur d'utilité de l'usine de dessalement est testée de façon séparée de celle des infrastructures minières. Celle-ci est déterminée sur la base de son plan d'affaires actualisé à un taux de 8,00 % (contre 8,50 % au 31 décembre 2020). Aucune perte de valeur complémentaire n'a été comptabilisée au 31 décembre 2021 (contre une dépréciation de 7 millions d'euros au 31 décembre 2020).

La valeur nette comptable des actifs incorporels et corporels de la mine de Trekkopje est justifiée sur la base de leur juste valeur évaluée au 31 décembre 2021 à partir d'un multiple des ressources d'uranium en terre.

ACTIFS INDUSTRIELS DE L'UGT CONVERSION

L'UGT Conversion inclut les actifs industriels de Malvési et Philippe Coste. Au 31 décembre 2021, aucun indice de perte ou reprise de valeur ayant un impact sensible sur la valeur d'utilité de l'UGT Conversion n'a été identifié.

ACTIFS DE LA BU NPS

En 2021, des pertes de valeur d'un montant de 28 millions d'euros ont été comptabilisées sur plusieurs immobilisations acquises et/ou développées par TN Americas LLC. Ces pertes de valeur sont principalement induites par des évolutions en termes d'opportunités commerciales.

Note 12 – CONTRATS DE LOCATION

DROITS D'UTILISATION

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2020	Nouveaux contrats / Augmentation	Sorties de contrats / Réduction	Dotations nettes aux amortissements	Autres variations	Ecart de conversion	31 décembre 2021
Actifs immobiliers	64	14	0	(15)	0	2	65
Autres actifs	25	4	0	(11)	(0)	0	18
Total	89	18	0	(26)	0	2	83

DETTES DE LOCATION

Le tableau suivant présente l'échéancier prévisionnel de décaissement :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021
Échéance inférieure ou égale à 1 an	22
Échéance de 1 an à 2 ans	17
Échéance de 2 ans à 3 ans	12
Échéance de 3 ans à 4 ans	9
Échéance de 4 ans à 5 ans	8
Échéance à plus de 5 ans	32
TOTAL	101

Les montants représentent les décaissements futurs exprimés avant actualisation financière.

Note 13 – OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeurs nettes au 31 décembre 2020	Reprises utilisées	Dépenses tiers	Révisions de devis	Désactualisation	Autres variations	Valeurs nettes au 31 décembre 2021
Provision pour démantèlement	5 173	(146)	(18)	359	173	285	5 827
Provision pour reprise et conditionnement des déchets	1 202	(66)	-	98	44	79	1 357
Provision pour gestion long terme des déchets et surveillance des sites	1 447	(17)	-	33	49	151	1 663
Provisions pour opérations de fin de cycle (loi *)	7 821	(228)	(18)	490	266	516	8 846
Provisions pour opérations de fin de cycle (hors loi *)	368	(15)	(0)	11	12	28	403
PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE	8 189	(243)	(18)	501	278	544	9 249

* Champ d'application de la loi du 28 juin 2006

Au 31 décembre 2021, les reprises utilisées pour 243 millions d'euros correspondent aux dépenses des opérations de fin de cycle encourues par le groupe.

Les révisions de devis pour 501 millions d'euros comprennent les dotations relatives :

- à une revalorisation des aléas transverses pour 260 millions d'euros ayant pour contrepartie le résultat opérationnel ;
- au démantèlement des installations arrêtées, aux opérations de RCD et de gestion long terme des déchets pour 175 millions d'euros ayant pour contrepartie le résultat opérationnel ; et
- au démantèlement des installations en exploitation pour 66 millions d'euros ayant pour contrepartie les actifs de démantèlement part groupe pour 69 millions d'euros (cf. note 11) et le résultat opérationnel pour (3) millions d'euros.

Les autres variations pour 544 millions d'euros proviennent des impacts de changement de taux décomposés comme suit :

- le changement de taux d'actualisation qui passe de 3,42 % à 3,56 % pour (261) millions d'euros ;
- le changement du taux d'inflation long terme qui passe de 1,15 % à 1,60 % pour + 805 millions d'euros;

La contrepartie des impacts de taux est décomposée comme suit :

- une charge financière de 231 millions d'euros (cf. note 7) ;
- une augmentation des actifs de démantèlement part groupe de 310 millions d'euros (cf. note 11) ; et
- une augmentation des actifs de démantèlement part tiers pour 3 millions d'euros.

Nature des obligations

En qualité d'exploitant nucléaire, le groupe a l'obligation juridique de procéder, lors de l'arrêt définitif de tout ou partie de ses installations industrielles, à leur mise en sécurité et à leur démantèlement. Il doit également reprendre et conditionner selon les normes en vigueur certains déchets historiques ainsi que les déchets issus des activités d'exploitation et de démantèlement. Par ailleurs, le groupe doit assumer sur le plan financier des obligations de surveillance des sites de stockage après leur fermeture.

Concernant le site de Marcoule, le CEA, EDF et Orano ont signé en décembre 2004 un protocole portant sur le transfert au CEA de la maîtrise d'ouvrage et du financement du démantèlement des installations du site. Cet accord exclut les coûts de transport et de de stockage définitif des déchets haute et moyenne activité à vie longue (HMAVL). Orano provisionne pour le site de Marcoule uniquement sa quote-part de coûts de transport et de stockage définitif de ces déchets.

Pour toutes les installations du périmètre loi et du périmètre hors loi, Orano utilise les mêmes méthodes pour évaluer le coût des opérations de fin de cycle ainsi, que les dépenses relatives à l'évacuation et au stockage des déchets radioactifs.

En conformité avec l'article 20 de la loi de programme n° 2006-739 du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et des déchets radioactifs, codifié aux articles L.594-1 et suivants du Code de l'environnement, pour les INB, Orano transmet tous les trois ans à l'autorité administrative un rapport sur l'évaluation des charges et des méthodes de calcul des provisions de fin de cycle et, tous les ans, une note d'actualisation de ce rapport.

Evaluation des provisions pour démantèlement et opérations de reprise et conditionnement des déchets (RCD)

L'évaluation du coût des opérations de démantèlement des installations et de RCD repose sur des méthodologies et des scénarios décrivant la nature et le cadencement des opérations envisagées. L'estimation résulte d'une approche paramétrique pour les installations en cours d'exploitation (chiffrage résultant de l'inventaire de l'installation : volume des matières, équipements, etc) et d'une approche analytique pour les installations à l'arrêt et les opérations de RCD (chiffrage résultant de l'estimation du coût de chaque opération envisagée : volume et coût des unités d'œuvre requises, recueil de devis de sous-traitants, etc.).

Les scénarios de démantèlement retenus par Orano sont conformes au Code de l'environnement qui impose un délai aussi court que possible entre l'arrêt définitif de l'installation et son démantèlement dans des conditions économiquement acceptables et dans le respect des principes énoncés dans le Code de la santé publique.

Le groupe évalue les provisions sur la base d'un scénario de référence qui définit notamment l'état final du site. Dès lors qu'Orano considère que la réutilisation industrielle des bâtiments après le déclassement des installations est compatible avec un usage industriel possible, les provisions excluent les coûts de leur déconstruction. Dans certaines situations, Orano prévoit toutefois la déconstruction des bâtiments et provisionne alors les coûts associés. Orano provisionne également les coûts de traitement des sols marqués radiologiquement lorsque les études de caractérisation de ces sols rendent ces opérations probables.

Principales opportunités et incertitudes

Compte tenu de la durée des opérations de fin de cycle, les principales opportunités et les incertitudes citées pour exemple ci-dessous sont prises en compte lors de leur survenance :

- opportunités :
 - gains générés par l'effet d'apprentissage et la standardisation industrielle des modes opératoires ;
 - investigations poussées sur l'état des installations grâce aux nouvelles technologies, afin de réduire l'incertitude liée à l'état initial des installations ; et
 - obtention d'une dérogation ou d'un seuil de libération permettant le recyclage des matériaux métalliques de très faible activité issus du démantèlement des installations du secteur Amont.

- incertitudes :
 - révision de scénarios de certains projets de RCD de la Hague lors de la qualification de procédés de reprise de déchets ;
 - écarts entre l'état initial prévu des installations et l'état initial constaté ;
 - évolution de la réglementation, notamment en matière de sûreté, de sécurité et de respect de l'environnement ; et
 - évolution des paramètres financiers (taux d'actualisation et taux d'inflation).

Prise en compte des risques identifiés et aléas

Le coût technique des opérations de fin de cycle est conforté par la prise en compte :

- d'un scénario de référence tenant compte du retour d'expérience ;
- d'aléas pour risques identifiés lors des analyses de risques conduites selon le référentiel Orano et mises à jour régulièrement en cohérence avec l'avancement des projets ; et
- d'aléas destinés à couvrir des risques non identifiés.

Evaluation des provisions pour gestion long terme des déchets et surveillance des sites de stockage après fermeture

Orano provisionne les dépenses relatives aux déchets radioactifs dont il a la propriété.

Ces dépenses couvrent :

- l'évacuation et le stockage en surface des déchets de très faible activité (TFA) et de faible et moyenne activités à vie courte (FMAVC) issus du démantèlement des installations ;
- l'entreposage, l'évacuation et le stockage en subsurface des déchets de faible activité et à vie longue (FAVL) ;
- l'entreposage, l'évacuation et le stockage en couche géologique profonde des déchets de haute et moyenne activités à vie longue (HAVL et MAVL) ; et
- la quote-part de surveillance après fermeture des différents sites de stockage Andra.

Les volumes de déchets donnant lieu à provision incluent les colis relatifs aux déchets historiques, l'ensemble des déchets qui seront issus du démantèlement des installations et les déchets technologiques HA-MAVL issus de l'exploitation des installations. Ces volumes sont revus périodiquement en cohérence avec les données déclarées dans le cadre de l'inventaire national des déchets.

L'évaluation de la provision liée à la gestion long terme des déchets HAVL et MAVL est fondée sur l'hypothèse de mise en œuvre d'un stockage en couche géologique profonde (ci-après appelé CIGEO) et basée sur le coût à terminaison de 25 milliards d'euros fixé dans l'arrêté ministériel du 15 janvier 2016 (valeur brute non actualisée, aux conditions économiques du 31 décembre 2011). Cet arrêté tient notamment compte du chiffrage du projet établi par l'Andra, de l'avis de l'ASN et des observations formulées par les exploitants nucléaires. En application de cet arrêté, il est prévu que le coût du projet CIGEO pourra être mis à jour à l'occasion du franchissement des étapes clés de son développement (autorisation de création, mise en service, fin de la « phase industrielle pilote », réexamens de sûreté), conformément à l'avis de l'ASN. Le 15 janvier 2018, l'ASN a par ailleurs rendu son avis sur le dossier d'options de sûreté de CIGEO estimant que le projet a atteint globalement une maturité technologique satisfaisante au stade du dossier d'options de sûreté et demandant des éléments de démonstration complémentaires pour les déchets bitumineux.

Ce coût à terminaison, après ajustement aux conditions économiques au 31 décembre 2021 et actualisation, est provisionné à hauteur de l'estimation de la quote-part de financement qui sera in fine supportée par le groupe et à due proportion des déchets existant à la clôture et des déchets qui seront issus des opérations de démantèlement. La répartition du financement entre les exploitants nucléaires dépend de multiples facteurs incluant le volume et la nature des déchets envoyés par chaque exploitant, le calendrier d'envoi des déchets et la configuration de l'installation souterraine.

A titre d'analyse de sensibilité, tout relèvement d'un milliard du montant du devis du projet CIGEO en valeur avant actualisation conduirait à une dotation complémentaire par Orano d'environ + 34 millions d'euros exprimés en valeur actualisée sur la base de la méthodologie utilisée pour établir la provision existante.

Dans un courrier daté du 5 juillet 2021, l'autorité administrative a prescrit à Orano (i) de réviser sa stratégie de référence relative au stockage des résidus solides du traitement des concentrés d'uranium de l'INB ECRIN (site de Malvés, Aude) afin qu'elle s'appuie sur un phasage prudent et (ii) de réviser le montant des provisions en lien avec ce changement de scénario au plus tard au 31 décembre 2021. Conformément à cette prescription, Orano a révisé la stratégie de référence du futur stockage ECRIN et pris en compte l'augmentation du devis afférente à la clôture des comptes au 31 décembre 2021.

Taux d'actualisation et d'inflation (voir principes énoncés dans la note 1.3.12)

Orano a retenu, au 31 décembre 2021, une hypothèse de taux d'actualisation de 3,56 % et d'inflation à long-terme de 1,60 % (contre respectivement 3,42 % et 1,15 % au 31 décembre 2020).

Au 31 décembre 2021, l'utilisation d'un taux d'actualisation supérieur ou inférieur de 10 bps au taux utilisé aurait eu pour effet de modifier le solde de clôture des provisions pour opérations de fin de cycle respectivement de -188 millions d'euros avec un taux de 3,66 % ou de +195 millions d'euros avec un taux de 3,46 %.

Echéancier prévisionnel de décaissement des provisions

Le tableau suivant présente l'échéancier prévisionnel de décaissement des provisions loi et hors loi, hors coût de surveillance des sites de stockage Andra :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021
2022	306
2023 – 2024	1 024
2025 – 2029	1 929
2030 – 2039	2 381
2040 et au-delà	9 188
TOTAL PROVISIONS NON ACTUALISEES	14 828

Les montants représentent les décaissements futurs des provisions exprimés aux conditions économiques de l'année 2021 et avant actualisation.

ACTIFS DE DEMANTELEMENT PART TIERS

Les actifs de démantèlement comprennent deux postes :

- Les actifs de démantèlement part groupe classés au bilan en immobilisations corporelles (cf. note 11) ; et
- Les actifs de démantèlement part tiers (cf. note 1.3.12 et décrits dans cette note) correspondant au financement attendu de la part des tiers contribuant au démantèlement de certaines installations ou équipements dont Orano porte l'obligation légale ou contractuelle de démantèlement.

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeurs nettes au 31 décembre 2020	Diminution liée aux dépenses de l'exercice	Désac- tualisation	Changements d'hypothèses, révisions de devis et autres	Valeurs nettes au 31 décembre 2021
Actifs de démantèlement - part tiers (loi *)	117	(18)	4	3	105
Actifs de démantèlement - part tiers (hors loi *)	5	-	-	-	5
TOTAL ACTIFS DE DEMANTELEMENT - PART TIERS	122	(18)	4	3	110

* Champ d'application de la loi du 28 juin 2006

ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE DES OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

(en millions d'euros)	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Valeur nette comptable	Valeur de marché	Valeur nette comptable	Valeur de marché
Portefeuille de titres dédiés	8 450	8 618	7 498	7 707
Créances liées aux opérations de fin de cycle	63	63	63	63
TOTAL ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE	8 513	8 681	7 561	7 770
Dont actifs financiers de couverture (loi *)	8 450	8 618	7 498	7 707
Dont actifs financiers de couverture (hors loi *)	63	63	63	63

* Champ d'application de la loi du 28 juin 2006

Objectif des actifs de couverture, portefeuille de titres dédiés et créances liées aux opérations de fin de cycle

Pour sécuriser le financement des obligations de fin de cycle, le groupe a constitué un portefeuille spécifique dédié au paiement de ses dépenses futures de démantèlement des installations et de gestion des déchets. Depuis la loi n° 2006-739 du 28 juin 2006 et son décret d'application n° 2007-243 du 23 février 2007, cette obligation s'impose à tous les exploitants nucléaires opérant en France. Composé à partir de l'échéancier des dépenses qui s'étendent sur plus d'un siècle, ce portefeuille est géré dans une optique long terme. Ce portefeuille d'actifs financiers a vocation à couvrir l'ensemble des engagements du groupe, qu'ils soient relatifs à des obligations imposées par la loi du 28 juin 2006 pour des installations nucléaires de base situées sur le territoire français ou qu'ils soient relatifs à d'autres engagements de fin de cycle pour des installations situées en France.

Le groupe s'appuie sur un conseil externe pour réaliser les études d'allocation stratégique d'actifs cibles permettant d'optimiser sur le long terme le couple rendement – risque et le conseiller dans le choix des classes d'actifs et la sélection des gestionnaires. Ses travaux sont présentés au Comité de suivi des Obligations de Fin de Cycle du Conseil d'Administration. Les allocations d'actifs long terme fournissent le pourcentage cible d'actifs d'adossement aux éléments constitutifs du passif (actifs de natures obligataires et monétaires, y compris créances détenues sur les tiers) et d'actifs de diversification (actions, etc.) sous contrainte des limites imposées par le décret n°2007-243 du 23 février 2007 et sa modification par le décret n°2013-678 du 24 juillet 2013 tant en termes de règles d'emprise et de dispersion des risques qu'en termes de nature d'investissement.

En décembre 2021, Orano a procédé à des abondements pour un montant de 353 millions d'euros dans les fonds de démantèlement dont une partie au titre des engagements de fin de cycle résultant de la signature des contrats avec des clients allemands dans le cadre de l'opération de retour des déchets ainsi que ceux associés au dénouement des contrats allemands préexistants à due concurrence des provisions constituées.

A l'issue de ces opérations, au 31 décembre 2021 et au périmètre des obligations de fin de cycle relevant des articles L594-1 et suivants du Code de l'environnement, les entités juridiques composant Orano présentent une couverture de 98,6 % des passifs de fin de cycle par les actifs dédiés (contre 100,0 % au 31 décembre 2020).

Ce ratio de couverture est déterminé comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Provisions pour opérations de fin de cycle (loi *)	8 846	7 821
Actifs de démantèlement quote-Part Tiers (loi *)	105	117
Actifs financiers de couverture en valeur de marché (loi *)	8 618	7 707
Actifs de fin de cycle (loi *)	8 724	7 824
(Déficit)/Surplus de couverture (loi *)	(122)	3
Ratio de couverture des opérations de fin de cycle (loi *)	98,6%	100,0%

* Champ d'application de la loi du 28 juin 2006

Le taux plafond d'actualisation réglementaire des passifs de fin de cycle s'exprime depuis le décret du 1er juillet 2020 en terme réel (net de l'inflation long-terme) et s'établit à 2,80% au 31 décembre 2021. Dans la mesure où le taux d'actualisation retenu est inférieur au taux plafond d'actualisation réglementaire (en terme réel), le ratio de couverture est calculé en retenant le taux d'actualisation déterminé par Orano pour l'actualisation des provisions pour opérations de fin de cycle au périmètre loi.

Portefeuille des titres dédiés

Orano a fait en sorte que l'ensemble des fonds soit conservé, déposé et valorisé chez un prestataire de manière à être capable d'assurer les contrôles et valorisations nécessaires exigés par le décret d'application.

La gestion du compartiment Actions est essentiellement réalisée par des prestataires externes via :

- des mandats de gestion d'actions ; et
- des fonds communs de placement dédiés.

Le compartiment Taux (obligataire et monétaire) est investi via :

- des OPCVM ouverts ;
- des fonds communs de placement dédiés ; et
- des titres obligataires détenus en direct.

La répartition du portefeuille de titres dédiés est décrite ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
En valeur de marché ou en valeur liquidative		
FCP actions et actions cotées	3 901	3 361
FCP obligataires et monétaires	3 401	3 135
FCP non cotés	694	547
En coût amorti		
Obligations et FCP obligataires	454	456
Total portefeuille de titres dédiés	8 450	7 498
Créances liées aux opérations de fin de cycle	63	63
TOTAL ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE	8 513	7 561

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Par origine géographique		
Zone Euro	7 022	6 141
Autres	1 491	1 419
TOTAL ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE	8 513	7 561

Les actifs financiers sous forme de titres ou OPCVM représentent 99 % des actifs de couverture au 31 décembre 2021. Ils se décomposent de la façon suivante : 54 % d'actions et autres titres de capital non amortissables, 45 % d'obligations et monétaires et 1 % de créances.

Performances des actifs financiers en couverture des passifs selon classes d'actifs

Classe d'actifs	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actions	+21,00%	+4,99%
Produits de taux (y compris créances liées aux opérations de fin de cycle)	-0,71%	+2,89%
TOTAL ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE	+10,20%	+4,52%

Créances liées aux opérations de fin de cycle

Les créances liées aux opérations de fin de cycle correspondent à une créance sur EDF et le CEA, résultant du surfinancement de l'Andra assumé par Orano entre 1983 et 1999 (paiement par Orano de contributions réparties entre les exploitants nucléaires au-delà de sa quote-part).

Description et appréciation des risques

Les investissements en actions du portefeuille de titres dédiés se déclinent principalement sous forme :

- de mandats d'actions cotées, qui comportent une cinquantaine de valeurs ayant leur siège dans un des pays membres de l'Union européenne. La faible rotation des titres permet une gestion des plus-values à long terme. Sans que ceci constitue un indicateur de pilotage, ces mandats seront appréciés sur le long terme par rapport à une référence externe MSCI EMU dividendes nets réinvestis ; et
- de FCP actions dédiés, gérés selon différentes stratégies d'investissement qui reposent sur une gestion diversifiée centrée sur des valeurs européennes. Suivant l'objectif de gestion, les gérants sont contraints par le respect de règles précises en termes d'expositions : limites d'investissements sur certaines valeurs en absolu et relativement à l'actif net, expositions limitées en devises non euro, indication d'un risque relatif par rapport à un indice de référence cible (Tracking Error) et investissements limités sur certains instruments. L'ensemble de ces limites permet de s'assurer du respect des règles d'investissements dictées par le décret d'application de la loi du 28 juin 2006.

Les investissements en produits de taux du portefeuille de titres dédiés se déclinent principalement sous forme de :

- titres détenus en direct constitués d'obligations d'États de la zone Euro, qui seront conservées jusqu'à leur échéance et leur remboursement. Ils sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti ; et
- FCP obligataires dédiés, obligations cotées et OPCVM monétaires ouverts. La sensibilité aux taux d'intérêt des FCP obligataires est fixée entre des bornes telles que la sensibilité globale du portefeuille dédié soit adéquate aux objectifs de sensibilité à long terme ainsi qu'à la sensibilité du passif à son taux d'actualisation. L'exposition des FCP monétaires, obligataires et obligations cotées au risque de crédit est encadrée via la notation de la qualité des émetteurs par les agences Moody's ou Standard & Poor's.

Les instruments dérivés sont admis à titre de couverture ou d'exposition relative et font l'objet de règles d'investissements précises visant à interdire tout effet de levier. La somme des engagements nominaux ne peut excéder l'actif net du FCP. Les ventes d'options ou les achats d'options de vente sur des actifs sous-jacents dans lesquels le FCP n'est pas investi ou au-delà de l'investissement sont ainsi interdites.

Suivi et analyse du risque du portefeuille dédié

Dans le cadre du mandat de conservation et valorisation des fonds dédiés au démantèlement, une étude régulière des risques sous-jacents des portefeuilles et des fonds est réalisée. Cette étude permet d'estimer la perte maximale avec un degré de confiance de 95 % des portefeuilles à différents horizons - méthode « VaR » (Value at risk) et de volatilités estimées de chaque Fonds ou actifs dédiés. Elle apporte une seconde estimation au travers de scénarios déterministes : choc de la courbe des taux et/ou baisse des marchés actions.

Les impacts liés à des variations des marchés actions et de taux sur l'évaluation des actifs financiers de couverture sont synthétisés dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	31 décembre 2021
Hypothèse baisse des actions et hausse des taux	
- 10 % sur actions	(459)
+ 100 bps sur les produits de taux	(71)
TOTAL	(530)
Hypothèse hausse des actions et baisse des taux	
+ 10 % sur actions	459
- 100 bps sur les produits de taux	71
TOTAL	530

Note 14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

2021

(en millions d'euros)	Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	Titres des coentreprises et entreprises associées	Quote-part de situation nette déficitaires des coentreprises et entreprises associées
Cominak *	16	-	-
ETC	7	-	14
SI-nerGIE	(6)	-	6
ANADEC	-	-	-
Interim Storage Partners (ISP)	-	7	-
Accelerated Decommissioning Partners (ADP)	-	4	-
TOTAL	18	12	20

* 2 mois d'activité antérieurs à la reprise des parts d'OURD fin février 2021 (cf. Note 1.1)

Orano considère avoir une obligation implicite d'assurer la continuité de l'exploitation d'ETC (coentreprise détenue à parité par Orano et URENCO) et de SI-nerGIE (GIE détenu à parts égales par Orano et Framatome cf. note 28) ; en conséquence, et conformément aux dispositions de la norme IAS 28, Orano reconnaît la quote-part de capitaux propres négatifs au passif de son bilan consolidé, et la quote-part de résultat déficitaire dans son compte de résultat et dans son état de résultat global consolidés.

Les relations avec ISP et ADP sont décrites dans la note 28.

2020

<i>(en millions d'euros)</i>	Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	Titres des coentreprises et entreprises associées	Quote-part de situation nette déficitaire des coentreprises et entreprises associées
Cominak	2	-	42
ETC	14	-	14
SI-nerGIE	(1)	-	1
ANADEC	0	-	-
ISP	0	5	-
ADP	0	1	-
TOTAL	15	6	57

COENTREPRISES SIGNIFICATIVES

Une coentreprise est jugée significative si le chiffre d'affaires est supérieur à 150 millions d'euros ou si le total bilan est supérieur à 150 millions d'euros. Une entreprise associée est jugée significative lorsque le total bilan est supérieur à 150 millions d'euros.

Les informations financières requises par la norme IFRS12 sont présentées avant éliminations des opérations réciproques et retraitements et sur la base d'une détention à 100 %.

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	ETC	ETC
Pays	Montant UK	Montant UK
% détention	50%	50%
Chiffre d'affaires	104	105
Résultat Net	13	28
dont dotations aux amortissements	(6)	(6)
dont produits / charges d'intérêts	-	-
dont produit / charge d'impôt sur le résultat	-	-
Autres éléments du Résultat Global	10	1
Résultat Global	23	29

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	ETC	ETC
	Montant	Montant
Pays	UK	UK
% détention	50%	50%
Actif courant	156	167
dont trésorerie et équivalents de trésorerie	120	128
Actif non courant	67	61
Passif courant	55	46
dont passifs financiers courants	-	-
Passif non courant	56	67
dont passifs financiers non courants	5	4
Actif Net	113	115

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	ETC	ETC
	Montant	Montant
Pays	UK	UK
% détention	50%	50%
Quote-part de l'actif net avant éliminations à l'ouverture	57	48
Quote-part de Résultat Global	11	15
Quote-part des distributions de dividendes	(13)	(5)
Autres variations	-	-
Quote-part de l'actif net avant éliminations à la clôture	56	57
Retraitements de consolidation	(70)	(71)
Titres des coentreprises à la clôture	-	-
Quote-part de situation nette déficitaire	(14)	(14)

COENTREPRISES NON SIGNIFICATIVES

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Titres des coentreprises non significatives à l'actif	12	6
Titres des coentreprises non significatives au passif	6	43
Quote-Part de Résultat Net	11	2
Quote-Part des Autres éléments du Résultat Global	1	(1)
Quote-Part de Résultat Global	12	1

Note 15 – AUTRES ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS

AUTRES ACTIFS NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dérivés sur opérations de financement	5	41
Autres actifs	156	113
Total Autres actifs non courants	161	154

Les autres actifs comprennent des stocks d'uranium et des dépôts afin de financer les dépenses futures de réaménagement de sites miniers à l'étranger pour 95 millions d'euros au 31 décembre 2021 (contre 81 millions d'euros au 31 décembre 2020).

AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dérivés sur opérations de financement	2	5
Actifs financiers de gestion de trésorerie	300	444
Autres actifs financiers	13	10
Total Autres actifs financiers courants	315	460

Note 16 – STOCKS ET EN-COURS

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Matières premières et fournitures	451	453
En-cours	808	737
Produits finis	311	321
Total Valeurs Brutes	1 570	1 511
Provisions pour dépréciation	(142)	(123)
Total Valeurs Nettes	1 428	1 388
Dont stocks et en-cours valorisés:		
au coût de revient	733	667
en valeur nette de réalisation	695	721
	1 428	1 388

Note 17 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

(en millions d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Valeurs brutes	649	691
Dépréciation	(10)	(10)
Valeurs nettes	639	681

Répartition des clients et comptes rattachés

(en millions d'euros)	Valeur nette	Dont non échues	dont échues					
			Moins de 1 mois	Entre 1 et 2 mois	Entre 2 et 3 mois	Entre 3 et 6 mois	Entre 6 mois et un an	Plus de 1 an
Au 31 décembre 2021	639	594	27	9	2	4	1	2
Au 31 décembre 2020	681	527	106	18	2	8	14	6

Note 18 – ACTIFS ET PASSIFS SUR CONTRATS

(en millions d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actifs sur contrats	94	104

Au 31 décembre 2021, les actifs sur contrats comprennent 30 millions d'euros à échéance supérieure à un an.

(en millions d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Passifs sur contrats	5 175	4 930

Les passifs sur contrats correspondent aux produits constatés d'avance et aux avances et acomptes d'exploitation et d'investissements accordés par des clients. Ils s'imputent sur le chiffre d'affaires dégagé au titre des contrats considérés, qui concernent principalement le financement d'investissement pour le traitement et le recyclage des combustibles usés et des contrats de vente d'uranium.

Au 31 décembre 2021, les passifs sur contrats comprennent 4 710 millions d'euros à échéance supérieure à un an.

Note 19 – AUTRES CREANCES OPERATIONNELLES

(en millions d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Créances sur l'État	274	284
Avances et acomptes fournisseurs	103	85
Débiteurs divers	187	185
Instruments financiers	42	173
Autres	4	1
Autres créances opérationnelles	610	728

Les créances sur l'État comprennent principalement des créances de TVA et de crédits d'impôts.

Les « Débiteurs divers » incluent les charges constatées d'avance, les avoirs à recevoir des fournisseurs, ainsi que les créances sur le personnel et les organismes sociaux.

Le poste « Instruments financiers » comprend la juste valeur des instruments dérivés de couverture d'opérations commerciales, ainsi que la juste valeur des engagements fermes couverts.

Les autres créances opérationnelles comprennent 105 millions d'euros à échéance supérieure à un an.

Note 20 - TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Trésorerie	742	784
Equivalents de trésorerie	491	770
Total	1 232	1 554

Au 31 décembre 2021, la trésorerie comprend une trésorerie non immédiatement disponible pour le groupe à hauteur de 252 millions d'euros (contre 221 millions d'euros au 31 décembre 2020) essentiellement liée à des restrictions juridiques à l'étranger pour 251 millions d'euros.

Note 21 – TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Variation des stocks et en-cours nets	(10)	125
Variation des clients et autres créances nets	104	(111)
Variation des actifs sur contrats	10	(30)
Variation des fournisseurs et autres dettes	(96)	(27)
Variation des passifs sur contrats	210	234
Variation des avances et acomptes versés	(20)	10
Variation de la couverture de change du BFR	10	(10)
Variation des autres actifs non financiers non courants	9	(5)
TOTAL	217	185

Note 22 – CAPITAUX PROPRES

CAPITAL

La répartition du capital d'Orano s'établit de la manière suivante :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
État français	79,99%	50% + 1 action
AREVA SA	0,01%	20%
Natixis *	10%	10%
Caisse des Dépôts *	-	10%
CEA	1 action	1 action
MHI	5%	5%
JNFL	5%	5%
Total	100%	100%

* Dans le cadre d'un contrat de fiducie et à titre de sûreté pour le compte de certains prêteurs d'AREVA SA, AREVA SA a transféré 10 % du capital d'Orano SA à la Caisse des Dépôts et 10 % du capital d'Orano SA à Natixis. En application du pacte d'actionnaires, il a néanmoins été convenu que les droits de vote dont disposent la Caisse des Dépôts et Natixis seront exercés exclusivement selon les instructions données par AREVA SA, dans le respect des dispositions du pacte.

Au cours de l'exercice 2021, l'État a acquis 29,99 % du capital d'Orano SA (cf. note 1.1).

Plan d'attribution d'options de souscription d'actions

Il n'existe pas de plan d'attribution d'options de souscription d'actions.

Note 23 – PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE

Les participations ne donnant pas le contrôle correspondent à la quote-part de situation nette des participations détenues par des tiers dans une filiale contrôlée par le groupe.

(en millions d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Orano Expansion et Imouraren SA	(308)	(307)
Somaïr	51	46
Katco	163	106
SET Holding et SET	108	102
Orano DS	5	3
AREVA Mongol LLC (cf. note 2)	-	5
Cogegobi (cf. note 2)	-	(30)
Badrakh Energy LLC (cf. note 2)	(12)	(14)
Cominak (cf. note 1.1)	(37)	-
Autres	12	15
TOTAL	(18)	(75)

Une filiale est considérée comme significative si son chiffre d'affaires est supérieur à 200 millions d'euros ou si le total de son bilan est supérieur à 200 millions d'euros ou si l'actif net est supérieur à 200 millions d'euros en valeur absolue. Les informations financières concernant les filiales significatives requises par la norme IFRS 12 sont présentées avant élimination des opérations réciproques.

31 décembre 2021

<i>(en millions d'euros)</i>	Somaïr	Katco	SET	Orano DS
	Mines	Mines	Amont	D&S
Pays	Niger	Kazakhstan	France	France
Taux d'intérêt des participations ne donnant pas le contrôle	36,60 %	49,00 %	5,00 % *	26,14 %
Chiffre d'affaires	137	230	684	353
Résultat Net	20	121	205	1
<i>dont attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>7</i>	<i>59</i>	<i>10</i>	<i>0</i>
Actif courant	95	257	665	169
Actif non courant	165	175	3 805	50
Passif courant	28	(20)	(877)	(153)
Passif non courant	79	(20)	(1 457)	(31)
Actif Net	153	391	2 136	35
<i>dont attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>56</i>	<i>192</i>	<i>107</i>	<i>9</i>
Flux de trésorerie généré par l'activité	35	111	281	23
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(28)	(43)	44	3
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	-	-	(352)	(13)
Variation de la trésorerie nette	7	76	(27)	20
Dividendes payés aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	(4)	-

* SET est détenue directement par SET Holding dont la finalité est le financement de sa filiale. Les données présentées de SET et de SET Holding sont agrégées.

31 décembre 2020

<i>(en millions d'euros)</i>	Somaïr	Katco	SET	Orano DS
	Mines	Mines	Amont	D&S
Pays	Niger	Kazakhstan	France	France
Taux d'intérêt des participations ne donnant pas le contrôle	36,60 %	49,00 %	5,00 % *	26,14 %
Chiffre d'affaires	122	199	713	295
Résultat Net	(2)	111	142	(4)
<i>dont attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>(1)</i>	<i>55</i>	<i>7</i>	<i>(1)</i>
Actif courant	93	142	676	149
Actif non courant	153	142	3 938	42
Passif courant	(41)	(15)	(877)	(137)
Passif non courant	(72)	(17)	(1 678)	(29)
Actif Net	133	252	2 059	26
<i>dont attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>49</i>	<i>123</i>	<i>103</i>	<i>7</i>
Flux de trésorerie généré par l'activité	28	153	386	16
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(25)	(53)	27	(3)
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	0	(147)	(253)	(6)
Variation de la trésorerie nette	3	(59)	159	6
Dividendes payés aux participations ne donnant pas le contrôle	-	(72)	(1)	(1)

* SET est détenue directement par SET Holding dont la finalité est le financement de sa filiale. Les données présentées de SET et de SET Holding sont agrégées.

Note 24 – AVANTAGES DU PERSONNEL

Les sociétés du groupe, selon les lois et usages de chaque pays, versent à leurs salariés qui partent à la retraite une indemnité de fin de carrière. Par ailleurs, elles versent des médailles du travail, des rentes de préretraite, et des compléments de retraite garantissant des ressources contractuelles à certains salariés.

Le groupe fait appel à un actuair indépendant pour évaluer ses engagements chaque année.

Dans certaines sociétés, ces engagements sont couverts pour tout ou partie par des contrats souscrits auprès de compagnies d'assurances ou de fonds de pension. Dans ce cas, les engagements et les actifs en couverture sont évalués de manière indépendante.

La différence entre l'engagement et la juste valeur des actifs de couverture fait ressortir une insuffisance ou un excédent de financement. En cas d'insuffisance, une provision est enregistrée. En cas d'excédent, un actif est constaté (sous réserve de conditions particulières).

Les actifs des contrats d'assurance ne peuvent être mobilisés que pour financer les dépenses des régimes couverts.

Principaux avantages sociaux du groupe

Le régime « CAFC » (congés anticipation fin de carrière) est un régime d'anticipation de fin de carrière de type compte épargne temps (CET) avec abondement de l'employeur, à destination du personnel travaillant de nuit ou dans certains postes définis dans l'accord.

ANALYSE DES AVANTAGES DU PERSONNEL AU BILAN

(en millions d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
AVANTAGES DU PERSONNEL	526	1 045
Frais médicaux et prévoyance	3	4
Indemnités de fin de carrière	217	344
Médailles du travail	8	8
Préretraites	284	674
Retraites supplémentaires	14	15

Par zone géographique (en millions d'euros)	Zone Euro	Autres	31 décembre 2021
Frais médicaux et prévoyance	1	2	3
Indemnités de fin de carrière	217	0	217
Médailles du travail	8	0	8
Préretraites	272	12	284
Retraites supplémentaires	13	1	14
TOTAL	512	14	526

HYPOTHESES ACTUARIELLES

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Inflation à long-terme		
- Zone Euro	1,7%	1,3%
Taux d'actualisation		
- Zone Euro	0,9%	0,45%
- Zone US	2,4%	1,9%
Revalorisation des pensions		
- Zone Euro	1,5%	1,3%
Revalorisation du Plafond de la Sécurité Sociale (net d'inflation)	+0,4%	+0,5%

Tables de mortalité

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
France		
- rentes	Table de génération	Table de génération
- capitaux	INSEE Hommes/Femmes 2000-2002	INSEE Hommes/Femmes 2000-2002

Age de départ à la retraite en France

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Cadres	65	65
Non cadres	62	62

Les hypothèses de taux de sortie moyen reflètent le taux de départ naturel du personnel avant l'âge du départ en retraite. Ces hypothèses, fixées pour chaque société du groupe, sont distinguées par tranche d'âge, les salariés proches d'un départ en retraite étant supposés être moins mobiles que les salariés en début de carrière.

Les taux entre crochets indiquent les valeurs maximales et minimales estimées dans le groupe.

	Cadres		Non Cadres	
	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2021	31 décembre 2020
France	[3,0% - 0,0%]	[3,0% - 0,0%]	[0,36% - 0,0%]	[0,36% - 0,0%]

L'hypothèse d'augmentation de salaire retenue pour les calculs de provisions comprend l'inflation.

Les taux entre crochets indiquent les revalorisations moyennes en début de carrière, par hypothèse plus élevées, et celles en fin de carrière.

	Cadres		Non Cadres	
	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2021	31 décembre 2020
France	[2,7% - 1,7%]	[2,3% - 1,3%]	[2,7% - 1,7%]	[2,3% - 1,3%]

ACTIFS FINANCIERS

Au 31 décembre 2021, les actifs financiers sont composés d'obligations à hauteur de 98% et d'autres supports monétaires à hauteur de 2% (répartition identique à celle du 31 décembre 2020).

Rendement effectif des actifs de régimes

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Europe	2,3 %	0,8 %

ANALYSE DU MONTANT NET COMPTABILISE

(en millions d'euros)	Frais médicaux et prévoyance	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Préretraites	Retraites supplémentaires	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dette Actuarielle	3	351	8	639	48	1 050	1 099
Juste valeur des actifs de couverture	0	135	0	355	35	524	54
Montant Net Comptabilisé	3	217	8	284	14	526	1 045

Sensibilité de la dette actuarielle aux variations de taux d'actualisation

Une baisse générale de 0,50% du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de 23 millions d'euros des dettes actuarielles.

(en millions d'euros)	Frais médicaux et prévoyance	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Prétraitements	Retraites supplémentaires	Total
Dette actuarielle au 31 décembre 2020	4	346	8	699	43	1 099
Coûts des services rendus de la période	0	19	1	20	0	39
Coûts des services passés (inclut les modifications et réductions de régime)	0	0	0	0	0	0
Cessations / Liquidation / Réductions de plan	0	0	0	0	0	0
Charge de désactualisation	0	2	0	3	0	5
Cotisations employés	0	0	0	0	0	0
Transfert de régime	0	0	0	0	0	0
Charge avec impact compte de résultat	0	20	1	23	(1)	44
Ecart d'expérience	0	11	0	(17)	(2)	(8)
Ecart d'hypothèses démographiques	0	0	0	0	0	0
Ecart d'hypothèses financières (ajustement taux d'actualisation)	0	(2)	0	(4)	0	(6)
Charge avec impact autres éléments du résultat global	0	9	0	(21)	(2)	(13)
Prestations payées sur l'année	(1)	(24)	0	(62)	(3)	(91)
Acquisitions/Fusion	0	0	0	0	10	10
Ecarts de change	0	0	0	0	0	0
Dette actuarielle au 31 décembre 2021	3	351	8	639	48	1 050
Juste valeur des actifs de couverture au 31 décembre 2020	0	0	0	25	29	54
Produit d'intérêt sur l'actif	0	0	0	0	0	0
Produit avec impact compte de résultat	0	0	0	0	0	0
Rendement réel des actifs net des rendements attendus	0	0	0	(3)	7	4
Charge avec impact autres éléments du résultat global	0	0	0	(3)	7	4
Versements / remboursements sur l'année	0	135	0	333	(2)	466
Juste valeur des actifs de couverture au 31 décembre 2021	0	135	0	355	35	524
Montant Net Comptabilisé au 31 décembre 2020	4	346	8	674	14	1 045
Montant Net Comptabilisé au 31 décembre 2021	3	217	8	284	14	526

En 2021, Orano a assuré auprès de l'assureur SOGECAP, le financement des dépenses de certains passifs sociaux tels que les indemnités de fin de carrière et les prétraitements (CAFC et TB6) pour un montant global de 475 millions d'euros.

VARIATION DES AVANTAGES DU PERSONNEL

<i>(en millions d'euros)</i>	
Au 31 décembre 2020	1 045
Charge totale	27
Cotisations / versements / remboursements	(557)
Cessations / Liquidation / Réductions de plan	-
Changement Méthode	-
Effet de périmètre	10
Différence de change	-
Au 31 décembre 2021	526

ECHEANCIER PREVISIONNEL DES DECAISSEMENTS DES AVANTAGES DU PERSONNEL

<i>(en millions d'euros)</i>	
2022 -2024	17
2025 – 2029	93
2030 et au-delà	417
Au 31 décembre 2021	526

Les montants représentent les décaissements futurs des avantages du personnel après actualisation.

Note 25 – AUTRES PROVISIONS

<i>(en millions d'euros)</i>	31 Décembre 2020	Dotations	Provisions utilisées	Provisions devenues sans objet	Autres variations *	31 décembre 2021
Réaménagement des sites miniers et démantèlement des usines de traitement	285	25	(27)	(1)	121 **	404
Autres provisions non courantes	3	-	(1)	-	-	2
Provisions non courantes	288	25	(28)	(1)	121	406
Provisions pour contrats déficitaires	220	33	(36)	(14)	0	203
Travaux restant à effectuer	1 608	302	(122)	(42)	117	1 863
Autres provisions courantes	360	38	(21)	(21)	23	378
Provisions courantes	2 188	373	(180)	(77)	140	2 444
Total provisions	2 476	398	(207)	(77)	261	2 850

* dont 145 millions de désactualisation et de changement de taux d'actualisation et d'inflation

** dont 91 millions d'euros suite à la prise de contrôle de Cominak

PROVISIONS POUR CONTRATS DEFICITAIRES

Les provisions pour contrats déficitaires concernent essentiellement le secteur Amont. Dans l'activité de conversion, l'écoulement du carnet de commandes sur l'année a conduit à des reprises de provisions pour 35 millions d'euros.

PROVISIONS POUR TRAVAUX RESTANT A EFFECTUER

Les principales dotations de l'exercice portent sur les coûts futurs de traitement et d'entreposage des déchets et rebuts.

Les provisions utilisées de l'exercice portent sur les dépenses réalisées relatives au traitement et à l'entreposage des déchets et rebuts précédemment provisionnés.

Principales incertitudes

Les incertitudes relatives aux provisions pour travaux restant à effectuer portent notamment sur la définition des filières de traitement relatives à chaque catégorie de déchets et rebuts d'exploitation qui ne sont pas toutes figées, sur l'estimation du coût de réalisation des installations requises et des coûts opérationnels de traitement futur et sur les échéanciers de dépenses. L'évaluation des provisions tient compte d'aléas pour risques.

Taux d'actualisation

Orano a retenu, au 31 décembre 2021, une hypothèse d'inflation à long-terme de 1,60 % et des taux d'actualisation compris entre 3,02 % et 3,26 % (cf. note 1.3.11).

Au 31 décembre 2021, l'utilisation d'un taux d'actualisation supérieur ou inférieur de 10 bps au taux utilisé aurait eu pour effet de modifier le solde de clôture des provisions pour travaux restant à effectuer respectivement de - 27 millions d'euros ou de +26 millions d'euros.

AUTRES PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES

Au 31 décembre 2021, les autres provisions courantes comprennent notamment :

- des provisions pour litiges ;
- des provisions pour garanties données aux clients ;
- des provisions pour assainissement courant ;
- des provisions pour remise en état des actifs en location ;
- des provisions pour restructurations et plans sociaux ;
- des provisions pour risques ; et
- des provisions pour charges.

Note 26 – DETTES FINANCIERES

(en millions d'euros)	Dettes non courantes	Dettes courantes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Emprunts obligataires *	2 753	200	2 953	3 682
Intérêts courus non échus sur emprunts obligataires		58	58	71
Emprunts auprès des établissements de crédit	5	-	5	5
Avances rémunérées	153	89	242	262
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs **	-	123	123	71
Dettes financières diverses	1	-	1	34
Instruments financiers dérivés	3	56	59	65
Total	2 915	526	3 441	4 191

* après gestion des risques de taux

** dont compte courant financier créditeur envers la coentreprise ETC pour 55 millions d'euros (contre 58 millions d'euros au 31 décembre 2020)

VARIATION DES DETTES FINANCIERES

<i>(en millions d'euros)</i>	
Dettes Financières au 31 décembre 2020	4 191
Flux de trésorerie	(859)
Flux non monétaires :	
Intérêts courus non échus sur emprunts	58
Ecart de conversion	60
Autres variations	(8)
Dettes Financières au 31 décembre 2021	3 441

Réconciliation des flux de trésorerie des dettes financières entre la note des dettes financières et les flux liés aux opérations de financement :

<i>(en millions d'euros)</i>	
Flux de trésorerie des Dettes Financières	(859)
Intérêts versés	86
Instruments financiers	87
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	(58)
Flux de trésorerie des Dettes Financières inclus dans le Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(745)

Les flux de trésorerie des Dettes Financières inclus dans le Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement comprennent principalement le remboursement de la souche obligataire à échéance 2021 pour 715 millions d'euros.

DETtes FINANCIERES PAR ECHEANCE *

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021
Échéance inférieure ou égale à 1 an	526
Échéance de 1 an à 2 ans	754
Échéance de 2 ans à 3 ans	800
Échéance de 3 ans à 4 ans	1
Échéance de 4 ans à 5 ans	745
Échéance à plus de 5 ans	615
TOTAL	3 441

* en valeur actualisée

DETtes FINANCIERES PAR DEVISES

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Euro	3 298	3 993
Dollar américain	129	187
Autres	14	11
TOTAL	3 441	4 191

DETTES FINANCIERES PAR NATURE DE TAUX

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Taux fixe	2 603	2 449
Taux variable	721	1 606
TOTAL	3 324	4 055
Autres dettes ne portant pas intérêt	58	71
Instruments financiers dérivés	59	65
TOTAL	3 441	4 191

L'échéancier des actifs financiers et des dettes financières du groupe au 31 décembre 2021 est présenté en note 29.

EMPRUNTS OBLIGATAIRES

<i>Date d'émission</i>	Valeur au bilan (en millions d'euros)	Devise	Nominal (en millions de devises)	Taux nominal	Échéance
23 septembre 2009	761	EUR	750	4,875 %	23 septembre 2024
4 avril 2012	200	EUR	200	TEC10 + 2,125%	21 mars 2022
20 mars 2014	754	EUR	745	3,125 %	20 mars 2023
23 avril 2019	743	EUR	750	3,375 %	23 avril 2026
8 septembre 2020	494	EUR	500	2,75 %	08 mars 2028
TOTAL	2 953				

La juste valeur de ces emprunts obligataires est de 3 129 millions d'euros au 31 décembre 2021.

ECHEANCIERS DES FLUX CONTRACTUELS

Au 31 décembre 2021

(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	2 953	2 953	200	754	761	-	743	494
Intérêts courus non échus sur emprunts obligataires	58	58	58	-	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	5	5	-	-	1	1	2	2
Avances rémunérées	242	242	89	-	38	-	-	115
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	123	123	123	-	-	-	-	-
Dettes financières diverses	1	1	-	-	-	-	-	1
Intérêts futurs sur passifs financiers	-	380	100	99	76	39	39	27
Total encours des dettes financières (hors dérivés)	3 382	3 763	570	854	875	40	784	640
Dérivés actifs	(7)	(7)	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Dérivés passifs	59	59	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total dérivés nets	52	52	44	3	4	1	0	-
Total	3 434	3 815	614	857	879	41	784	640

Au 31 décembre 2020

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	3 682	3 682	716	200	767	765	-	1 235
Intérêts courus non échus sur emprunts obligataires	71	71	71	-	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	5	5	-	1	1	2	2	
Avances rémunérées	262	262	35	-	-	-	-	227
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	71	71	71	-	-	-	-	-
Dettes financières diverses	34	34	33	-	-	-	-	2
Intérêts futurs sur passifs financiers	-	613	121	100	99	76	39	178
Total encours des dettes financières (hors dérivés)	4 126	4 739	1 046	300	867	842	41	1 642
Dérivés actifs	(37)	(37)	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Dérivés passifs	65	65	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total dérivés nets	29	29	24	18	(16)	2	0	
Total	4 154	4 768	1 070	319	851	844	41	1 642

Note 27 – AUTRES DETTES OPERATIONNELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dettes fiscales (hors impôt sur les sociétés)	162	151
Dettes sociales	471	436
Instruments financiers	31	4
Autres	193	193
Autres dettes opérationnelles	857	784

Au 31 décembre 2021, les autres dettes opérationnelles comprennent 84 millions d'euros à échéance supérieure à un an.

Note 28 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions entre la société mère Orano SA et ses filiales, ainsi que les transactions entre les filiales du groupe et les activités conjointes ont été éliminées en consolidation et ne sont donc pas présentées dans les tableaux ci-dessous.

Les transactions avec les parties liées présentées ci-dessous comprennent :

- les opérations courantes réalisées avec les sociétés non consolidées, les entreprises associées, les coentreprises et les sociétés contrôlées par l'État ;
- les rémunérations brutes et avantages attribués aux administrateurs et membres du Comité exécutif.

Au 31 décembre 2021

(en millions d'euros)	Participations de l'État	Entreprises associées et coentreprises	Total
Produits d'exploitation	1 559	18	1 576
Charges d'exploitation	52	108	160
Créances clients et autres	106	115	221
Dettes fournisseurs et autres	2 002	20	2 022

Au 31 décembre 2020

(en millions d'euros)	Participations de l'État	Entreprises associées et coentreprises	Total
Produits d'exploitation	1 911	16	1 927
Charges d'exploitation	72	127	199
Créances clients et autres	195	103	298
Dettes fournisseurs et autres	2 689	16	2 705

RELATIONS AVEC L'ÉTAT ET LES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT

L'État est actionnaire majoritaire directement, et indirectement via AREVA SA, au capital d'Orano au 31 décembre 2021. L'État a ainsi la faculté, comme tout actionnaire, de contrôler les décisions requérant l'approbation des actionnaires. Conformément à la législation applicable à toutes les entreprises dont l'État est actionnaire, Orano est soumis à certaines procédures de contrôle, notamment au contrôle économique et financier de l'État, aux procédures de contrôle de la Cour des Comptes et du Parlement, ainsi qu'aux vérifications de l'inspection générale des finances.

Le groupe entretient des relations étroites avec les entreprises contrôlées par l'État français, et notamment :

- les transactions avec le CEA concernent la réalisation de travaux de démantèlement des installations nucléaires du CEA, des services associés à l'exploitation de certains ateliers et des contrats de R&D ;
- les transactions avec AREVA concernent notamment des prestations fiscales et informatiques ;
- les transactions avec EDF portent sur l'amont du cycle du combustible nucléaire (ventes d'uranium, prestations de services de conversion et d'enrichissement) et sur l'aval du cycle (prestations de transport, d'entreposage, de traitement et de recyclage du combustible usé). Le groupe dispose d'un accord-cadre de traitement et de recyclage dit « contrat ATR » avec EDF qui définit les modalités de coopération industrielle en matière de traitement-recyclage jusqu'en 2040. Dans le cadre de cet accord, Orano et EDF ont signé, en février 2016, un nouveau contrat d'application définissant les conditions techniques et financières de cet accord cadre pour la période 2016-2023 ; et
- les transactions avec l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) concernent la gestion, l'exploitation et la surveillance des centres de stockage de déchets radioactifs de faible et moyenne activités sur les centres de l'Andra de la Manche et de l'Aube, ainsi que le financement de CIGEO via la taxe additionnelle et la contribution spéciale.

ENTREPRISES ASSOCIEES ET COENTREPRISES

ETC et SI-nerGIE constituent les coentreprises significatives du groupe (cf. note 14).

L'activité principale d'ETC est la fabrication, l'assemblage et l'installation de centrifugeuses et des tuyauteries associées permettant à ses clients d'enrichir l'uranium. ETC intervient également dans la conception des usines d'enrichissement par ultracentrifugation selon les besoins de ses clients et la conduite de projet pour la construction de ces installations. Orano achète à ETC les centrifugeuses et les prestations d'ingénierie associées pour son usine d'enrichissement Georges Besse 2 et son laboratoire d'isotope stable.

SI-nerGIE est un GIE créé au moment de la restructuration d'AREVA et détenu par Orano et Framatome (détenu par EDF). Son objet est de partager les infrastructures et certaines applications d'un système d'information commun et d'éviter ainsi les surcoûts et les risques opérationnels relatifs aux systèmes d'information.

Orano CIS LLC détenue par Orano USA et la société Waste Control Specialists (WCS) ont créé une coentreprise, dénommée Interim Storage Partners (ISP) détenue respectivement à 51 % et 49 %, pour exploiter une installation d'entreposage centralisée de combustibles usés sur le site WCS au Texas. Orano NPS fournit son expertise unique dans la conception d'emballages, le transport et l'entreposage de combustibles usés. WCS apporte son expérience d'exploitant d'une installation unique servant à la fois l'industrie nucléaire et le Département américain de l'énergie (DOE).

Accelerated Decommissioning Partners (ADP) est une co-entreprise entre Orano et Northstar, acteur-clé de la déconstruction industrielle et du désamiantage, elle est consolidée selon la méthode de mise en équivalence. Aux États-Unis, l'électricien Duke Energy a confié le démantèlement intégral et la gestion des combustibles usés de sa centrale de Crystal River 3 (Floride) à ADP. Ce contrat global de près de 540 millions de dollars, finalisé le 30 septembre 2020, comprend notamment, la découpe et le conditionnement du cœur du réacteur qui sera réalisé par les équipes américaines de Démantèlement et Services (Orano Decommissioning Services LLC) et devrait s'écouler sur 7 ans.

ACTIVITES CONJOINTES

Orano Canada Inc détient des participations dans des gisements d'uranium et des usines de traitement du minerai. Ces participations sont qualifiées d'activités conjointes. Elles sont ainsi consolidées pour la quote-part détenue par Orano Canada Inc. Les participations les plus significatives sont les suivantes :

Cigar Lake

Cigar Lake est détenu par Cameco Corporation (50,025 %), Orano (37,1 %), Idemitsu Uranium Exploration Canada Ltd (7,875 %) et TEPCO Resources Inc (5 %). Le gisement est exploité par Cameco et le minerai est traité dans l'usine de JEB - McClean Lake, opérée par Orano. Ce gisement est une mine souterraine. L'exploitation minière utilise les techniques de congélation des terrains combinées avec un jet d'eau à haute pression (JET Boring).

McClean Lake

McClean Lake est détenu et exploité par Orano (77,5 %) avec comme partenaires Denison Mines Ltd (22,5 %). Cette activité conjointe opère l'usine JEB qui traite le minerai en provenance de Cigar Lake selon la méthode de lixiviation dynamique.

McArthur River

Mc Arthur River est détenu par Cameco Corporation (69,8 %) et Orano (30,2 %). Les minerais extraits sont traités dans l'usine de Key Lake. Ce gisement est exploité en mine souterraine en utilisant les techniques de congélation des terrains combinées avec une extraction mécanique (Raise Boring) ou avec un tir à l'explosif (Long Hole Stopping).

Key Lake

Cette usine est détenue par Cameco Corporation (83,33 %) et Orano (16,67 %). Elle traite le minerai en provenance de McArthur River. La mise à l'arrêt temporaire de la mine de McArthur River et de son usine de Key Lake a été décidée en 2018.

REMUNERATIONS VERSEES AUX PRINCIPAUX DIRIGEANTS

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Avantages à court terme	5 100	5 035
Indemnités de fin de contrat	-	773
Avantages postérieurs à l'emploi	36	57
TOTAL	5 136	5 865

Les principaux dirigeants sont :

- le Président du Conseil d'Administration et le Directeur général nommés par le Conseil d'Administration ;
- les membres du Comité Exécutif.

Note 29 – INSTRUMENTS FINANCIERS

Orano utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques de change et aux risques de taux. Ces instruments sont généralement qualifiés de couvertures d'actifs, de passifs ou d'engagements spécifiques.

Orano gère l'ensemble des risques associés à ces instruments au moyen d'une centralisation des engagements et de procédures spécifiant par nature les limites et les qualités des contreparties.

RISQUE DE CHANGE

L'évolution du taux de change du dollar américain contre l'euro peut affecter les résultats du groupe à moyen terme.

Compte tenu de la diversité géographique de ses implantations et de ses activités, le groupe est exposé à la variation des cours de change en particulier à la parité euro/dollar américain. La volatilité des cours peut impacter les écarts de conversion, les capitaux propres et les résultats du groupe.

Risque de translation : Le risque de translation résultant de l'impact comptable de la conversion dans les comptes consolidés du groupe des devises de comptes des filiales contre l'euro n'est pas couvert, dans la mesure où ce risque ne se matérialise pas par un flux. Seuls les dividendes attendus des filiales pour l'année suivante font l'objet d'une couverture dès lors qu'ils sont connus.

Risque lié au financement : Le groupe minimise le risque de change issu d'actifs ou de passifs financiers émis en devises étrangères, en finançant ses filiales dans leur devise fonctionnelle. Les prêts et emprunts accordés aux filiales par la Trésorerie, qui centralise le financement, sont ensuite systématiquement transformés en euro par le biais de swaps de change ou cross currency swaps.

Dans le cas d'investissements long terme générant des flux de trésorerie futurs en devises étrangères, le groupe neutralise le risque de change, dans la mesure du possible, en adossant un passif dans la même devise.

Risque transactionnel : Le principal risque de change concerne la variation entre l'euro et le dollar. La politique du groupe, approuvée par le Comité Exécutif, vise à couvrir de façon systématique les risques de change générés par l'activité commerciale, qu'ils soient avérés ou incertains (en cas de couverture éventuelle en phases d'appels d'offres) dans le but de minimiser l'impact des variations de cours sur le résultat net.

Afin de couvrir le risque de change transactionnel, constitué de créances et de dettes, d'engagements fermes hors bilan (commandes clients et fournisseurs), de flux futurs hautement probables (budgets de ventes ou d'achats, marges prévisionnelles sur contrats) et d'appels d'offres en devises étrangères, Orano met en place des instruments financiers dérivés (principalement des contrats de change à terme) ou des contrats d'assurance spécifiques (contrats Coface). Ces opérations de couverture sont donc adossées en montant et échéance à des sous-jacents économiques et, en règle générale, sont documentées et éligibles à la comptabilité de couverture (hormis les couvertures éventuelles en cas d'appels d'offre en devise).

Instruments financiers dérivés mis en place pour couvrir le risque de change au 31 décembre 2021

Montants notionnels par date de maturité								Valeur de marché
(en millions d'euros)	< 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans	Total	
Change à terme et swaps de change	1 817	796	446	395	35	-	3 489	(50)
Options de change	-	-	-	-	-	-	-	-
Cross-currency swaps		311					311	(2)
TOTAL	1 817	1 107	446	395	35	-	3 800	(52)

Instruments financiers dérivés mis en place pour couvrir le risque de change au 31 décembre 2020

Montants notionnels par date de maturité								Valeur de marché
(en millions d'euros)	< 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans	Total	
Change à terme et swaps de change	1 612	641	397	179	3	-	2 832	104
Options de change	-	-	-	-	-	-	-	-
Cross-currency swaps	-	-	-	311	-	-	311	23
TOTAL	1612	641	397	489	3	-	3 143	127

La répartition par type de stratégie de couverture, des instruments financiers dérivés de change peut s'analyser comme suit :

(en millions d'euros)	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Notionnels en valeur absolue	Valeur de marché	Notionnels en valeur absolue	Valeur de marché
Couverture de flux de trésorerie	2 951	(36)	2 293	96
Change à terme et swaps de change	2 951	(36)	2 293	96
Couverture de juste valeur	771	(16)	751	30
Change à terme et swaps de change	460	(13)	463	8
Cross-currency swaps	311	(2)	311	23
Instruments dérivés non qualifiés de couverture	78	0	76	1
Change à terme et swaps de change	78	0	76	1
Total	3 800	(52)	3 143	127

RISQUE DE LIQUIDITE

La gestion du risque de liquidité est assurée par la Direction des Opérations de Financement et de Trésorerie (« DOFT ») qui met à disposition les moyens de financement à court ou long terme appropriés.

L'optimisation de la liquidité repose sur une gestion centralisée des excédents et besoins de trésorerie. Cette gestion, opérée par la DOFT, est effectuée principalement par le biais de conventions de « cash pooling » et de prêts et emprunts intragroupe sous réserve que les réglementations locales le permettent. La position de trésorerie est gérée dans un objectif d'optimisation du revenu des placements tout en privilégiant la liquidité des supports utilisés.

La prochaine échéance significative de remboursement de dettes financières est le 21 mars 2022 avec le remboursement d'une souche obligataire pour un nominal de 200 millions d'euros.

Pour faire face à ses engagements et assurer la continuité d'exploitation à plus long terme, Orano dispose au 31 décembre 2021 d'une trésorerie brute d'un montant de 1 232 millions d'euros (cf. note 20) et des actifs financiers de gestion de trésorerie pour 300 millions d'euros (cf. note 15). Par ailleurs, le groupe dispose d'une ligne de crédit syndiqué avec un pool de onze banques internationales d'un montant de 940 millions d'euros à échéance juillet 2023.

RISQUE DE CONTREPARTIE

Orano est exposé au risque de contrepartie lié aux dépôts monétaires auprès des établissements bancaires et à l'utilisation d'instruments financiers dérivés pour couvrir ses risques.

Afin de minimiser ce risque, Orano traite avec des contreparties diversifiées de premier plan et sélectionnées en fonction de leurs notations par Standard & Poor's et Moody's en « Investment Grade ».

RISQUE DE TAUX

Orano couvre son exposition aux variations de valeur de sa dette à taux fixe par l'utilisation de swaps de taux d'intérêt fixe/variable.

Instruments financiers dérivés mis en place pour couvrir le risque de taux au 31 décembre 2021

Montants notionnels par date de maturité								
(en millions d'euros)	Total	< 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans	Valeur de marché ⁽¹⁾
Swaps de taux – prêteur variable EUR	811	300	511	-	-	-	-	(1)
<i>Emprunteur fixe EUR</i>	400	200	200	-	-	-	-	(1)
<i>Emprunteur variable EUR</i>	100	100	-	-	-	-	-	(0)
<i>Emprunteur variable CAD</i>	311	-	311	-	-	-	-	(1)
Swaps de taux – prêteur fixe EUR	200	-	200	-	-	-	-	5
<i>Emprunteur variable EUR</i>	200	-	200	-	-	-	-	5
Swaps de taux inflation	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Prêteur variable - emprunteur fixe USD</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 011	300	711	-	-	-	-	4

(1) Part change.

La répartition par type de stratégie de couverture, des instruments financiers dérivés de taux peut s'analyser comme suit au 31 décembre 2021 :

(en millions d'euros)	Valeur de marché des contrats ⁽¹⁾				Total
	Montants nominaux des contrats	Couverture de flux de trésorerie futurs (CFH)	Couverture de juste valeur (FVH)	Non affectés (Trading)	
Swaps de taux – prêteur variable EUR					
Emprunteur fixe EUR	400	-	-	(1)	(1)
Emprunteur variable EUR	100	-	-	(0)	(0)
Emprunteur variable CAD	311	-	-	(1)	(1)
Swaps de taux – prêteur fixe EUR					
Emprunteur variable EUR	200	-	5	-	5
Swaps de taux inflation – prêteur variable USD					
Emprunteur fixe USD	-	-	-	-	-
TOTAL	1 011	-	5	(1)	4

(1) Part taux.

Les tableaux suivants synthétisent l'exposition nette du groupe au risque de taux avant et après opérations de gestion :

Échéancier des actifs financiers et des dettes financières du groupe au 31 décembre 2021

(en millions d'euros)	Moins de 1 an	1 an à 2 ans	2 ans à 3 ans	3 ans à 4 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers	1 252	-	-	-	-	-	1 252
dont actifs à taux fixes	-	-	-	-	-	-	-
dont actifs à taux variables	1 250	-	-	-	-	-	1 250
dont actifs ne portant pas intérêt	2	-	-	-	-	-	2
Dettes financières	(526)	(754)	(802)	(1)	(745)	(613)	(3 441)
dont dettes à taux fixes	(107)	(754)	(800)	(1)	(745)	(613)	(3 019)
dont dettes à taux variables	(318)	-	-	-	-	-	(318)
dont dettes ne portant pas intérêt	(101)	-	(3)	-	-	-	(104)
Exposition nette avant gestion	726	(754)	(802)	(1)	(745)	(613)	(2 189)
part exposée aux taux fixes	(107)	(754)	(800)	(1)	(745)	(613)	(3 019)
part exposée aux taux variables	931	-	-	-	-	-	931
part ne portant pas intérêt	(99)	-	(3)	-	-	-	(102)
Opérations de gestion hors bilan	-	-	-	-	-	-	-
sur la dette via swap expo taux fixe	200	100	-	-	-	-	300
sur la dette via swap expo taux variable	-	(200)	-	-	-	-	(200)
Exposition nette après gestion	926	(854)	(802)	(1)	(745)	(613)	(2 089)
part exposée aux taux fixes	93	(654)	(800)	(1)	(745)	(613)	(2 719)
part exposée aux taux variables	931	(200)	-	-	-	-	731
part ne portant pas intérêt	(99)	-	(3)	-	-	-	(102)

Sur la base de l'exposition à fin décembre 2021, une variation à la hausse des taux d'intérêt de 1 %, sur une année pleine, aurait un impact défavorable de 7 millions d'euros sur le coût de l'endettement net financier, et donc sur le résultat consolidé avant impôt du groupe.

Échéancier des actifs financiers et des dettes financières du groupe au 31 décembre 2020

<i>(en millions d'euros)</i>	Moins de 1 an	1 an à 2 ans	2 ans à 3 ans	3 ans à 4 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers	1 611	-	-	-	-	-	1 611
dont actifs à taux fixes	-	-	-	-	-	-	-
dont actifs à taux variables	1 605	-	-	-	-	-	1 605
dont actifs ne portant pas intérêt	5	-	-	-	-	-	5
Dettes financières	(985)	(200)	(774)	(767)	(2)	(1 464)	(4 191)
dont dettes à taux fixes	(759)	(200)	(768)	(767)	(2)	(1 464)	(3 958)
dont dettes à taux variables	(96)	-	-	-	-	-	(96)
dont dettes ne portant pas intérêt	(130)	-	(6)	-	-	-	(136)
Exposition nette avant gestion	626	(200)	(774)	(767)	(2)	(1 464)	(2 579)
part exposée aux taux fixes	(759)	(200)	(768)	(767)	(2)	(1 464)	(3 958)
part exposée aux taux variables	1 509	-	-	-	-	-	1 509
part ne portant pas intérêt	(125)	-	(6)	-	-	-	(131)
Opérations de gestion hors bilan							
sur la dette via swap expo taux fixe	150	(200)	-	-	-	-	(50)
sur la dette via swap expo taux variable	(150)	200	-	-	-	-	50
Exposition nette après gestion	626	(200)	(774)	(767)	(2)	(1 464)	(2 579)
part exposée aux taux fixes	(609)	(400)	(768)	(767)	(2)	(1 464)	(4 009)
part exposée aux taux variables	1 359	200	-	-	-	-	1 559
part ne portant pas intérêt	(125)	-	(6)	-	-	-	(131)

RISQUE SUR ACTIONS

Le groupe détient des actions cotées pour un montant significatif et est exposé à la variation des marchés financiers. Ces actions cotées sont soumises à un risque de volatilité inhérent aux marchés financiers. Elles sont présentes au sein du portefeuille financier dédié aux opérations de fin de cycle (cf. note 13).

Note 30 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DETAILLES PAR CATEGORIE

31 décembre 2021

Actif

(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Actifs non financiers	Actifs financiers au coût amorti	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Juste valeur des actifs financiers
Actifs non courants	8 674	50	635	7 989	8 792
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	8 513		543 *	7 971	8 681
Autres actifs non courants	161	50	92	19	111
Actifs courants	2 836	552	1 824	459	2 284
Clients et comptes rattachés	639		639		639
Autres créances opérationnelles	610	514	55	41	96
Autres créances non opérationnelles	40	38	2		2
Autres actifs financiers courants	315		13	302	315
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 232		1 116	116	1 232
Total actif	11 511	603	2 459	8 449	11 076

* Y compris les FCP obligataires pour 454 millions d'euros.

(en millions d'euros)	TOTAL
Actifs financiers de couverture valorisés au coût amorti	543
Actifs financiers de couverture valorisés à la juste valeur par résultat	7 971
Actifs financiers de couverture (valeur au bilan)	8 513
Variation de juste valeur des actifs au coût amorti (FCP obligataires)	168
Juste valeur des actifs financiers de couverture	8 681
Autres actifs financiers valorisés à la juste valeur par résultat	478
Juste valeur des actifs financiers analysée par technique d'évaluation	9 160
Autres actifs financiers valorisés au coût amorti	1 916
Juste valeur des actifs financiers	11 076

Décomposition des actifs valorisés à la juste valeur par technique d'évaluation

(en millions d'euros)	Niveau 1 Cours cotés non ajustés	Niveau 2 Données observables	Niveau 3 Données non observables	TOTAL
Actifs non courants	7 533	1 154	14	8 700
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	7 533	1 149		8 681
Autres actifs financiers non courants		5	14	19
Actifs courants	417	43		459
Autres créances opérationnelles		41		41
Autres actifs financiers courants	300	2		302
Trésorerie et équivalents de trésorerie	116			116
Total actif	7 949	1 197	14	9 160

Passif et capitaux propres

(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Passifs non financiers	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par résultat *	Juste valeur des passifs financiers
Passifs non courants	2 983		2 981	3	3 159
Dettes financières non courantes	2 915		2 912	3	3 090
Dettes de location non courantes	69		69		69
Passifs courants	2 260	167	2 001	93	2 094
Dettes financières courantes	526		465	62	527
Dettes de location courantes	23		23		23
Fournisseurs et comptes rattachés	851		851		851
Autres dettes opérationnelles	857	166	660	31	691
Autres dettes non opérationnelles	3	1	2		2
Total passif	5 243	167	4 982	95	5 253

* Niveau 2.

31 décembre 2020

Actif

(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Actifs non financiers	Actifs financiers au coût amorti	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Juste valeur des actifs financiers
Actifs non courants	7 715	42	622	7 051	7 881
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	7 561		558 *	7 004	7 770
Autres actifs non courants	154	42	64	47	111
Actifs courants	3 465	546	1 853	1 067	2 919
Clients et comptes rattachés	681		681		681
Autres créances opérationnelles	728	505	51	172	223
Autres créances non opérationnelles	42	41	1		1
Autres actifs financiers courants	460		10	449	460
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 554		1 109	446	1 554
Total actif	11 180	588	2 474	8 118	10 801

* Y compris les FCP obligataires pour 456 millions d'euros.

(en millions d'euros)	TOTAL
Actifs financiers de couverture valorisés au coût amorti	558
Actifs financiers de couverture valorisés à la juste valeur par résultat	7 004
Actifs financiers de couverture (valeur au bilan)	7 561
Variation de juste valeur des actifs au coût amorti (FCP obligataires)	209
Juste valeur des actifs financiers de couverture	7 770
Autres actifs financiers valorisés à la juste valeur par résultat	1 114
Juste valeur des actifs financiers analysée par technique d'évaluation	8 884
Autres actifs financiers valorisés au coût amorti	1 917
Juste valeur des actifs financiers	10 801

Décomposition des actifs valorisés à la juste valeur par technique d'évaluation

(en millions d'euros)	Niveau 1 Cours cotés non ajustés	Niveau 2 Données observables	Niveau 3 Données non observables	TOTAL
Actifs non courants	6 936	875	6	7 817
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	6 936	835		7 770
Autres actifs financiers non courants		41	6	47
Actifs courants	890	177	-	1 067
Autres créances opérationnelles		172		172
Autres actifs financiers courants	444	5		449
Trésorerie et équivalents de trésorerie	446			446
Total actif	7 825	1 052	6	8 884

Passif et capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan	Passifs non financiers	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par résultat *	Juste valeur des passifs financiers
Passifs non courants	3 275	-	3 269	6	3 504
Dettes financières non courantes	3 206		3 200	6	3 435
Dettes de location non courantes	69		69		69
Passifs courants	2 714	154	2 489	72	2 560
Dettes financières courantes	985		916	69	985
Dettes de location courantes	27		27		27
Fournisseurs et comptes rattachés	914		914		914
Autres dettes opérationnelles	784	153	628	3	631
Autres dettes non opérationnelles	4	1	3		3
Total passif	5 989	154	5 758	77	6 065

* Niveau 2.

GAINS ET PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS

Titres à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dividendes et produits d'intérêts	68	62
Autres produits et charges	-	-
Variation de juste valeur	762	206

Prêts et créances

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Intérêts	2	1
Perte de valeur	0	(3)
Abandon de créances	(1)	(2)

Actifs et Passifs financiers au coût amorti

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits et charges d'intérêts et commissions	(117)	(140)
Autres produits et charges	9	-
Résultat de cession	-	-
Perte de valeur	-	-

Couverture de flux de trésorerie

(en millions d'euros)	Valeurs avant impôt au 31 décembre 2020	Nouvelles opérations	Variation de valeur	Recyclage résultat	Valeurs avant impôt au 31 décembre 2021
Instruments de couverture de flux de trésorerie	168	(24)	(47)	(77)	19

Note 31 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en millions d'euros)	31 décembre 2021	moins de 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	31 décembre 2020
Engagements donnés	687	90	256	341	580
Engagements donnés liés à l'exploitation	658	81	246	331	542
• Garanties de marché données	584	79	176	329	485
• Autres garanties et garanties liées à l'exploitation	75	3	70	2	57
Engagements donnés liés au financement	15	8	7	-	25
Autres engagements donnés	13	1	3	9	13
Engagements reçus	111	98	13	1	100
Engagements reçus liés à l'exploitation	105	92	13	0	95
Engagements reçus liés au financement	0	-	-	0	2
Autres engagements reçus	7	6	0	0	3
Engagements réciproques	1 189	38	1 151	-	1 242

Les engagements réciproques concernent principalement les lignes de crédit non utilisées et les commandes d'investissements.

Note 32 – CARNET DE COMMANDES

Au 31 décembre 2021, le carnet de commandes d'Orano s'élève à 25,8 milliards d'euros et sa décomposition par maturité se présente comme suit :

(en milliards d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	De 6 à 10 ans	Au-delà de 10 ans
Au 31 décembre 2021	25,8	3,7	10,0	7,8	4,3

Note 33 – LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS

Orano est impliqué dans certaines procédures réglementaires, judiciaires ou arbitrales dans le cadre de l'exercice normal de ses activités. Le groupe fait également l'objet de certaines demandes, actions en justice ou procédures réglementaires qui dépassent le cadre du cours ordinaire de ses activités, dont les plus significatives sont résumées ci-après.

Uramin

Les sociétés Orano SA et Orano Mining se sont constituées parties civiles, en juin 2018, dans le volet « acquisition » de l'instruction judiciaire ouverte dans l'affaire Uramin, à la suite d'un « avis à victime » reçu par AREVA SA en 2015 de la part du juge d'instruction en charge de l'affaire. Le groupe Orano entend, au travers de la constitution de partie civile d'Orano SA et Orano Mining, assurer la défense de ses intérêts. L'instruction judiciaire est toujours en cours et aucune date concernant un éventuel jugement n'a été fixée à ce jour.

Enquêtes

La société a connaissance depuis le 28 novembre 2017 d'une enquête préliminaire ouverte par le Parquet National Financier fin juillet 2015 au sujet d'une opération de trading d'uranium réalisée en 2011. Elle a aussi appris, le 23 novembre 2020, l'ouverture d'une information judiciaire dans ce même dossier et depuis le 27 août 2018, d'une enquête sur les circonstances de l'octroi de licences minières en Mongolie. Orano collabore avec les autorités judiciaires dans le cadre de ces procédures judiciaires, qui suivent leur cours. S'il s'avérait qu'il y a eu des détournements ou tout autre acte qui soit susceptible d'avoir porté préjudice au groupe, Orano intenterait les actions judiciaires nécessaires à la défense de ses intérêts.

Comuf

Le 30 janvier 2019, une association d'anciens travailleurs a assigné la Comuf (Compagnie Minière d'Uranium de Franceville), filiale d'Orano Mining, devant le Tribunal Civil de Libreville (Gabon) en alléguant une atteinte à la sécurité d'anciens travailleurs qui auraient été exposés à des produits chimiques et rayonnements ionisants issus de la matière uranifère. Par jugement du 14 mai 2019, il a été acté du désistement d'instance de cette association d'anciens travailleurs suite à l'irrégularité procédurale de l'assignation. L'association a déposé une nouvelle assignation en référé expertise devant les tribunaux gabonais. Le juge a débouté cette association dans un délibéré du 17 novembre 2021. Orano a toujours inscrit la protection de ses salariés au rang de priorité. Les éléments communiqués à ce jour ne démontrent pas l'existence d'un dommage imputable à la Comuf.

Libération des otages d'Arlit

Le 6 octobre 2016, le gérant d'une société de protection a assigné les sociétés AREVA SA et Orano Cycle SA devant le tribunal de grande instance de Nanterre, en vue d'obtenir paiement d'une rémunération de succès qu'il prétend due au titre de services qu'il aurait rendus au groupe AREVA au Niger entre septembre 2010 et octobre 2013. AREVA SA et Orano Cycle SA considèrent que ces prétentions sont infondées. En parallèle de cette procédure, les parties à ce litige ont tenté de régler leur différend au travers d'une médiation judiciaire, laquelle n'a pas abouti malgré les efforts d'AREVA et d'Orano pour trouver un compromis. La procédure au fond a donc repris son cours en 2020. Même dans le cas où le tribunal ne suivrait pas la position du groupe Orano, l'impact financier serait limité, mais pourrait s'accompagner d'autres conséquences indirectes, par exemple médiatiques.

Katco

Katco est actuellement en litige avec le ministère de l'Énergie kazakh en raison du refus de ce dernier de signer l'avenant 10 au contrat d'utilisation du sous-sol portant sur les modifications apportées au programme d'extraction de 2020 à 2034. Le 24 décembre 2020, Katco a déposé une réclamation devant la Cour suprême de la République du Kazakhstan contestant la position et les inactions du ministère de l'Énergie en vue de la signature de cet avenant. Par une décision du 24 mai 2021, la Cour Suprême a rejeté la réclamation de Katco sans décision au fond. Un pourvoi en cassation a été déposé en novembre 2021 contre cette décision de rejet afin d'obtenir une décision sur le fond. En janvier 2022, ce pourvoi a été rejeté. Il reste la possibilité pour Katco de faire un recours auprès du Président de la Cour Suprême, dans un délai de 6 mois. A date, cette action n'a pas été engagée, pour laisser le temps au processus de conciliation mentionné ci-dessous de poursuivre son cours.

En parallèle de la poursuite de l'action judiciaire lancée par Katco, cette dernière, le ministère de l'Énergie et le ministère de la Justice ont initié une démarche de conciliation visant à régler la situation. Les événements de début Janvier 2022 au Kazakhstan ne devraient pas affecter la poursuite de cette démarche. Compte tenu des incertitudes inhérentes à cette situation, la capacité de Katco à opérer dans le moyen terme à sa capacité contractuelle pourrait être affectée, et la valeur des actifs miniers du groupe pourrait être impactée (cf. note 9).

Recours contre certaines décisions administratives concernant les activités du groupe Orano

Les activités du groupe Orano nécessitent l'obtention d'autorisations ou de décisions administratives diverses (telles que des arrêtés préfectoraux, des permis de construire, etc.). Ces décisions font parfois l'objet, en France et de la part d'associations, de recours, qui peuvent dans certains cas avoir un impact sur le calendrier de réalisation des activités concernées.

Procédures et contentieux fiscaux

Le groupe comprenant des entités localisées dans différents pays, fait régulièrement face à des contrôles de la part des autorités fiscales et douanières locales. Plusieurs contrôles ainsi que des procédures ou contentieux en matière fiscale et douanière ont été engagés ou sont en cours devant ces mêmes autorités ou devant les tribunaux mais aucun ne devrait donner lieu ou n'a donné lieu à des charges fiscales matérielles pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers. Le groupe considère qu'il dispose de solides moyens de défense et qu'il met en œuvre les procédures légales à sa disposition pour prévenir tout dénouement défavorable.

Passifs éventuels

Le groupe est propriétaire de matières uranifères et thorifères en attente de filières qu'il ne valorise actuellement pas dans leur totalité. Après traitement, ces matières devraient apporter des avantages économiques dans le futur au groupe. Néanmoins, en cas de changement de réglementation ou d'un constat d'hypothèses économiques irréalisables, le groupe pourrait être amené à constituer des provisions au titre du traitement et du stockage de ces matières.

Note 34 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

31 décembre 2021

<i>(en milliers d'euros)</i>	PwC	KPMG
	Audit	Audit
	Montant HT	Montant HT
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés		
Orano SA	475	380
Filiales intégrées françaises	917	687
Sous-total	1 392	1 067
Services autres que la certification des comptes		
Orano SA	3	12
Filiales intégrées françaises	171	139
Sous-total	174	151
TOTAL	1 565	1 217

Les services autres que la certification des comptes concernent principalement :

- la revue des informations environnementales, sociales et sociétales ;
- des attestations requises par la loi ;
- d'autres services.

31 décembre 2020

<i>(en milliers d'euros)</i>	PwC	KPMG
	Audit	Audit
	Montant HT	Montant HT
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés		
Orano SA	343	320
Filiales intégrées françaises	793	787
Sous-total	1 136	1 107
Services autres que la certification des comptes		
Orano SA	23	27
Filiales intégrées françaises	120	429
Sous-total	143	456
TOTAL	1 279	1 564

Note 35 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2021

Exposition du groupe suite aux sanctions internationales envers la Russie

Le volume d'affaires à destination de la Russie est limité au regard du chiffre d'affaires global du groupe. Le montant des commandes à destination de ce pays représente moins de 0,1% du carnet de commande du groupe au 31 décembre 2021.

Note 36 – PASSAGE DES ÉTATS FINANCIERS PUBLIES 2020 AUX ÉTATS FINANCIERS RETRAITES 2020

La présente note récapitule les principaux impacts de l'application de la décision définitive de l'IFRS IC, intervenue en mai 2021, concernant l'attribution des avantages postérieurs à l'emploi aux périodes de services (norme IAS 19) à l'ouverture de l'exercice comparatif au 1er janvier 2020.

RETRAITEMENT DES CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Capital	Primes et Réserves consolidées	Réévaluation du passif net au titre des engagements à prestations définies	Gains et pertes latents différés sur instruments financiers	Réserves de conversion	Total capitaux propres part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres et participations ne donnant pas le contrôle
31 décembre 2019 publié	132	1 370	(195)	(7)	(18)	1 282	(34)	1 248
Ajustement IFRS IC – IAS 19R		20				20	0	20
1^{er} janvier 2020 retraité	132	1 390	(195)	(7)	(18)	1 302	(33)	1 268
31 décembre 2020 publié	132	1 301	(244)	160	(186)	1 164	(75)	1 089
Ajustement IFRS IC – IAS 19R		19	1			20	0	20
1^{er} janvier 2021 retraité	132	1 320	(243)	160	(186)	1 183	(75)	1 109

PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS PUBLIES AU 31 DECEMBRE 2020 VERS CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS RETRAITES AU 1^{ER} JANVIER 2021

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF (en millions d'euros)	31 décembre 2020 Publié	Ajustements	1 ^{er} janvier 2021 Retraité
CAPITAUX PROPRES	1 089	20	1 109
PASSIFS NON COURANTS	12 875	(21)	12 854
Avantages du personnel	1 066	(21)	1 045
Provisions pour opérations de fin de cycle	8 189		8 189
Autres provisions non courantes	288		288
Quote-part de situation nette déficitaire des coentreprises et entreprises associées	57		57
Dettes financières non courantes	3 206		3 206
Dettes de location non courantes	69		69
Passifs d'impôts différés	0		0
PASSIFS COURANTS	9 858	-	9 858
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	23 822	(1)	23 821

PASSAGE DU COMPTE DE RESULTAT PUBLIE AU 31 DECEMBRE 2020 VERS LE COMPTE DE RESULTAT RETRAITE AU 31 DECEMBRE 2020

(en millions d'euros)	31 décembre 2020 Publié	Ajustements	31 décembre 2020 Retraité
Revenus des biens et services	3 684		3 684
Autres revenus	-		-
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 684		3 684
Coût des biens et services et des autres revenus	(3 100)	(1)	(3 100)
MARGE BRUTE	584		584
Frais de recherche et développement	(104)		(104)
Frais commerciaux	(36)		(36)
Frais généraux	(112)		(112)
Autres produits opérationnels	235		235
Autres charges opérationnelles	(227)		(227)
RESULTAT OPERATIONNEL	340	(1)	339
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	15		15
Résultat opérationnel après quote-part des résultats des coentreprises et entreprises associées	355		355
RESULTAT FINANCIER	(321)	0	(321)
Impôts sur les résultats	(54)	0	(54)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	(20)	(1)	(21)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	(70)	(1)	(71)
RESULTAT NET ATTRIBUABLE AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE	50		50